

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

**ABONNEMENTS**

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SWISSE:	36.—	18.25	9.25	3.30
ÉTRANGER:	54.—	28.—	15.—	5.50

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits.  
A l'étranger: frais de ports en plus.

221<sup>me</sup> année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 170

**ANNONCES**

23 ct. le millimètre, min. 25 ..... - Petites annonces locales  
16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis ..... 55 et 72 ct. - Réclamations  
75 et 100 ct., min. 50 ct. (de nuit) ..... Mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale:  
Annonces Suisses S.A., «ASSA» agence de publicité,  
Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

## Après la publication du communiqué F.L.N. sur le plan de Gaulle Le F.L.N. manœuvre... Nulle réponse française ne saurait être faite à l'«organisation extérieure» de la rébellion

Deux possibilités: • M. Debré fournirait des éclaircissements au Parlement  
• Le président de la République pourrait faire une déclaration réaffirmant sa position définie le 16 septembre

De notre correspondant de Paris par téléphone:  
Vingt-quatre heures après la publication du communiqué F.L.N. à Tunis, aucune réaction officielle n'a encore été enregistrée à Paris. Ce mutisme n'a rien qui puisse surprendre. Il est tout à fait dans la ligne politique définie par le président de la République. Nulle réponse, en effet, ne saurait être faite à l'«organisation extérieure» de la rébellion puisque celle-ci se présente non pas en qualité d'organisation combattante mais comme seule et unique dépositaire de la souveraineté algérienne.

Dans ces conditions et en raison même de la position de principe arrêtée par le général de Gaulle «il n'y aura pas de négociations politiques avec le F.L.N. parce que le F.L.N. ne représente qu'une partie des Algériens», il serait illusoire d'espérer une véritable réaction officielle française. Tel est le moins l'avis de la grande majorité des observateurs politiques qui estiment en revanche que des éclaircissements pourraient être fournis aux

Chambres le 6 octobre prochain lors de la rentrée parlementaire à l'occasion d'un débat de politique générale.

### Un cercle vicieux

A ce moment le premier ministre pourrait expliquer la position française après le communiqué F.L.N., ce qui respecterait la sacro-sainte forme puisqu'il n'y aurait pas de réponse directe c'est-à-dire de reconnaissance implicite

du G.P.R.A. Cette façon de voir peut sembler quelque peu bizantine.

La remarque est exacte mais quand on considère le problème dans sa réalité profonde, on s'aperçoit que le gouvernement français ne peut agir autrement. S'il réagissait en effet de manière officielle, la conclusion serait vite tirée, à l'O.N.U. par exemple, que le F.L.N. aurait obtenu ce qu'il revendiquait avant tout et qui est la qualité d'interlocuteur valable privilégié.

M.-G. G.

(Lire la suite en 13<sup>me</sup> page)

On a attaché, nous semble-t-il, une importance exagérée à la «réponse» de M. Ferhat Abbas et de son pseudo-gouvernement de Tunis ou du Caire. D'abord, il n'a jamais été question pour la France d'obtenir une réponse politique et diplomatique du F.L.N. à la déclaration du 16 septembre. Dans cette déclaration, le général de Gaulle a pris soin de spécifier qu'il ne négocierait pas avec l'organisation rebelle et que si ses membres voulaient avoir part à la convulsion prévue, ils n'avaient qu'à réintégrer le territoire algérien, ayant rempli les conditions d'un «cessez-le-feu».

C'est là une pièce maîtresse, on ne l'a pas assez vu, de la politique algérienne du général de Gaulle. Si celui-ci a fini par consentir à l'«auto-détermination», c'est à la condition que les Algériens, dans un délai de quatre ans après la pacification, se prononcent individuellement sur leur destin. Ils n'ont jamais été un Etat, ils n'ont jamais possédé de souveraineté au cours de l'histoire, le président de la République l'a rappelé avec force; et ce ne sont pas dès lors les titres que s'est acquis le F.L.N. (et qui sont ceux du crime de l'assassinat), qui peuvent lui permettre de revendiquer la «représentation».

Pourtant, sa manœuvre est claire. Ne pouvant repousser au regard de l'opinion mondiale le principe de l'auto-détermination, il met tout en œuvre, dans sa prise de position, pour que Paris en discute avec lui, et avec lui seul. Prétention insoutenable au point de vue français, et rendue plus insoutenable encore par l'arrogance des conditions que pose ce «gouvernement» sans mandat.

N'en rappelons que quelques-uns. Ferhat Abbas émet des prétentions sur le pétrole du Sahara, comme s'il était pour quelque chose dans sa découverte et dans son exploitation. Il conteste, d'autre part, au général de Gaulle, au cas où la «fâcheuse indépendance» sortirait des urnes, le droit pourtant élémentaire, pourtant légitime, de prendre des mesures de protection et de regroupement pour les musulmans et les Européens qui auraient manifesté leur volonté de rester Français. On ne saurait mieux laisser percer le bout de l'oreille totalitaire.

Il est bien peu probable, en conséquence, qu'une réaction favorable quelconque au «plan Ferhat Abbas» s'esquisse du côté officiel français. Le chemin de la paix, de la seule paix qui ne soit pas une capitulation honteuse pour la France — et cette capitulation mènerait la Cinquième République au même effondrement que celui qu'a subi la Quatrième — le général de Gaulle l'a indiqué clairement: que cessent ces combats inhumains et fratricides qui n'ont plus de sens, que ceux qui se battent acceptent purement et simplement la «paix des braves» déjà généreusement offerte en octobre de l'année dernière!

Hélas! cette contribution-là, la seule efficace qu'il pourrait apporter à la paix, Ferhat Abbas ne veut ou ne peut pas l'apporter. Tout au contraire, les tuteurs de l'organisation qu'il préside recommencent à Alger même leurs abominables attentats.

La «déclaration» du F.L.N. comporte enfin un danger évident sur le plan international. Elle vise à ébranler l'impression qu'a produite la prise de position du général de Gaulle sur les milieux «onusiens». Là, il appartient à Paris de demeurer ferme et vigilant, quant au bon droit, et quant aux droits tout courts de la France; comme il appartient au gouvernement Debré de faire en sorte, conformément à ses promesses, que cessent dans le métropole les campagnes défaitistes qui continuent à apporter de l'eau au moulin des prétentieux dirigeants de l'«organisation extérieure».

René BRAICHEET.

## APRÈS LE VOYAGE DE M. «K» AUX ETATS-UNIS Les relations Est-Ouest toujours à l'ordre du jour

Impression générale: la glace commence à fondre, mais il faudra une cascade d'entretiens pour normaliser les rapports

WASHINGTON (Reuter). — On apprend de source autorisée que le président Eisenhower a déjà pris contact avec le premier ministre britannique Macmillan et le président de Gaulle ainsi qu'avec d'autres alliés occidentaux pour les informer des résultats de ses pourparlers avec M. Khrouchtchev.



«O.K., je reviens d'Amérique, mais je préfère la Russie. C'est bon d'être de retour à la maison.» Telles ont été les premières paroles de M. Khrouchtchev à son arrivée à Moscou alors qu'il répondait aux acclamations de la foule (notre photo).

### M. Khrouchtchev est parti pour Pékin

MOSCOU (Reuter). — Le premier ministre Khrouchtchev a quitté Moscou mardi soir par avion à destination de Pékin.

Il assistera aux fêtes du 10<sup>me</sup> anniversaire du régime communiste en République populaire de Chine.

En revanche, les affirmations de la presse britannique selon lesquelles le président Eisenhower aurait adressé à M. Macmillan et de Gaulle des notes dans lesquelles il leur soumet des suggestions sur une éventuelle conférence au sommet ne trouvent pas confirmation.

(Lire la suite en 13<sup>me</sup> page)

## Unanimité au Conseil national sur l'ensemble du projet routier

Celui-ci a été adopté après quelques discussions

De notre correspondant de Berne:

Pour technique qu'il soit le projet de loi sur les routes nationales pose pourtant certaines questions de caractère économique, voire politique. Nous en avons eu la preuve lors du bref débat général qui précéda la discussion des articles.

D'aucuns s'inquiètent de la concurrence qu'un réseau routier mieux aménagé pourra faire à la voie ferrée; d'autres insistent pour la sauvegarde des intérêts de l'agriculture. Un député tessinois, M. Maspoli, regrette qu'en toute cette affaire, la route du Gothard, voie principale de communication entre le nord et le sud, soit traitée en parente pauvre. Ne conviendrait-il pas de prévoir la construction d'un tunnel qui lui permettrait d'être ouverte toute l'année à la circulation des automobiles?

M. Clottu, député libéral neuchâtelois, n'est pas, lui non plus, entièrement rassuré, ni par le message, ni par les explications données à la commission. Il soumet trois points à la bienveillante attention du chef du département.

La loi, rappelons-le, distingue trois classes de routes nationales. Dans les deux premières classes figurent les routes ouvertes seulement à la circulation des véhicules à moteur (autoroutes), tandis que bicyclettes, chars ou charrettes seront admis sur les routes de troisième classe.

Si ce critère est commode pour l'administration, il ne va pas sans inconvénient pour les intérêts touristiques

de certaines régions. Il se peut en effet — et sans le dire, M. Clottu songe certainement à la route du littoral neuchâtelois — qu'une route de 3<sup>me</sup> classe soit plus large et mieux aménagée qu'une autoroute de seconde classe. Va-t-on la déclasser en raison d'une classification qui ne tient précisément pas compte de la qualité de l'aménagement? On a quelque raison de le craindre.

D'autre part, la loi entend établir une étroite collaboration entre les services fédéraux et les cantons. M. Clottu espère que Berne ne réduira pas cette collaboration à une simple consultation, mais que le pouvoir central tiendra à s'assurer le concours actif des ingénieurs cantonaux et de leurs bureaux.

G. P.

(Lire la suite en 13<sup>me</sup> page)

## P.E.N.S.É.E D'A.U.T.O.M.N.E Bruyère ou ne pas mourir

Ce crépuscule doublé d'un nuage, qui s'incarne en la multitude, c'est l'adieu de l'été. Tu ne veux pas l'admettre. Un mystérieux enchanteur t'a regardé un jour, et dès lors tu te crois assez forte pour repousser la cohorte acérée des frimas. Tu t'embusques partout, au pied des balustrades que tu conduis jusqu'au désir de ne plus être, dans le creux des fossés, sur les rondes taupinières, autour des pierres hiératiques où sans oublier un instant de quetter l'ennemi, tu renouvelles le pacte qui te voue au courage.

Coulez mes ruisseaux, bondissez mes torrents, n'ayez aucune crainte, l'hiver ne viendra pas.

Tout le long du jour les minuscules grelots redissent ce refrain. Ils croient faire reculer les lutins du givre qui dansent dans les brouillards d'octobre. Toute la montagne l'écoute et s'en remet à toi. Coulez mes ruisseaux, bondissez mes torrents...

Tu ne l'aperçois pas que déjà l'herbe a changé de couleur. Le vert joyeux qu'elle avait dans la fête des sauterelles a jauni; les touffes de gazon rose se confondent avec la vie sévère du roc. Par-ci par-là, une corolle rescapée essaye, comme toi, de retenir le soleil. Tes feuilles elles-mêmes, si robustes, se couvrent par endroits d'une rouille douloureuse. Des ailes de papillons moutons tombent du vent. Mais pourquoi te le dire? Ton rêve sans faille te les fait prendre pour des billets doux, écrits par l'aurore, à l'adresse du grand vizir sculpté dans le rocher. Tu ne sens pas les doigts de l'automne posés sur toi.

XXX

Bruyère, mon amie, pourquoi n'étais-tu pas sur le chemin des gorges qui s'ouvrait hier sur l'éternité? Je t'ai cherchée jusque sous les paupières de l'eau. L'eau m'a dit qu'elle ne te connaissait pas. Je n'ai vu que des campanules mourantes qui ne savaient rien de l'univers profond des choses, sans commencement ni fin. Je t'ai cherchée partout à cause de cette lumière qui marchait à ma droite, et que j'aurais voulu tenir à l'écart de toute déchirure.

Mais je te vois soudain. Tu étais dans la septième demeure de cet arc-en-ciel qui naissait de la poussière des cascades... Moi aussi, je crois à mon rêve.

Fleur empreinte de sollicitude, tu gardes comme une pierre précieuse la mémoire des visages perdus dans la pensée du temps. Dans mille et une années, ils y seront encore, toujours aussi inconnus les uns des autres, mais se regardant avec plus de douceur, ayant au fond de ce silence, appris à s'aimer. Je voudrais m'endormir dans ton infiniment pour les voir me sourire et me pardonner le mal involontaire que je leur ai fait. Car nous sommes ainsi, nous autres humains, nous nous blessons réciproquement presque à chaque minute de la vie.

XXX

Le soir monte dans la vallée. J'mais tu n'as été plus proche de toi-même qu'en cet instant où le ciel et la terre, oubliant la distance qui les sépare, s'unissent en un sonne décalqué sur le tien. Une symphonie intime, venue du premier souffle des âges, envahit la montagne. Tu es cette musique, arche lancée entre l'amont et l'aval. C'est par ce chemin que passent les anges quand ils ont envie de flâner. Ils y croisent des ombres habillées de blanc, personnages lunaires qui marchent en dormant, et serrent sur leur cœur la gerbe mauve dont ils enserment le parfum dans la crypte de leurs amours. Ils reviendront demain, à la même heure. Chaque soir ils reviennent. Tu connais tous leurs souvenirs.

Un nouveau matin t'accueille. Coulez mes ruisseaux, bondissez mes torrents...

Il pleut des aiguilles d'or des grands mélèzes, les vernes se dépouillent. Toi tu restes, tu te cramponnes, tu persévères, tu redis à qui veut l'entendre que la mort n'existe pas. Un jour, pourtant, les sapins le trouveront figés, tu ne te joindras plus à leurs psaumes de louanges...

N'écoute pas cette voix qui est celle du vent méchant! Bruyère, mon amie, continue d'aimer ton rêve, c'est de lui que renaitra le printemps.

Pierrette MICHELOUD.

## Tandis qu'au Brésil des inondations provoquent la mort de 115 personnes

### Le nombre des victimes du typhon «Vera» au Japon ne cesse de s'accroître

Bilan encore incomplet: 3734 tués ou disparus

TOKYO (A.F.P.). — 1799 morts, 1935 disparus et 8073 blessés, tels sont, selon les derniers renseignements officiels mais qui sont encore incomplets, le nombre des victimes du typhon «Vera» au Japon.

On pense que la plupart des personnes disparues ont été emportées par les eaux ou se trouvent ensevelies sous les décombres.

La partie sud de Nagoya, gros centre industriel comptant plus de 1,500,000 habitants, est encore sous les eaux, trois jours après le passage du typhon. Environ 180,000 personnes attendent encore dans ce quartier l'arrivée de secours et d'équipes de sauvetage.

### Inondations au Brésil: 115 morts

PORTE ALEGRE (A.F.P.). — 115 morts ont déjà été dénombrés parmi les victimes causées dans l'Etat de Rio Grande do Sul par les pluies torrentielles et les inondations.

La pluie, qui n'a pas cessé depuis un mois de tomber dans ces régions, a provoqué, en effet, la crue de la plupart des cours d'eau ainsi que de

nombreux glissements de terrain et éboulements de collines.

La localité la plus éprouvée est celle de Candelaria, qui compte 75 morts.

Le gouverneur de l'Etat s'est rendu sur les lieux pour organiser les secours aux sinistrés et l'évacuation des sans-abris.

### La neige sur les Montagnes rocheuses

DENVER (A.F.P.). — La neige tombe depuis 48 heures sur les Montagnes rocheuses où elle atteint soixante centimètres d'épaisseur mardi en certains endroits.

À Denver même, on signale dix centimètres de neige. Le Wyoming est également recouvert d'une couche de plusieurs centimètres.

À Big Piney, Wyoming, le thermomètre est tombé à moins sept.



Notre bélin: Après le passage du typhon meurtrier «Vera», les équipes de sauvetage tentent de retrouver les cadavres ensevelis sous les décombres.

## Vive activité dans les coulisses de Bonn

Les partis se préoccupent déjà des élections générales de 1961

De notre correspondant pour les affaires allemandes:

M. Lübke devenu président de la République, le chancelier Adenauer restant à son poste et le ministre de l'économie Erhard au sien, un calme relatif règne à nouveau parmi les dirigeants du plus puissant parti de la République fédérale. Calme relatif, disons-le, car toutes les séquelles de la récente crise n'ont pas encore disparu et la situation est loin d'être redevenue ce qu'elle était il y a quelques mois.

Si Conrad Adenauer reste le seul chef de son parti, s'il a pu étouffer sans trop de mal les velléités d'émancipation de quelques-uns de ses subordonnés, c'est moins à son prestige personnel — indiscutablement amoindri — qu'à certaines rivalités parmi les autres dirigeants qu'il le doit.

### Le plan Hassel

La plus sérieuse de ces tentatives d'émancipation est le plan de réforme élaboré par le président du conseil du Schleswig-Holstein, Kai Uwe von Has-

sel, visant à «démocratiser» le C.D.U. Von Hassel propose notamment de réduire le nombre des membres du comité central de quarante à dix ou quinze et d'adopter au président du parti, en l'occurrence Adenauer, un vice-président disposant d'une autorité réelle et de pouvoirs étendus. Le but de cette réforme est clair: la réduction de l'effectif du comité central permettrait de sortir du rang les personnalités vraiment marquantes du parti, et l'élection d'un vice-président dont le rôle ne serait pas uniquement décoratif de désigner d'avance le dauphin du chancelier en exercice... Le C.D.U. pourrait ainsi sortir de l'impasse où le plonge l'intransigence de son chef octogénaire, qui s'obstine à gouverner seul et à casser les reins de ceux qui, tel le ministre Erhard, pourraient un jour briguer sa succession.

Mais le vieux chancelier, s'il n'a plus son autorité d'autan, a conservé tout son sens de la diplomatie. Lorsque le plan Hassel fut discuté par le comité central du parti, la semaine dernière, il

se garda bien de le critiquer... Sachant que la création d'un poste de «vice-président-dauphin» ne manquerait pas d'exciter la convoitise de ses successeurs présumés, il eut quelques paroles aimables à l'égard de von Hassel, mais déclara que le parti avait d'autres chats à fouetter, avant les élections générales de 1961, que de discuter sa propre réforme. Appuyée par la puissante section de la Rhénanie du Nord-Westphalie, qui nourrit l'espoir de faire admettre son président du conseil Franz Meyer parmi les «papables», cette opinion triompha sans peine.

Ainsi se trouve ajourné pour des mois, pour une année au moins selon les uns, un projet de réforme du parti démocrate-chrétien qui aurait amoindri dans une certaine mesure l'actuelle toute-puissance du président Adenauer... C'est un succès personnel pour ce dernier, mais un succès qui ne fera qu'augmenter le malaise causé par la désignation sans cesse retardée de son successeur.

Léon LATOUR.

(Lire la suite en 11<sup>me</sup> page)

AVIS OFFICIELS



VILLE de Neuchâtel

Etablissements publics

A l'occasion de la Fête des vendanges, les établissements publics pourront demeurer ouverts comme suit :

- 1. Du samedi 3 au dimanche 4 octobre 1959, toute la nuit. Les orchestres sont autorisés à jouer jusqu'à 2 heures, et pour les danses, jusqu'à 5 heures.
2. Du dimanche 4 au lundi 5 octobre 1959, jusqu'à 2 heures. Les orchestres sont autorisés à jouer jusqu'à minuit, et pour les danses, jusqu'à 2 heures.
3. Enfin, les tenanciers qui en feront la demande au poste de police, seront autorisés à prolonger l'ouverture de leurs établissements jusqu'à 1 heure du matin les jeudi 1er et vendredi 2 octobre 1959, ou seulement l'un ou l'autre de ces deux jours, contre paiement de la taxe habituelle.

Direction de la police.



VILLE de Neuchâtel

Bal masqué

A l'approche de la Fête des vendanges, il est rappelé aux sociétés locales, ainsi qu'aux tenanciers de cafés-restaurants et de salles de danse, qu'aucun bal masqué ne peut avoir lieu dans un établissement public sans l'autorisation de la direction soussignée.

Direction de la police.



VILLE de Neuchâtel

Bains du lac

Le public est informé que les bains du lac seront fermés dès jeudi 1er octobre 1959.

Direction de la police.

ENCHÈRES

OFFICE DES POURSUITES, NEUCHÂTEL

Enchères publiques

Le jeudi 1er octobre 1959, dès 14 heures, l'Office des poursuites vendra par voies d'enchères publiques, au local des ventes, rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville : 3 beaux lits (sommier métallique), 1 petite commode, 1 armoire à glace, 4 fauteuils, 1 table ronde, 1 table carrée, 1 table de radio, 1 étagère, 1 petite bibliothèque, 1 lustre, 1 secrétaire, 1 buffet de service, 1 lit usagé, 1 tapis, 2 bureaux ministre, 1 appareil de télédiffusion, 1 lavabo, 1 duvet, 1 table à allonges, 5 chaises, 1 passage, 1 machine à écrire « Paillard », 4 tableaux, 1 lot de vêtements et lingerie pour homme (usagés), 1 montre, 3 réveils, 1 petit piano, ainsi que d'autres objets.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P.

OFFICE DES POURSUITES.

IMMEUBLES

A vendre dans grand village du Jura bernois (près de Porrentruy) une FABRIQUE

de 45 m. sur 10 m., avec rez-de-chaussée, appartement de 5 pièces et terrain de 81 ares attenant. Convientrait pour toutes industries. — S'adresser à L. Bregnard, rue Cordey 28, Yverdon. Tél. (024) 2 38 60.

A vendre à Fleurier

MAISON FAMILIALE

comprenant un logement de 3 pièces, cuisine, salle de bains, véranda vitrée. Construction récente et de premier ordre. Excellent état d'entretien. Jardin clôturé de 875 m². Entrée en jouissance à convenir.

Pour visiter et traiter, s'adresser à l'étude de J.-Cl. Landry, notaire, Grand-Rue 19, Couvet. Tél. 9 21 44.

A vendre à Ravoire sur Martigny,

magnifique chalet neuf

complètement agencé, avec garage, altitude 1200 m. Vue imprenable; accessible toute l'année.

Pour tous renseignements, s'adresser à la scierie A. Meunier, Martigny-Bourg (Valais).

CONCISE (VD)

Garage à remettre

situé en bordure de la route cantonale, immeuble avec deux logements, atelier de réparation, local de lavage et station-service. Capital nécessaire pour traiter Fr. 20,000.— S'adresser à

BP Benzine et Pétroles S. A., PESEUX Tél. (038) 8 19 21

ENGOLLON (Val-de-Ruz)

A vendre jolie maison en bon état, 2 logements de deux et trois pièces, deux cuisines, rural, jardin, verger. Prix avantageux. Ecrire sous chiffres Y. N. 9394 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

Local

à louer, rue de l'Ecluse No 27; loyer mensuel: Fr. 24.— S'adresser à l'étude Roger Dubois, notariat et gérance, Terreaux 3, tél. 5 14 41.

A louer

2 places de garage

dans notre local du faubourg de l'Hôpital 29. Pour les conditions, s'adresser aux GARAGES SCHENKER, faubourg du Lac 29, NEUCHÂTEL. Tél. 5 28 64.

A louer pour tout de suite ou date à convenir, dans une maison neuve à l'ouest de la ville, très BEL APPARTEMENT de 3 pièces plus cuisine, balcon au soleil, tout confort, vue. — Faire offres sous chiffres F. W. 9427 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer pour fin décembre, à personnes tranquilles, appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances. Vue magnifique, à

Bevaix

(Jordils). S'adresser à Ed. Comtesse, Bevaix.

CHAMBRES

A louer très belle chambre à 1 ou 2 lits. Maillefer 15. Tél. 5 74 93.

Belle chambre, 60 fr. Sébions 31, 3me à gauche.

Deux chambres à 1 ou 2 lits pour jeunes gens sérieux. Tél. 5 58 73, à midi et à 19 heures.

Chambre à louer. — Vieux-Châtel 29, 2me étage à droite. Tél. 5 23 20.

Dans quel pensionnat

(pas catholique)

2 jeunes filles

de bonne famille étrangère, des 2me et 3me années d'école secondaire (parlant le français et l'anglais), trouveraient-elles tout de suite un bon accueil ?

Les offres sont à adresser sous chiffres N. 17106 Z., à Publicitas, Zurich 1.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous désirons engager tout de suite ou pour époque à convenir

EMPLOYÉE DE BUREAU

très qualifiée, active et consciencieuse. Connaissance de l'allemand exigée.

Seules les propositions de personnes bien au courant de la partie et capables d'assurer des responsabilités seront retenues.

Faire offres sous chiffres P 6044 N à Publicitas, Neuchâtel.

Fabrique de la région cherche

MAGASINIER

Place stable et bien rétribuée. Candidats sachant travailler seuls et capables de tenir un inventaire permanent sont priés de faire des offres écrites avec prétentions de salaire sous chiffres R. I. 9440 au bureau de la Feuille d'avis.

CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX

La Direction du 1er arrondissement des C.F.F. cherche pour la section des bâtiments, à Lausanne,

1 architecte II<sup>me</sup>, éventuellement I<sup>re</sup> classe

Conditions d'admission : études universitaires complètes et diplôme d'architecte. Connaissance de l'allemand.

Traitement : 8me, éventuellement 5me classe de traitement.

Délai d'inscription : 25 octobre 1959.

S'adresser par lettre autographe et curriculum vitae à la direction du 1er arrondissement des C.F.F., à Lausanne.

Entrée en fonctions : à convenir.

Mécanicien

ou aide-mécanicien

même âgé, pouvant travailler seul, est demandé pour l'entretien du parc de machines d'une petite industrie. Place stable. Entrée immédiate ou à convenir. — Demander l'adresse du No 9436 au bureau de la Feuille d'avis.

Monsieur seul cherche pour date à convenir,

gouvernante

pour la tenue de son ménage. — Offres écrites sous chiffres P. H. 9439 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous engageons

ouvrières habiles

qualifiées, pour date à convenir. — Faire offres ou se présenter entre 7 h. et 8 h., ou de 14 h. à 15 h., chez Leschot & Cie, cadrans, Mail 59, Neuchâtel.

Ménage soigné cherche

employée de maison

de confiance. Appartement tout confort. Pas de gros travaux. (Couples de deux enfants.) Adresser offres écrites à K. M. 9444 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons pour entrée immédiate

ouvrières habiles

connaissant la gravure au pantographe. Gravure moderne, Côte 66, téléphone 5 20 83.

On engagerait une personne sachant travailler au

spiographe

On mettrait éventuellement au courant. — Adresser offres écrites à S. J. 9441 au bureau de la Feuille d'avis.

Bureau de renseignements et de recouvrements cherche

REPRÉSENTANT

de première force pour visiter commerçants et artisans. Activité et gain intéressants. Offres avec curriculum vitae sous chiffres M. E. 9435 au bureau de la Feuille d'avis.

AU FRIAND, SOUS LES ARCADES, cherche jeune

aide-vendeuse

Se présenter ou téléphoner au 5 43 52.



Nous cherchons

REPRÉSENTANT

actif, de langue maternelle française pour la Suisse romande et une partie de la Suisse centrale; connaissance de la langue allemande indispensable.

La préférence sera donnée à un candidat ayant une bonne formation commerciale et une expérience de quelques années comme représentant dans la branche quincaillerie.

Place stable, caisse de pension, auto à disposition.

Les postulants sont priés d'adresser leurs offres manuscrites avec copies de certificats, prétentions de salaire, photo et références.

à la DIRECTION DES TRÉFILIERIES RÉUNIES S. A., BIENNE

Grand garage de Bienne cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, un

facturiste

Nous demandons : bonnes connaissances de la comptabilité et de la branche automobile, travail précis, propre et rapide, bilingue français-allemand, habitude de la clientèle, initiative.

Nous offrons : place stable, rétribution selon capacité, responsabilité partielle de la partie administrative, indépendance dans le travail.

Faire parvenir offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, références et prétentions de salaire, sous chiffres AS. 19265 J. aux Annonces Suisses S. A. « ASSA », rue de Morat 13, Bienne. Discretion assurée.

Voudriez-vous devenir

REPRÉSENTANT (E)

indépendant pour la clientèle particulière ?

Importante organisation moderne de la branche alimentaire avec spécialité de première classe vous offre :

FIXE, BONNE PROVISION ADDITIONNELLE, GRANDE PART AUX FRAIS. Caisse accident et maladie.

Seules des personnes sérieuses et travailleuses, qui seront introduites, sont priées d'adresser leur offre détaillée à la Direction de la NAHRIN S.A., fabrique de produits alimentaires, Sarnen/OW.

Nous cherchons, pour entrée immédiate,

mécaniciens - ajusteurs

pour montage de transformateurs

Faire offre avec curriculum vitae et copies de certificats au Bureau du Personnel A. I. de la S.A. des Ateliers de Sécheron-Genève.

Heures de réception : du lundi au vendredi, de 8 à 10 h. et de 14 à 16 heures.



S. A., Neuchâtel, Treille 4, tél. 5 20 01, cherche pour entrée immédiate un jeune

commissionnaire

Importante fabrique d'horlogerie

engagerait

pour son bureau de vente à la Chaux-de-Fonds jusqu'au 30 avril 1960,

ensuite dans ses nouveaux locaux à Neuchâtel

secrétaire sténodactygraphe

en qualité de collaboratrice directe du directeur.

NOUS OFFRONS : travail varié et intéressant; salaire de Fr. 700.— à 900.— selon les capacités; place stable offrant possibilités d'avancement; semaine de 5 jours.

NOUS DEMANDONS : personne habile et consciencieuse, ayant une bonne culture générale et capable d'initiative, connaissant parfaitement le français, l'anglais, l'allemand — éventuellement l'espagnol — et capable de sténographier dans ces 3 ou 4 langues. La préférence sera donnée à une personne au courant des formalités d'exportation horlogère.

Date d'entrée : 1er novembre ou à convenir.

Les personnes répondant aux qualifications requises sont priées d'adresser leurs offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, références et photographie à case postale No 18.301, la Chaux-de-Fonds.

On cherche pour entrée immédiate

jeune vendeuse

de confiance. — Offres avec certificats et prétentions de salaire à la confiserie Walder, Neuchâtel, Croix-du-Marché.

Confiserie - tea-room cherche

jeune vendeuse

Offres à Mme Schmid, confiserie, 8, rue Saint-Maurice, Neuchâtel. Tél. 5 14 44.

On demande pour la Fête des vendanges, sommeliers et sommelières

EXTRA

Restaurant du Jura, Neuchâtel.

Pour un travail intéressant très intéressant, nous cherchons dans chaque localité

RETRAITÉ

ancien éducateur ou fonctionnaire, ou employé. Ecrire sous chiffres P. 6073 N à Publicitas, Neuchâtel.

VIGNERON

connaissant bien la culture de la vigne, est cherché par le domaine de l'hôpital de Soleure, pour la Neuveville et le Landeron. — Faire offres avec références à H. Hilt-polt, régisseur, la Neuveville.

On demande

jeune fille

active et de confiance, pour le ménage et pour aider un peu au magasin. Faire offres à M. Thiébaud, boulangerie du Mail, tél. 5 28 54.

EXTRA

Sommelier (ère) est demandé (e) pour tout de suite ou pour la Fête des vendanges. — Tél. 5 18 86.

On cherche

sommelier (ère)

Entrée immédiate ou à convenir. Hôtel du Marché, tél. 5 30 31.

Jeune employé de bureau

est cherché par agence générale d'assurances de la place (avec ou sans formation commerciale). Travaux variés, réception, etc. (formation à recevoir). Place stable pour jeune homme désirant se créer une situation. Entrée immédiate ou à convenir. Adresser offres écrites à L. N. 9445 au bureau de la Feuille d'avis.

Entreprise de Genève

cherche

technicien - dessinateur expérimenté

Entrée immédiate ou à convenir, situation stable et bien rétribuée. — Faire offres sous chiffres G 14455 X à Publicitas, Genève.

On cherche pour entrée immédiate

jeune fille

sachant cuisiner. Bons gages et congés réguliers. — Adresser offres à la confiserie Radelfinger, place Pury 5, Neuchâtel. Tél. (038) 5 17 25.

OUVRIER

sans aptitudes particulières, mais capable de l'intéresser à un travail nouveau et varié, serait engagé tout de suite ou pour date à convenir par industrie de la place. — Faire offres avec références et prétentions sous chiffres A. R. 9421 au bureau de la Feuille d'avis.

Importante fabrique d'horlogerie du Vignoble engagerait tout de suite

acheurs d'échappement

sur grandes pièces, et

ouvrières

consciencieuses et habiles, qui seraient mises au courant sur différentes parties d'horlogerie.

Adresser offres écrites à L. C. 9434 au bureau de la Feuille d'avis.

Commerce d'alimentation cherche jeune

aide-vendeuse

Adresser offres écrites à C. T. 9423 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour les 3 et 4 octobre une

FEMME

pour aider à relaver. S'adresser au restaurant des Halles, tél. 5 20 13.

Lire la suite des annonces classées en onzième page

LOTÉRIE ROMANDE  
**plus que 3 jours!**  
à Saint-Aubin (FR)

Arrivage des dernières nouveautés  
**Milieux bouclés**  
Immense choix. Toutes dimensions  
**TAPIS BENOIT**  
Maillefer 25 - Tél. 5 34 69 - Crédit  
Présentation à domicile, le soir également  
Toujours les plus bas prix. Fermé le samedi

A vendre <b>1 piano brun</b> et <b>1 frigo</b> le tout en très bon état. Téléphone 5 81 76.	A vendre <b>pommes de terre</b> « Bintje », 1er choix, pour encavage; prix du jour. S'adresser à Char- les Etter, Montmollin, tél. 8 30 59.
--	---

**PREMIERS FRIMAS...**  
Le manteau vedette du mois!



Élégante à toute heure dans ce manteau de grande classe en velours rasé pure laine de haute qualité.  
Son grand col mode en « marmotte » véritable flattera celle qui le porte.  
Entièrement doublé satin.  
Coloris actuels : beige, vison, noir, vert et bleu.

Tailles 36 à 46  
Fr. **189.-**

**AU LOUVRE**  
*La Nouveauté SA.*  
NEUCHÂTEL

**A vendre à très bas prix, faute de place :**  
plusieurs cuisinières à gaz, 2 potagers combinés électricité-bois et gaz-bois, 1 cuisinière électrique système « Ménagère », 1 cuisinière pour butagaz, plusieurs fourneaux de cuisine et de chambre, 1 « Granum » grand modèle, ainsi qu'une machine à laver « Miele » avec corps de chauffe 380 volts. Le tout usagé, révisé, en parfait état de marche et d'entretien. A voir auprès de la maison Beck & Cie, à Peseux. Tél. 8 12 43.  
**Livraisons franco domicile partout**

**LE SOLEIL CHEZ SOI**



**ORIGINAL HANAU**

Dépositaire :

**CLAUDE DUCOMMUN**

ORANGERIE 4

Un modèle confortable pour **MESSIEURS**



**Fr. 31.80**

cuir noir lisse/grainé combiné semelles de caoutchouc

CHAUSSURES

**J. KURTH S A**

Seyon 3 NEUCHÂTEL

**FRIGO**

« Philco » et « Bauknecht » sont en vente chez **René Tanner** Dime 93, la Coudre Tél. 5 51 31

**Machine à tricoter**

à l'état de neuf, cédée à 240 fr. Sur demande, payable par acomptes. Tél. 5 81 63.

A tous ceux qui sont nés depuis le 1er janvier 1944 : écoutez dès demain 1er octobre

**EUROPE N° 1**

à 18 heures

ainsi que tous les jeudis à la même heure jusqu'au 17 décembre

**Pierre Bellemare**

vous fera participer au concours :



**Prix :**  
plus d'UN MILLION de francs français et UN JOUR A PARIS  
Voyez notre vitrine, demandez-nous le règlement complet

**Reymond**

Librairie Saint-Honoré 5 NEUCHÂTEL

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

*L'homme qu'on remarque c'est l'homme qui choisit*



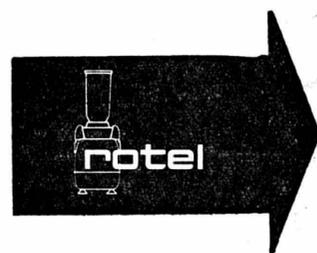
CHEMISE  
CRAVATE classique ou moderne  
PULLOVER  
PYJAMA chic  
SOCQUETTES  
chez le chemisier

*Savoie-Petitpierre s.a.*

Rue du Seyon

NEUCHÂTEL

**Pourquoi payer davantage ?**

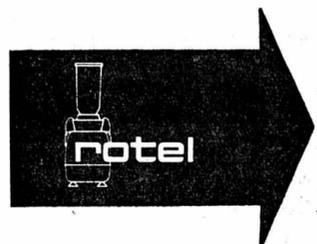


**CLIMA-BOY**

Ventilateur à air chaud Climaboy Rotel, réglable, chauffe en hiver, rafraichit en été

1200 watts Fr. **78.-**      2000 watts Fr. **88.-**

Paroi chauffante Suzy, réglable sur 3 positions, 1200 watts . . . . . Fr. **48.-**



**SUZY**

Paroi chauffante Acquator, avec humidificateur, plus d'air sec, réglable sur 3 positions, 1200 watts . . . . . Fr. **59.-**

Radiateur électrique, réglable, 2 corps de chauffe, 1200 watts . . . . . Fr. **24<sup>50</sup>**

GRANDS MAGASINS  
**Au Sans Rival**

# LES SPORTS

## FOOTBALL

### Pour rencontrer la Suisse

#### Les Allemands ont sélectionné

Pour les deux rencontres contre la Suisse, à Berne (4 octobre) et à Constance (3 octobre), les joueurs allemands suivants ont été sélectionnés :

Equipe A : Gardiens : Sawitzki (VfB Stuttgart), Tilkowski (Eintracht Frankfurt), Arrières : Stollenwerk (F.C. Cologne), Juskowiak (Fortuna Düsseldorf), Schnellinger (F.C. Cologne), Demis : Benthaus (Westfalia Herne), Schmidt (Borussia Dortmund), Erhardt (Spvgg. Fürth), Pyka (Westfalia Herne), Szymaniak (S.C. Carlruhe), Avants : Rahn (F.C. Cologne), Herrmann (S.C. Carlruhe), Brülls (Borussia Mönchen Gladbach), U. Seeler (SV. Hamburg), Siedel (Bayern Munich), Vollmar (F.-C. Sarrebrück).

Equipe B : Gardiens : Ewert (F.-C. Cologne), Kicker (Kickers Stuttgart), Arrières : Jutz (Eintracht Frankfurt), Giesemann (Bayern Munich), Olk (Arminia Hannover), Demis : Stinka (Eintracht Frankfurt), Wenauer (F.-C. Nuremberg), Schulz (F.-C. Günnigfeld), Ingenbold (Schwarzweiss Essen), Avants : Feigen-span et Kolbl (Munich 1860), Lindner (Eintracht Frankfurt), F.-C. Nuremberg, Pfaff (Eintracht Frankfurt), Cieslarczyk (Borussia Dortmund). Aux dernières nouvelles, le joueur d'Eintracht Frankfurt, Pfaff, s'étant blessé au camp d'entraînement, ne figurera pas dans l'équipe.

### Ce soir, au stade de la Maladière, contre les Kickers de Stuttgart

#### Tacchella : rentrée possible

Cantonal organise ce soir sa troisième nocturne de la saison. Il a invité la solide formation allemande des Kickers de Stuttgart qui militent en catégorie supérieure. Ces footballeurs ne sont pas les premiers venus. Nous en voulions pour preuve qu'ils battirent en août les champions suisses Young Boys par 5-3 lors de la tournée d'entraînement des Bernois en début de saison. Cette équipe allemande possède également un gardien qui est considéré comme l'un des grands espoirs de la République fédérale.

Les Neuchâtelois, pour donner une excellente réplique, aligneront leurs meilleurs éléments. Il est fort possible que Tacchella fasse sa rentrée, ce qui donnerait une assise solide à la défense et permettrait à l'équipe de retrouver son jeu habituel. L'application de WM est facilement réalisable avec cet élément. Plus ne serait besoin dès lors de prélever un élément à la ligne d'attaque pour renforcer le système défensif comme ce fut le cas ces derniers dimanches. Il n'y a donc plus qu'à espérer que la cheville de Tacchella tiendra.

### En troisième ligue

#### Comète se porte bien

Résultats de dimanche :

GROUPE I. — Blue Stars - Buttes 2-0 ; Saint-Blaise - Couvet 1-3 ; Audax Ia - Cantonal II 0-0 ; Comète - Xamax II 5-0 ; Serrières - Boudry Ia 1-1 ; Etoile II - Sonviller, renvoyé.

Blue Stars semble sur la bonne voie. Un partage des points sanctionne l'égale valeur de Serrières et Boudry. Comète confirme ses prétentions en gratifiant Xamax II d'un résultat assez pénalisant. Ce n'est pas sans un rien de monotonie que nous enregistrons la défaite de Cantonal II, face à Auvier Ia : elle est toujours attendue cette défaite ; ce qui est plus difficile c'est de prévoir si la dizaine de buts sera atteinte ou non. L'explication entre Saint-Blaise et Couvet a donné lieu à une bataille ardente, dont les Covassons sont finalement sortis vainqueurs.

Dimanche prochain ce groupe bénéficiera d'une journée de relâche pour s'adonner au plaisir de la Fête des vendanges.

### GROUPE II. — Courtelary - Xamax

Ib 1-4 ; La Sagne - Boudry Ib 2-1 ; Le Parc - Florida 2-2.

Xamax II a fait fi de nos craintes en revenant de Courtelary avec l'enjeu complet : aurait-on de sérieuses prétentions ? Boudry a dû s'incliner devant les Sagnards qui paraissent se reprendre et s'accrocher.

Programme de dimanche 4 octobre : Florida - La Sagne ; Sonviller - Audax Ib ; Etoile II - Courtelary.

Florida fera mieux qu'un partage. Sonviller limitera peut-être en dominant Audax I. Quant aux Stelliens, ils leur faudra de l'énergie pour s'opposer à la deuxième équipe jurassienne en lice.

La semaine prochaine, il sera temps de faire un premier pointage des positions dans les deux groupes : déjà des tendances s'affirment momentanément.

Mis.

Le match de football Allemagne B-Suisse B, qui se disputera le 3 octobre à Constance, sera dirigé par l'arbitre italien Moriconi.

Le tirage au sort des rencontres du 3me tour principal de la coupe suisse de football, fixé au 1er novembre (avec entrée en lice des clubs de la ligue nationale) aura lieu le 17 octobre, à Berne.

## Les régates d'automne à Zurich



Les traditionnelles régates d'automne de Zurich viennent d'avoir lieu. Pas moins de quatre-vingt-dix embarcations y participèrent. Nous voyons ci-dessus les concurrents de l'épreuve des « huit » se diriger vers la ligne de départ.

## PENTATHLON

### Le Brésilien Malta en tête à Harrisbourg

La troisième journée du championnat du monde, à Harrisbourg, était consacrée au tir. Elle a été marquée par une défaite assez nette du tenant du titre, le Soviétique Nowikow, qui dut se contenter d'un résultat modeste. La tenue du leader provisoire du classement général, le Brésilien Malta, déjà vainqueur lors des Jeux panaméricains, confirme les qualités que ce concurrent avait affichées, il y a un mois.

Voici les résultats de l'épreuve de tir : 1. Ferdinandov (Hon) 960 p. ; 2. Tatarov (URSS) 940 p. ; 3. Riera (Arg) 940 p. ; 4. Miller (E-U) 920 p. ; 5. Tarasov (URSS) 920 p. ; 6. Harvey (E-U) 920 p. ; 7. Minder (S) 800 p. ; 8. Hagen (S) 780 p. — Classement par équipes : 1. URSS, 2660 p. ; 2. Hongrie, 1920 p. ; 3. Etats-Unis, 1640 p.

Classement intermédiaire après trois disciplines : 1. Malta (Bré) 2784 p. ; 2. Almeida (Mex) 2720 p. ; 3. Edera (Arg) 2692 p. ; 4. Miller (E-U) 2685 p. ; 5. Tarasov (URSS) 2478 p. ; 6. Katter (FH) 2451 p. ; 7. Ferdinandov (E-U) 2450 p. ; 8. Nowikow (URSS) 2335 p. ; 9. Patis (Fin) 2431 p. ; 10. Hagen (S) 2194 p. Par équipes : 1. Etats-Unis, 7664 p. ; 2. URSS, 7560 p. ; 3. Mexique, 7478 p. ; 4. Finlande, 7386 p. ; 5. Suède, 7237 p.

## JUDO

### Les Neuchâtelois défavorisés

Une première éliminatoire romande en vue des championnats suisses était prévue samedi à Lausanne. Sans qu'ils aient été avertis du renvoi de cette épreuve, les Neuchâtelois ont fait le déplacement pour trouver porte close. Le Judo-Club de Porrentruy était dans la même situation.

Pour les Neuchâtelois, le problème est maintenant complexe. En effet, cette éliminatoire aura lieu le 3 octobre, jour de la Fête des vendanges. Quant à Fuhrmann, candidat sérieux au titre de champion de la catégorie poids moyens, il est entré au service militaire. Obtiendra-t-il congé pour le 3 octobre à Lausanne et pour le 10 octobre à Fribourg ? Quelle organisation !

BALE. — La commission technique de la fédération internationale de handball, dont le siège est à Bâle, a donné son accord au calendrier de la coupe d'Europe des clubs de handball à sept, que lui avait présentée la fédération française, organisatrice. Le premier tour de la compétition 1959/60, dont les rencontres devront être disputées entre la fin novembre et le 8 décembre 1959, se présente comme suit :

Friseh Göttingen (Al) contre SV. Union (Fr) ; Arnus AF, 1880 (Da) contre Fribourgeois SBL (No) ; Dukin, Prague (Tché) contre CRK Borac (You) ; TVG. Allmeier (Hol) contre ETV. Saint-Gall (S) ; F.C. Porto (Por) contre COC. Flemllois (Be) ; Esch sur Alzette (Lux) contre P.U.C. (Fr) ; K.S. Sparta (Kou) contre Dinamo Bucarest (Rou). Le représentant suédois (Reeborgslids Idrottsklubb) est exempt.

## PING PONG

### Le tournoi de Sommertel

Disputé à Sommertel, ce traditionnel tournoi, organisé par le club local, a connu un vif succès. Ouvert à tous les clubs neuchâtelois, cette intéressante compétition, disputée selon la formule handicap et repêchage, a donné les résultats suivants :

Simple messieurs (35 inscriptions) : 1. Steinkü, Sappin, la Chaux-de-Fonds ; 2. Luglinbühl, Neuchâtel ; 3. Dreyer, Neuchâtel ; 4. Gindrat, Le Locle ; 5. Prétôt, Sappin, la Chaux-de-Fonds ; 6. Scuri, Maison des jeunes, Neuchâtel ; 7. George Brandt, Le Locle ; 8. Maurice Brandt, Le Locle ; 9. Francis Meyer, Le Locle ; 10. Cuany, la Côte, Peseux ; 11. Ray, Le Locle et Ghelli, Maison des jeunes, Neuchâtel, etc.

Simple dames (5 inscriptions) : 1. Mlle Marguet, Morteau ; 2. Mme Guyot, Cernier, Morteau ; 3. Mme Bésoni, Cernier féminin ; 4. Mlle Portmann, Cernier féminin et Mme Hofer, Cernier féminin.

Doubles (14 équipes) : 1. Brandt-Meyer, Le Locle ; 2. Luglinbühl-Dreyer, Neuchâtel ; 3. Prétôt-Dutronoy, Sappin, la Chaux-de-Fonds ; 4. Ray-Cuany, Le Locle ; 5. Brandt-Schneider, Le Locle, Laux-Steinke, Sappin, la Chaux-de-Fonds, Carnal-Gindrat, Le Locle, et Huguenin Pichot, Morteau, etc.

Le challenge par équipes revient au C.T.T. Neuchâtel grâce à Luglinbühl-Dreyer-Chassot.

Lors d'une réunion d'athlétisme à Budapest, l'équipe hongroise du relais 4 x 1 mille comprenant Kovacs, Szekeres, Inaros et Rozsvolgyi a établi un nouveau record du monde en 16'24". L'ancien record appartenait à l'Australie avec le temps de 16'25".

Vincent Richards, qui s'était illustré comme joueur de double en Coupe Davis à l'époque de Tilden, vient de décéder, à New-York, à l'âge de 86 ans. Il était le seul champion olympique de tennis de l'histoire puisqu'il avait remporté, aux Jeux de 1924, la médaille d'or dans ce sport qui ne devait plus jamais figurer, par la suite, au programme des Olympiades.

Pour le titre de champion d'Europe de boxe des poids légers, actuellement vacant, l'Italien Mario Vecchiato rencontrera, le 24 octobre à Milan, le Français Leouhari Godih.

VIENNE. — Il est possible que l'Autriche participe pas à la prochaine coupe du monde de football dont la phase finale doit se disputer au Chili, en mai/juin 1962. Selon certaines informations émanant des milieux sportifs viennois, le comité des dirigeants des clubs de première division ne serait prononcé contre l'inscription de l'Autriche au championnat du monde, tant pour des motifs financiers qu'en raison des modifications que les dates choisies obligeraient à apporter au calendrier du championnat national. La décision définitive ne pourra, toutefois, être prise que par le comité directeur de la fédération autrichienne de football, qui se réunira le 16 octobre à ce sujet.

## NOUVELLES BREVES

Réunion internationale de boxe à Bologne, poids coq : E. Mirinda (Arg) bat Mario Sitri (It) aux points, en dix rounds. — Poids plume : Aldo Pravisani (It) bat Rafael Gayo (Esp) aux points, en huit rounds. — Poids lourds : Francesco Cavicchi (It) bat Federico Friso (It) aux points, en dix reprises.

Le tirage au sort du premier tour de la coupe d'Europe de basket des clubs champions 1959/1960 opposera les équipes suivantes : Bulgarie contre vainqueur de Turquie-Israël ; Espagne contre vainqueur de Maroc-Portugal ; Géorgie contre vainqueur de Grèce-Roumanie ; Pologne contre vainqueur d'Allemagne de l'Est-Finlande ; Yougoslavie contre vainqueur d'Autriche-Italie ; Tchécoslovaquie contre vainqueur d'Allemagne occidentale-Suisse ; Belgique contre vainqueur de Luxembourg-France. — ASK. Riga, champion d'URSS, est qualifié d'office pour le tour suivant.

Coupe de football des champions européens ; tour préliminaire, match retour ; F.C. Porto-Etoile Rouge Bratislava 0-2 (mi-temps 0-0). Avant déjà gagné à l'aller par 2-1, Etoile Rouge Bratislava est qualifié pour les huitièmes de finales lors desquels il rencontrera Glasgow Rangers.

Six jeunes cyclistes d'Anvers ; positions à la neutralisation de mardi : 1. Capitain-Mollenzjer (Hol) 180 p. ; 2. de Roo-de Groot (Hol) 95 p. ; 3. Murray-Mac Lenn (Ais) 68 p. ; 4. Fischer-Keller-Vopel à tour : 6. van den Busche-Embrechts (Be) 87 p. ; 7. van Eggermont-Thomas (Be) 72 p. ; 8. Retvig-van Houtven (Da-Be) 57 p. ; 9. Gallati-Walliser (S) 4 p. A 2 tours : 10. Verachert-Joosen (Be) 68 p. Les autres équipes étaient à 3 tours et plus.

## NOTRE CHRONIQUE D'AUTOMOBILISME

### Disparition d'un as de la belle époque

Lundi est mort un des plus célèbres coureurs automobiles de la belle époque. Agé de 58 ans, il avait fait une carrière exceptionnelle.

Pilote officiel de « Mercedes », il possède un palmarès prestigieux comptant une bonne centaine de victoires remportées sur tous les grands circuits d'Europe dont dix-huit dans les Grands Prix d'Allemagne. Quatre fois champion d'Europe en catégorie course et sport, il est titulaire du record du monde de vitesse. Sa performance de 432 km. 700 à l'heure, départ lancé, n'a jamais été améliorée. Caracciola est plus particulièrement connu des amateurs de sport automobile qui se souviennent de la belle époque précédant le début de la guerre de 1939. Il y avait alors un peloton d'as authentiques dont les principaux, à part Caracciola, sont Rossemeyer, Tazio Nuvolari, Hans von Stuck. Caracciola avait un style sobre,

impeccable et se distinguait de ses adversaires par sa position très près du volant. Après la guerre, il reprit le pilotage pour disparaître de la compétition après un accident dont il fut victime, au volant d'une voiture de sport en 1952, sur le circuit de Berne.

XXX

La course de côte du Marchairuz a connu un vif succès. Il faut féliciter les organisateurs qui avaient prévu une compétition pour les pilotes non licenciés. Cette manière de faire permet à certains espoirs de goûter les joies du sport automobile. Quant à la course principale, celle des licenciés prenant part au championnat suisse, elle a permis à Walter sur « Porsche RSK » de battre son propre record. Signalons que Prêtre sur « Plymouth » et Lambert sur « Ferrari », tous deux pilotes de l'écurie des Trois chevrons, se sont classés en tête de leurs catégories respectives.

P. Mr.

# AU FIL DES ONDES

### Agacements

Il arrive que nos studios nous offrent quelques brefs moments amusants grâce aux farces et « blagueurs » professionnels R. Devos, René Dorin, Francis Blanche, et ces hommes-là savent ce qu'avec de l'esprit, des facettes, des patavités, on peut faire pour plaire aux auditeurs. Par malheur — et beaucoup trop souvent — ces amuseurs — là se produisent devant le public et ce dernier rit constamment, à chaque phrase. Il rit quelquefois très vulgairement, en outre, et nous autres, qui n'avons nul besoin de ces rires pour savoir ce c'est drôle, sommes agacés tout au long de l'émission (au et septembre). Par bonheur, Robert Lamoureux, lui, monologue seul et son unique présence est combien plus agréable aux sans-filistes !

### Joie dans le ciel

Cette joie ne fut pas franchement partagée par les auditeurs qui, le 20 septembre, écoutèrent la création radiophonique de l'œuvre ramuzienne du même nom. Cette résurrection d'un village et de ses habitants — ces derniers, bien réincarnés, disons-le, par les acteurs de Radio-Lausanne — cette vie éternelle devant les micros est un peu maladroite, et souvent cocasse, bien qu'on ne cherchât aucunement, certes, à donner cette impression aux auditeurs que nous sommes. Il y a tout de même des inraisonsnables qui ne tiennent pas debout. Ce qui est supportable à la lecture devient absurde, outré, ou gênant, dans une réalisation audible et au cours de dialogues de ressuscités villageois. L'anticipation de la résurrection est l'une de celles, à ce que je crois humblement, qu'il est préférable de laisser de côté. Il y a là, dans cette réalisation biscornue, la marche orageuse des réprochés vers les miraculés horribles (où est donc la sérénité des élus ?) et qui fut le point culminant d'un « ratage » dont nous ne garderons pas un souvenir plaisant, encore que la langue de Ramuz conservât ses qualités réelles dans la bouche des personnages.

### Histoire d'une bouteille

Cette bouteille est pleine, elle contient du vin de petite naissance, nous dit le bon causeur Saint-Granier, le 26 septembre. C'est, par exemple, du vin des Côtes de Provence. Ce flacon est payé au producteur soixante francs et tout de suite, est grevé d'un impôt de quarante francs. La bouteille va chez un épicer qui la vendra 260 à 280 fr. Elle peut aller aussi chez un petit restaurateur, qui la vendra cinq cent francs. Mais chez un grand cafetier, on la vendra se vendre huit cents francs. De telle sorte, dit le causeur de Radio-Paris,

que le garçon qui, en dernier lieu, débouchera la bouteille, gagnera bien davantage, avec son seul pourboire, que le producteur du vin : cette bouteille aura été vendue quatorze fois son prix premier ! Ces détails furent tirés d'un article du diplomate Wladimir d'Ormesson, « homme, dit Saint-Granier, qui n'est pas un plaisantin ». Certes non !

### Musiciens de Berne

Le corps de musique d'harmonie, de la ville de Berne a apporté, le 27 septembre, quelques échantillons de ses canotiers et elles sont grandes ; la souplesse du jeu, un accord toujours excellent, le rendement individuel intéressant, une fusion remarquable, tels sont les agréments musicaux que nous avons pu apprécier, et ceci tout spécialement.

### Et à part cela...

...vous aurez pu écouter la férie de Jacques-Dalcroze, « Le petit roi qui pleure », le 20 septembre ;

- le même jour, du Palais de Chaillot, à Paris, l'Orchestre philharmonique de New-York ;
- les bons commentaires de E. Ansermet aux enfants des écoles, sur Debussy et « La mer », le 21 septembre ;
- le Festival de Montreux, Carl Schuricht et Arthur Gremiaux, le même soir sur Paris ;
- le « Bacchus » de Jean Cocteau, avec Jacques Dacmeine et Nelly Borgeaud, le 22 septembre ;
- de jeunes chefs d'orchestre, au concours du Festival de Besançon, le 23 au soir ;
- l'intéressant « Carnet de route » d'Isabelle Debran, le 25, et le beau Concerto pour harpe et orchestre de Haendel, en fin d'après-midi, le 27 septembre.

Le P. S.

### Solution du No 83

lément au cours de l'interprétation brillante de la Danse nationale polonaise. Compliments au chef, Bruno Goetz.

### Hauts exemples

Tant de nos petits orchestres provinciaux croient de leur constant devoir de mettre à l'étude des ouvrages difficiles, peu assimilables, mais « classiques », et repoussent avec dédain des compositeurs tels que Suppé, Offenbach, Joh. Strauss, E. Coates, etc. Que n'ont-ils, nos musiciens, écouté, le 27 septembre, des ensembles parmi les premiers du monde : l'Orchestre de Philadelphie (Ormandy), celui de l'Opéra d'Etat de Berlin (Hansgeorg Otto), la Philharmonie de l'Allemagne de l'Ouest (W. Schüchter), et d'autres, nous offrir, sur Radio-Vienne, valses, ouvertures, barcarolles, etc., des compositeurs nommés ci-dessus, et auxquels leurs masses orchestrales magnifiques rendaient un hommage éclatant.

Le Père Sorell.

## PETITE CHRONIQUE DE LA T.V.

### Ouvrez l'œil et le bon...

### 69,245 CONCESSIONS A FIN AOUT

Au 31 août, le nombre des concessions en Suisse s'élevait à 69,245, dont 63,381 privées et 5864 publiques. Pour les mois de juillet et d'août, l'accroissement a été de plus de 3000 concessions (juillet : 1643, et août : 1367). La répartition approximative par région linguistique est la suivante : Suisse romande environ 15,000, Suisse allemande 48,700 et Suisse italienne 5500.

Ce sont les directions téléphoniques de Zurich (262), Bâle (253), Bellinzzone (138), Lausanne (108), Saint-Gall (98), Genève (80) qui ont enregistré les augmentations les plus marquées pour le mois écoulé.

### LE MAGAZINE AGRICOLE SERA DIFFUSÉ DEUX FOIS PAR MOIS

En relation avec l'actualité, le « Magazine agricole » présenté par J. Ladermann, rédacteur en chef de « La Terre vaudoise », a trouvé l'audience non seulement des spectateurs de la campagne mais aussi de ceux de la ville. Il a montré des cultures peu connues du public, abordé le problème du lait, traité des questions de la vigne et du vin, de l'emploi rationnel des machines agricoles, etc. Il a réalisé des émissions dans les cantons de

Vaud, Valais et Genève et préparé des émissions dans les cantons de Neuchâtel et de Fribourg.

Dès cet automne, le « Magazine agricole » sera diffusé deux fois par mois — chaque émission durant 15 minutes — à une heure plus favorable, soit le dimanche à 17 heures. Sous le titre de « Terre romande », il continuera à traiter des problèmes de notre agriculture.

### DES CONSEILS JUDICIEUX AUX ENFANTS QUI REGARDENT LA TV

L'UNDA, l'Association catholique internationale pour la radiodiffusion et la télévision, a publié un code des éducateurs usagers de la TV qui précise, notamment, que le poste de TV ne doit pas être placé trop haut par rapport aux enfants, que l'enfant doit être assis dans une position confortable évitant le laisser-aller et les attitudes fatigantes et déformantes, qu'il faut habituer l'enfant à être poli envers les autres spectateurs. Mieux vaut quitter le spectacle pour lequel on n'a pas d'intérêt que de perturber le plaisir des autres.

La TV n'a pas sa place pendant les repas. L'émission trop tardive est contre-indiquée pour les enfants. Elle est mal reçue s'ils sont fatigués ; elle nuit encore au sommeil. Un intervalle d'environ un quart d'heure doit être ménagé entre la fin de l'écoute et le coucher.

### NOUVEAUX ESSAIS DE TRANSMISSION TV EN MONTAGNE

Les Russes étudient actuellement dans la région d'Alma-Ata, dans le Kazakhstan, la possibilité de transmettre en montagne des images TV grâce au phénomène de l'amplification diffractionnelle des ondes de moins d'un mètre, par des obstacles naturels coniques.

Ce procédé utilise, paraît-il, les cimes des montagnes qui joueraient le rôle d'amplificateurs et de réflecteurs. Des télespectateurs recevraient ainsi à une distance de plus de 190 kilomètres les programmes de l'émetteur d'Alma-Ata dont ils sont séparés par une chaîne de montagne élevée.

## CARNET DU JOUR

Cinéma

Rex : 15 h. et 20 h. 15. Les tanks arrivent.

Studio : 15 h. et 20 h. 30. Terreur sur Rome.

Cinéma : 14 h. 30 et 20 h. 30. Bonjour sourire.

Apollo : 15 h. et 20 h. 30. 10, rue Frédéric.

Palace : 15 h. et 20 h. 30. Julie la Rousse.

Arcades : 15 h. et 20 h. 30. Nuits d'Europe.

PHARMACIE D'OFFICE : Dr M. Wildhaber, Orangerie. Dès 2 heures, pour urgences seulement.

# MOTS CROISÉS

Problème No 84

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALEMENT

- Elle retient tout. — Ils recherchent les effets.
- Comme on en voit peu.
- Fleuve d'Irlande. — Abréviation. — Article.
- Airs connus.
- Fleuve. — Il trahit celle qui l'aime. Remué.
- Fille d'Harmonie. — Fleuve. — Sur la carte d'un docteur.
- Tentant.
- Pour marquer des points. — Connaissance. — Peintre hollandais.
- Causes d'une inégalité.
- Secrète. — Se trouve.

VERTICALEMENT

- Volonté. — L'espoir s'enfuit quand on le lâche.
- Voleur au petit pied.
- Où se mélangent les voix des témoins, des basses et même des muets. — Un peu de pognon. — Symbole chimique.
- Victoire de Napoléon. — Dévidoir.
- Autre symbole chimique. — Un peu aigre.
- Elle ne nous empêcherait pas de cracher au bassin. — He.
- Le meilleur ami de l'égoïste. — Peintre français.
- En somme. — Venu. — Facture.
- Pour bien prendre ses distances.
- Dieu de la Guerre. — Vieille armée.

Solution du No 83

1	A	S	D	I	S	C	R	E	T
2	M	O	D	E	S	T	I	E	I
3	I	L	E	E	U	C	O	R	
4	C	O	C	A	R	D	I	O	E
5	A	C	O	S	E	O	P	T	E
6	L	O	U	P	P	L	I	D	
7	P	R	E	T	R	E	S	S	E
8	R	E	A	R	O	S	O	S	
9	I	G	R	E	N	I	E	R	S
10	P	I	E	U	S	E	S	T	E

# RADIO

MERcredi

SOTTENS ET TELEDIFFUSION

7 h., réveil à deux temps. 7.15, informations. 7.20, fin des réves. 9.15, émission radiocroisier. 9.45, le psautier. 10.10, reprise de l'émission radiocroisier. 10.40, danses antiques. 11 h., émission d'ensemble. 11.30, refrains et chansons modernes. 12 h., au carillon de midi, avec à 12.25, le rail, la route, les ailes. 12.45, informations. 12.55, d'une gravure à l'autre. 13.20, au concours international d'exécution musicale de Genève. 13.30, piano, chant, haubois, alto et trompette.

16 h., feuilleton. 16.20, Jazz aux Champs-Élysées. 16.50, trois musiciens français d'aujourd'hui. 17.30, l'heure des enfants. 18.15, nouvelles du monde chrétien. 18.30, rendez-vous d'été. 19 h., cro-partout. 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.45, concert-sérénade. 20.15, question-ne, au concert-répond. 20.30, au concours international d'exécution musicale de Genève : hautbois, trompette, altos, chanteurs et chanteuses et l'orchestre de la Suisse romande, direction Jean Meylan. 22.30, informations. 22.45, le magazine de la télévision. 22.55, chansons de la nuit. 23.12, musique patriotique.

BEROMUNSTER ET TELEDIFFUSION

6.15, informations. 6.20, variétés musicales. 6.50, quelques propos. 7 h., informations. 7.05, mélodies populaires. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., trio Hank. 12.20, nos compliments. 12.30, informations. 12.40, orchestre récréatif. 12.45, imprévu. 13.35, chants d'automne. 14 h., pour Madame.

16 h., orchestre champêtre. 16.15, his toires valaisannes. 16.45, solistes. 16.55, symphonie. 17.25, disques. 17.30, pour les enfants. 18.05, mélodies de Cole Porter. 18.25, accordéon. 18.40, musique espagnole. 19 h., actualités. 19.20, sport. 19.30, informations. 19.45, informations. 20.35, der Pfarrermangel in der evang.-ref. Landeskirche, discussion. 21.35, Rostislav Inconnu. 22.15, informations. 22.20, musique sur la route.

TELEVISION ROMANDE

17.15, pour vous les jeunes. 20 h., téléjournal. 20.15, férie sur glace. 21.15, résultats du concours de l'émission « Qui est-ce ? ». 21.20, reflets du temps passé. 21.45, télé-flash. 21.55, session d'automne des Chambres fédérales. 22 h., informations.

EMETTEUR DE ZURICH

17.15, pour les enfants. 20 h., téléjournal. 20.15, Holiday on Ice. 21.15, session au Palais fédéral. 21.20, reflets du temps passé. 21.45, téléjournal.

Un des meilleurs romans dessinés français

**CÉCILE**  
la petite couturière de PARIS

Copyright by Opera Mundi et Cosmopress

## Petits brûleurs à mazout

« MICROTHERM »

pour chauffage central de un à douze radiateurs, s'adaptant à toute chaudière. Représentant - Installateur : G. Luthy, tél. 5 25 96.

Les cheminées d'intérieur qui fonctionnent bien sont construites par E. Bisacclanti Neuchâtel, tél. 5 30 02

C'est à Colombier à quelques pas du vieux château que vous trouverez la collection la plus complète de

## tissus de France et mobiliers de style

NOUVELLE GRANDE EXPOSITION Spécialité de mobiliers RÉGENCY

Fred. KUNZ TAPISSIER-DÉCORATEUR COLOMBIER Tél. 6 33 15 et 6 35 57

## Une cuisinière

à gaz ou électrique « Gaggenau » s'achète chez

René Tanner

en exclusivité à Neuchâtel Dîme 93, la Coudre Tél. 5 51 31

AUTO-ECOLE VIGUET Tél. 5 53 51 - NEUCHÂTEL



## filtre le plus efficace

- placé en retrait, il n'est jamais en contact avec la langue et les lèvres
- composé de 30000 éléments filtrants, il purifie la fumée mieux que tout autre filtre de cigarette Maryland.

## arome pur et riche

bien mis en valeur par un procédé de torréfaction nouveau qui souligne tout le bouquet des meilleurs tabacs Maryland

## pour qui sait choisir ce qui distingue...

20/1.-



## Cirez sans vous baisser

En pressant le sachet plastique, faites tomber sur le sol quelques pois de cire NOXON extra-dure.

A l'aide d'une brosse à récurer entourée d'un chiffon, vous étalez la cire NOXON en une pellicule résistante, qui reluit en moins de rien.

Un seul sachet vous suffit pour un appartement de 3-4 pièces. La fine pellicule de cire est si résistante qu'elle peut être plusieurs fois rafraîchie au chiffon humide et lustrée à nouveau

grâce à

## NOXON

cire spéciale extra-dure en sachet plastique à Fr. 1.95

BON FAN

Mme/Mlle \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

Localité \_\_\_\_\_

Adresser comme imprimé à Henkel & Cie S.A., Pratteln/BL

## enfin tout en un paquet



Grâce à Dixan vous supprimez les produits de rinçage décalcifiants de préblanchiment et par-dessus le marché des réparations coûteuses

## avec mousse freinée pour toutes les machines

★ Avec Dixan, la cuve de votre machine à laver aura fini de déborder: la mousse de Dixan est freinée. ★ Le lissu garde toute son efficacité. ★ Dixan vous donne un linge parfaitement propre, d'une blancheur éblouissante. ★ Pour les chemises d'hommes, ne traitez plus cols et poignets à part; du premier coup, ils seront impeccables. ★ Non content de soigner votre linge, Dixan ménage votre machine. ★ Essayez-le à votre prochaine lessive. ★ Vous direz à votre tour: avec un tel produit, j'apprécie doublement ma machine à laver!

Chaque spécialiste vous le dira:

## Votre machine à laver et Dixan sont inséparables!

Henkel & Cie S.A., Pratteln/BL 487/23/21

## FEUILLETON

de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

## Le seuil interdit

par SAINT-ANGE

18

Adeline ne pensait guère à Bruno. Les soins d'infirmière et la charge de la maison suffisaient à ses préoccupations. Le troisième jour, Mlle de Flossac commença à guetter de sa chaise longue l'arrivée des trains; le quatrième, elle s'étonna de n'avoir rien au courrier; le cinquième, Adeline dut la consoler de l'absence, et surtout du silence de son neveu. — Bruno s'est laissé entraîner par ces gens qui ne faisaient que traverser le pays. Il n'a guère eu le temps d'écrire. Nous recevrons de ses nouvelles tôt ou tard. — Au fond d'elle-même, elle le taxait d'indifférence injustifiable. « Il aurait pu, au moins, s'informer de la santé de marraine. Si elle va mieux, il l'ignore, et elle était pitoyable lorsqu'il l'a quittée. » Le trantran de la vie provinciale emportait, à nouveau, les trois femmes solitaires vers un trop radieux été. Au bout du dixième jour, Mlle de Flossac reçut une lettre timbrée d'Espagne. Bruno expliquait qu'il lui avait été impossible de quitter son futur et généreux commanditaire et

sa femme. Le couple s'était toqué de lui. L'essentiel était que le projet de scénario des « Moines rouges » eût plu. Hélas, Bruno se trouvait au regret de ne pouvoir fixer la date de son retour. Il adressait à sa tante et à Lina d'affectueux souvenirs, empreints de la mélancolie d'une séparation inattendue.

L'épître rasséréna Mlle de Flossac. — Tu avais raison, Linette, il s'est laissé entraîner. Félicitons-nous de l'aubaine qui lui échoit. (Elle retourna la feuille dans tous les sens.) Quel étourdi! Il ne nous communique même pas une adresse où nous pourrions lui écrire... Mais quand nous reviendra-t-il? Quand nous reviendra-t-il? — Peu importe! Nous ne nous enlèverons pas d'ici là, grommela Armelle, qui desservait. Et, sous son éternel mouchoir noué au menton, elle se retira avec la dignité d'une vieille pythie.

Adeline ne put retenir son rire. — Je n'ai pas l'impression que le garçon ait séduit Armelle. Il n'a pas l'air de lui manquer! Elisabeth s'emporta: — C'est le cadet de mes soucis. La pauvre devient insupportable. Sous prétexte que le destin l'a accablée, elle croit qu'il est de son devoir d'avertir le genre humain que le malheur guette toujours ses proies. Ces temps-ci, elle rôdait autour de moi et ses mines me signifiaient: « Vous êtes beaucoup plus

malade que vous ne le supposez. Vous faites venir le docteur, cela suffit-il? Pensez donc à son curé!» (Elle parut soudain inquiète.) Mais que veut-elle nous suggérer au sujet de Bruno? Je vais aller la relancer jusqu'au fond de son antre pour en avoir le cœur net.

— Alors, marraine, ne te mets pas en colère, le docteur l'interdit... Si j'entends des éclats, j'interviens.

— Non, reste ici, et lis le journal, ordonna Mlle de Flossac. Elle craignait que sa filleule non seulement n'entendit, mais peut-être n'approuvât les récriminations de la servante. A voix basse, elle interrogea Armelle, bloquée sous le manteau de la cheminée.

— Qu'as-tu contre mon neveu, vieille sottise? Dis-le tout de suite. A peine Armelle eut-elle ouvert la bouche, que Mlle de Flossac lui commanda: — Moins fort... Dieu merci, j'ai conservé la finesse de l'ouïe.

— Je n'ai rien contre votre neveu, mais je le trouve trop mielleux. On ne prend pas les mouches avec du vinaigre, et il est tout sucre, tout miel avec vous.

— Alors, Adeline et moi, nous sommes des mouches? La comparaison est flatteuse. Bon, et après? — Votre neveu, avec l'air de ne s'intéresser qu'à ses « Moines rouges », mène pourtant sa petite enquête sur les revenus de Mademoiselle...

— Moins fort, moins fort, te dis-je. Je ne suis pas sourde. Quelle enquête?

— Aux carrières, près des ouvriers. Je crois même qu'il a réussi à prendre l'apéritif Langeac avec l'ingénieur.

— Eh bien! où vois-tu du mal là-dessous? Il est curieux de connaître mes ressources? C'est naturel, surtout s'il a l'intention de me demander la main d'Adeline. Il s'est épris d'elle. Lui, n'a pas de fortune, la mienne doit revenir à ma filleule. Tout cela se tient. Le mariage est d'abord une question d'amour, puis de convenance, enfin d'intérêts. Il semble que, pour une paysanne, tu manques soudain de bon sens.

— Que non point, mais vous avez le don d'embrouiller les choses à votre guise. Moi, je suis certaine que votre neveu ne s'occupera de Mlle Adeline qu'autant qu'il la saura dotée.

— Tais-toi, langue de vipère, et je te défends bien de raconter à Linette tes sornettes venimeuses.

— Je ne vous aurais rien raconté non plus, si vous ne m'aviez tarabustée. Si Mlle Adeline quête mon avis, je vous prévins que je le lui donnerai.

— Tu n'es qu'une cabocharde, tu n'es qu'une...

Armelle saisit la main de sa maîtresse et la baisa dans un geste furtif et prompt d'attachement.

— Ne vous fâchez pas, ne vous fâchez pas...

La vieille fille, désarmée, lui sourit. — C'est vrai, tu as raison. N'en parlons plus... Faisons la paix et tâche de ne pas continuer à jouer ton rôle de rabat-joie.

Les semaines s'écoulèrent, alors, avec une telle monotonie, que Lina, stupéfaite, dut s'avouer à elle-même que le passage de Bruno avait tout changé.

« Marraine va mieux, je devrais me sentir soulagée, heureuse, et je m'aperçois que je m'ennuie et voici que, moi aussi, j'attends de ses nouvelles avec impatience et que je souhaite son retour... Pourquoi? Pour la diversion, l'intérêt qu'il mettait dans nos existences? Et après?... En admettant qu'il demeure encore un mois à Chanteuges, à quoi nous occuperons-nous quand il nous quittera, emportant son scénario dans sa valise et ne nous laissant que la compagnie de ses héros imaginaires?... »

Elle guettait les trois coups du facteur. Des cartes de Murcie, de Grenade, de Séville, jalonnaient pour les deux femmes le voyage de l'absent. Lorsque Adeline reçut une vue de Madrid, Mlle de Flossac s'écria: — Vive Dieu, ma chérie, Bruno remonte vers nous! Quand nous recevrons un mot de Saint-Sébastien, il ne mettra guère plus d'une semaine pour nous rejoindre.

## IV

Vers deux heures du matin, le heurt retentit sur la profonde caisse de résonance que formait la maison.

Mlle de Flossac fut aussitôt debout. Elle dut entrer dans la chambre d'Adeline et secouer la jeune fille.

— Tu n'entends rien? Ah! quel sommeil! Je descends lui ouvrir. Adeline s'enveloppa dans sa longue robe de laine. Le col emprisonna les deux nattes plaquées sous l'étoffe.

« Voici cinq semaines tout juste qu'il est parti. Comment peut-il se permettre d'arriver à une telle heure... (Elle enfila ses mules et descendit en vacillant.) Tant pis s'il me découvre sans être coiffée, les cheveux tirés. »

En bas, dans la salle, Elisabeth avait déjà allumé les lampes et se démenait en caquetant.

— Salue ta cousine, Bruno, et que ton shake-hand vigoureux l'arrache aux puissances du sommeil. — Bonsoir, Adeline! — Bonsoir, Bruno!

(A suivre.)

Notre franc-cigarettes vaut maintenant davantage



Le paquet de cigarettes à un franc est de loin le plus apprécié, puisqu'il représente plus de 60% des cigarettes fabriquées en Suisse. Et maintenant, ce franc populaire retrouve sa pleine valeur grâce à la nouvelle Sullana 3. Format long prolongé, profitant et élégant. Le mélange de fins tabacs, d'Orient absolument purs, sélectionnés avec soin, vous dispense trois plaisirs de qualité: richesse, saveur et douceur. Le filtre ultra-moderne vous assure le maximum de protection que peut fournir un filtre sans diminuer l'arôme. Le fumeur le plus délicat, le plus sensible et le plus exigeant sera comblé.

Avec pièce d'un franc imprimée sur l'étiquette de fermeture.

FORMAT LONG avec et sans filtre Fr. 1.-

Ce qu'il y a de mieux pour votre franc:

la nouvelle Sullana 3

Voyez nos prix, ils sont SANS CONCURRENCE

Unique en Suisse

Des milliers de meubles réalisés par les plus grandes fabriques de Suisse

10 ans de garantie  
Facilités de paiement  
Reprises de vos vieux meubles  
Livraison gratuite

50 chambres à coucher de Fr. 650.- à 2500.-  
45 salles à manger de Fr. 500.- à 2200.-  
70 studios-salons de Fr. 190.- à 1800.-

Prix jamais vus sans concurrence  
Entourage Fr. 109.- Combiné 180 cm. Fr. 360.-  
Armoire Fr. 120.- Bureau ministre Fr. 165.-  
Fauteuil Fr. 40.- Table à rallonges Fr. 110.-  
Chaise Fr. 19.- Divan-lit Fr. 125.-

Le roi du bon marché

William Loup, Parcs 107, Neuchâtel  
Tél. 5 82 15

Vente unique Par catalogue  
M. Loup passe sans engagement à votre domicile

Pas content de vos achats?  
Nous vous remboursons

Un vin réussi - Beaujolais Saint-Léger

5% timbres S.E.N.J. net

le l. 2.65 2.52

par 10 l., le l. 2.39

verre en plus  
ZIMMERMANN S. A.

A la française

# Vivacité d'arôme

Si vous aimez «ce qui a du goût», vous apprécierez la moutarde «Mont d'Or» à la française. Sans être trop forte, la moutarde «Mont d'Or» flatte les narines; elle dilate les papilles gustatives; elle met en joie le palais! Une moutarde pour les gourmets!

Contre 10 points, vous recevez soit un service à salade, en matière plastique, soit un beau couteau-scie en acier inoxydable.

Avec bon-images Avant

Plus économique que le tube 250 g. Fr. 1.10

Bourgeois Frères & Cie S. A., Bâle-Ville

## A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

### VIGNOBLE

**HAUTERIVE**  
Vacances de vendanges  
(c) La commission scolaire a fixé les vacances de vendanges du mercredi 30 septembre au 13 octobre compris.  
La récolte étant abondante cette année, les enfants du village ont trouvé facilement à se placer et c'est le 80% de la classe supérieure qui vendangera chez les viticulteurs de la région. Il ne reste qu'à souhaiter bonne humeur et beau temps aux vendangeurs du 1959.

### EN PAYS VAUDOIS

**SAINTE-CROIX**  
Montée de la nouvelle cloche  
(c) Samedi matin, au cours d'une cérémonie présidée par M. F. Ceppi, municipal, à laquelle assistaient les autorités des élèves des écoles et les sociétés musicales locales venues en cortège devant le temple, la nouvelle cloche «Espérance» a été montée jusqu'au clocher. Elle remplacera désormais la cloche éfée qui avait été fondue en 1744.

### RÉGIONS DES LACS

**ESTAVAYER**  
Réunion des officiers d'état civil  
(sp) L'Association fribourgeoise des officiers de l'état civil a tenu dimanche son assemblée générale à Estavayer-le-Lac, sous la présidence de M. A. Zurkinden. L'assemblée fut suivie d'un banquet à la Fleur-de-Lys honorée de la présence des représentants des autorités cantonales et locales et d'une promenade en bateau malheureusement contrariée par le mauvais temps. Cette journée avait été parfaitement organisée par M. Jean Carrad, officier de l'état civil d'Estavayer.

**Rencontre de chanteurs fribourgeois et bernois**  
(sp) Samedi après-midi à eu lieu, à Estavayer-le-Lac, une rencontre amicale de la Société de chant de la ville de Fribourg et de celle de la ville de Berne. Les discours et échanges de diplômes ont été encadrés de productions chorales. La Chanson d'Estavayer s'est associée à cette manifestation d'amitié des chanteurs fribourgeois et bernois.

## Dans la joie et la gaieté, les Neuvevillois ont célébré leur «Dimanche de vendanges»

De notre correspondant:  
Organisée dans le cadre des «Dimanches de vendanges» du lac de Bière, la manifestation automnale neuvevilloise de cette année avait un caractère plus local que les années précédentes. Samedi et dimanche derniers étaient les deux seuls jours officiels de la fête, et c'est pendant ce week-end qu'eurent lieu toutes les attractions et les productions.  
Samedi après-midi, l'orchestre neuvevillois de jazz, le «Saratoga Creole Jazz Band», qui allait durant la soirée mener la danse sur le podium installé à la place de la Liberté, ouvrait la



Groupe costumé de la fanfare de la Neuveville «La Solide» (Photo Acquadro, la Neuveville.)

manifestation en effectuant une tournée qui, de la Neuveville, le menait dans les villages du Plateau de Diesse, ainsi qu'à Douanne et à Gléresse, sur un camion équipé également par le «Tiger Skiffel Group». Malheureusement, la pluie se mit à tomber en cours de route, et les organisateurs craignirent le pire durant un instant. Fort heureusement, à 20 heures, une accalmie permettait à la fanfare «Concordia», de Bière, dirigée par M. A. Gabrielli, de l'Académie de musique de Rome, de présenter un concert fort apprécié; encadré par des productions du chœur d'hommes «Union», du petit groupe de la fanfare de la Neuveville, «La Solide», et de la société de gymnastique.  
Un nombreux public se pressait dans les «carnotzels», les restaurants, et surtout dans la rue où de nombreux commerçants avaient ouvert un stand. Le dimanche, le public put admirer les expositions organisées par la circonscription. Au Progymnase, le peintre Charles Barraud exposait ses toiles et mosaïques et dans le pressoir de l'hôtel de ville, Ericka Krachpeltz avait, comme les années précédentes, accroché ses tableaux de fleurs. Le musée, inauguré la veille, était aussi ouvert aux horticulteurs à la localité avait organisé une exposition d'horticulture et d'arboriculture.  
Dans la rue, deux orchestres animaient la danse. Les accordéonistes et

### Augmentation constante de la population

(c) Au cours du mois d'août, 495 personnes (288 Suisses et 207 étrangers) sont venues s'établir à Bière. Par contre, 363 personnes (245 Suisses et 118 étrangers) ont quitté la commune.  
Les naissances furent au nombre de 81 (42 garçons et 39 filles) et les décès au nombre de 32 (24 hommes et 8 femmes).

La population de la ville de Bière a ainsi augmenté en un mois de 179 personnes pour atteindre le chiffre de 57.952 habitants. Pendant les huit premiers mois de 1959, elle s'est accrue de 1384 personnes.

### Les accidents

Trente-sept accidents, 1 mort, 34 blessés et pour 47.150 fr. de dégâts matériels, tel est le bilan de la circulation sur les routes biernoises pendant le mois d'août.

### Le marché du travail

A fin août, l'Office du travail de Bière disposait de 395 places vacantes (100 pour hommes et 295 pour femmes). Il y avait alors 35 personnes à la recherche d'un emploi (15 hommes et 20 femmes), 8 chômeurs complets (6 hommes et 2 femmes) et 8 chômeurs partiels (4 hommes et 4 femmes).

### PORTALBAN

**La chasse**  
(c) La chasse a déjà commencé depuis une semaine et bien des chasseurs se sont mis en piste. Les disciples de saint Hubert sont venus nous prouver que l'automne avait bien débuté.

### VAL DE RUI

**Les GENEVEYS-SUR-COFFRANE**

**La course des personnes âgées**  
(c) Samedi après-midi, les personnes âgées de notre village ont pu d'un après-midi splendide grâce à la Société d'émulation qui a organisé pour eux la course annuelle et à 17 automobilistes complaisants.  
Le départ a été donné à 13 h. 15 et la colonne des voitures a suivi le trajet suivant: Malvillers, la Chaux-de-Fonds, Saignelégier — où un arrêt avait été prévu — les Reussilles, Saint-Imier, route des Pontins, Veules-Prés, où devait être servi un copieux repas des quatre heures.  
C'est dans une ambiance très particulière que se déroula toute la course. Après avoir joui du beau panorama du Jura, nos personnes âgées eurent le grand privilège d'être diverties par M. G. Blanchard, artiste de notre vallon, le pasteur Porret dit quelques mots aimables, de même que M. M. Calame, président de la Société d'émulation. Soulignons le beau geste des samaritains qui se sont occupés du confort des personnes âgées. A l'arrivée, la fanfare municipale «L'Harmonie» joua quelques morceaux.

### DOMBRESSON-VILLIERS

**Tir amical 1959**  
(c) Samedi après-midi et dimanche matin à eu lieu le tir amical annuel au stand de Sous-le-Mont. 64 tireurs prirent part à cette joute amicale, dont 19 obtinrent la distinction pour 80 points et plus. Voici les résultats par société:  
1. Dombresson-Villiers gagnant le challenge pour un an, moyenne 80,066 pts; 2. Savagnier, moyenne 70,857 pts; 3. Le Fâquier, moyenne 78,833 pts; 4. La Côte-tière, moyenne 64,250 pts; 5. Valangin-Boudevillers, moyenne 47,666 pts.  
Les meilleurs résultats individuels enregistrés furent les suivants:  
Jean Von Gunten, Dombresson-Villiers, 88 pts; Jean-Louis Geiser, Dombresson-Villiers, 87 pts; Eugène Cuche, Le Fâquier, 87 pts; Henri Fuchs, Valangin-Boudevillers, 87 pts; Marcel Tschanz, Dombresson-Villiers, 85 pts; Luc Gaberel, Savagnier, 85 pts; Joseph Lienher, Savagnier, 84 pts; Rudolph Wältli, Le Fâquier, 83 pts; André Bourquin, Dombresson-Villiers, 83 pts.

### COFFRANE

**Concours de bétail**  
(c) C'est par un temps frais et sous quelques ondées que le concours annuel de bétail s'est déroulé à Coffrane, samedi après-midi. Cent soixante pièces furent présentées aux experts et tout ce bétail formait un ensemble de choix. Les jeunes vaches furent particulièrement remarquées par les experts.

### Communiqués

**Le 3 octobre dans la Broye fribourgeoise**  
C'est ce samedi 3 octobre, dans le charmant village de Saint-Aubin, de la Broye fribourgeoise, que rouleront une nouvelle fois les sphères de la Loterie romande. Evénement pour cette aimable petite localité dont les habitants seront en fête. Evidemment, pour vous aussi, car bien sûr vous avez pris un billet, et bien sûr également vous serez parmi les heureux gagnants (il faut toujours espérer)! Mais événement surtout pour les pasteurs, dirigeants d'œuvres de bienfaisance ou d'utilité publique, qui ont besoin des subsides de la Loterie romande pour améliorer le sort du pauvre monde!

## Nouvelles économiques et financières

### BOURSE

(COURS DE CLOTURE)

### ZURICH

OBLIGATIONS	28 sept.	29 sept.
3 1/2 % Féd. 1945, déc.	103.20	103.-
3 1/4 % Féd. 1946, avr.	102.-	102.-
3 % Féd. 1949	98.-	98.-
2 1/2 % Féd. 1954, mars	95.-	95.-
3 % Féd. 1955, juin	97.85	97.85
3 % C.F.F. 1938	98.75	98.50

ACTIONS	28 sept.	29 sept.
Bque Pop. Suisse (p.s.)	1220.-	1225.-
Union Bques Suisses	2500.-	2495.-
Société Banque Suisse	1800.-	1820.-
Credit Suisse	1830.-	1843.-
Electro-Watt	1800.-	1825.-
Interhandel	3450.-	3450.-
Motor-Colombus	1480.-	1480.-
Indelec	910.-	925.-
Italo-Suisse	818.-	822.-
Reassurances Zurich	2435.-	2450.-
Winterthur Assur.	835.-	840.-
Zurich Assurances	5175.-	5160.-
Saurer	1295.-	1300.-
Aluminium	4050.-	4050.-
Bally	1425.-	1430.-
Brown Boveri	3180.-	3245.-
Fischer	1530.-	1575.-
Lonza	1480.-	1500.-
Nestlé	2080.-	2090.-
Nestlé nom.	1380.-	1400.-
Sulzer	2680.-	2700.-
Baltimore	185.-	187.50
Canadian Pacific	118.50	117.50
Pennsylvania	70.75	71.75
Aluminium Montréal	143.50	145.50
Italo-Argentine	33.25	33.50
Philips	727.-	731.-
Royal Dutch Cy	178.-	181.-
Sodec	59.75	59.75
Stand. Oil New-Jersey	210.50	213.-
Union Carbide	604.-	606.-
American Tel. & Tel.	337.-	342.50
Du Pont de Nemours	1098.-	1120.-
Eastman Kodak	377.-	378.-
General Electric	335.-	340.-
General Motors	236.-	239.50
International Nickel	405.-	405.-
Kennecott	406.-	406.-
Montgomery Ward	222.50	221.50
National Distillers	128.50	128.-
Allumettes B.	117.-	116.50
U. States Steel	451.-	459.-

### Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	28 sept.	29 sept.
Banque Nationale	700.-	700.-
Credit Fonc. Neuchât.	640.-	640.-
La Neuchâteloise as.g.	1450.-	1475.-
Ap. Gardy Neuchât.	222.-	222.-
Cabl. élec. Cortallod	16200.-	16000.-
Cabl. et Tréf. Cossonay	4950.-	4950.-
Chaux et cim. Suls r.	2700.-	2700.-
Ed. Dubat & Co. S. A.	1850.-	1850.-
Ciment Portland	7000.-	7000.-
Etablissement Perrenoud	480.-	480.-
Suchard Hol. S. A. «A»	500.-	500.-
Suchard Hol. S. A. «B»	2700.-	2700.-
Tramways Neuchât.	550.-	550.-
Sté Navigation lacs		
Niel-Morat, priv.	65.-	65.-

### OBLIGATIONS

Etat Neuchât. 2 1/2 1932	98.-	98.-
Etat Neuchât. 3 1/4 1945	101.-	101.25
Etat Neuchât. 3 1/4 1949	101.-	101.-
Com. Neuch. 3 1/4 1947	99.-	99.50
Com. Neuch. 3 1/2 1951	96.-	96.25
Ch.-de-Fds 3 1/2 1946	99.-	99.-
Le Lode 3 1/4 1947	99.-	99.-
Forc. m. Chât. 3 1/4 1951	97.50	97.-
Elec. Neuch. 3 1/2 1951	94.-	94.50
Tram. Neuch. 3 1/4 1946	98.-	98.-
Chocool. Klaus 3 1/4 1948	99.-	99.-
Paillard S.A. 3 1/4 1948	100.-	100.-
Suchard Hol. S. A. 3 1/2 1953	96.-	96.-
Tabacs N.Serd. 3 1/2 1953	99.-	99.-

Taux d'escompte Banque Nationale 2 %

### Billets de banque étrangers

	Achat	Vente
France	—85	—89
U.S.A.	4.30	4.34
Angleterre	12.05	12.25
Belgique	8.45	8.65
Hollande	113.-	115.-
Italie	—68	—70 1/2
Allemagne	102.-	104.50
Autriche	16.55	16.85
Espagne	6.85	7.25

### Marché libre de l'or

Pièces suisses	30.—	31.—
françaises	30.50	31.50
anglaises	40.25	41.50
américaines	7.90	8.20
lingots	4885.—	4910.—

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâteloise

### INDE

**Prêt soviétique**  
L'URSS va accorder à l'Inde, aux termes d'un accord signé à la Nouvelle-Delhi, un crédit à long terme de 100 millions de roubles, destiné à financer une raffinerie de pétrole à Barouni, province de Bihar. Cette raffinerie produira environ deux millions de tonnes de pétrole brut par an.

### ETATS-UNIS

**L'accord international du café est signé**  
Le Communauté française, le Portugal et tous les pays producteurs de café de l'Amérique latine ont signé l'accord international du café, destiné à stabiliser le marché de ce produit.

## RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE - et vous vous sentirez plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé!  
Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre écoulement de la bile qui est nécessaire à vos intestins. Légères, douces, elles font couler la bile. Exigez les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE. Fr. 2.25.

**Communiqués**  
C'est ce samedi 3 octobre, dans le charmant village de Saint-Aubin, de la Broye fribourgeoise, que rouleront une nouvelle fois les sphères de la Loterie romande. Evénement pour cette aimable petite localité dont les habitants seront en fête. Evidemment, pour vous aussi, car bien sûr vous avez pris un billet, et bien sûr également vous serez parmi les heureux gagnants (il faut toujours espérer)! Mais événement surtout pour les pasteurs, dirigeants d'œuvres de bienfaisance ou d'utilité publique, qui ont besoin des subsides de la Loterie romande pour améliorer le sort du pauvre monde!

**VEL fait  
resplendir  
la vaisselle**



**GRATIS**

pour chaque **VEL** à 1.40  
un dessous de verre

Collectionnez les 12 signes du zodiaque!

Colgate-Palmolive S.A. Zurich

Retenez cette date!

**C'EST DIMANCHE 4 OCTOBRE**

que l'horaire d'hiver entrera  
en vigueur

Vous vous procurerez donc,  
dès demain, l'indicateur

**Eclair**

parce qu'il est complet,  
simple et très lisible

Il sera mis en vente partout au prix de 1 fr. 70 l'exemplaire



**Grande Parade  
de l'Élégance**

Jeudi 8 octobre, à 20 h. 15, au 1<sup>er</sup> étage de nos magasins

Nos collaborateurs :

MODE MARGUERITE  
HAUTE COIFFURE SCHENK  
CHAUSSURES AU CENTRE  
HESS FLEURISTE

Au piano : Roland SIMON, de Radio-Lausanne  
Au micro : Betty EGÉ-ROLL

Invitation gratuite à retirer à la caisse du 1<sup>er</sup> étage des

**Au Sans Rival**  
GRANDS MAGASINS

LA BELLE CONFECTION POUR DAMES

**un coup de Téléphone**

ET NOS SERVICES SONT À VOTRE DISPOSITION

<b>THIEL</b> maître teinturier 5 17 51	<b>VÉLOS</b> Pour l'achat et la réparation d'un vélo <b>René Schenk</b> Chavannes 7 et 15 5 44 52	<b>Appareillage Ferblanterie</b> <b>F. Gross &amp; Fils</b> installations sanitaires COQ-D'INDE 24 Tél. 5 20 56	<b>Nettoyages</b> Fonçage imprégnation et glacage de parquets Hôtels, restaurants, bureaux, magasins et appartements Tél. 5 60 50 R. BONZON Cassardes 18
--	---	---	--

<b>Charpenterie Menuiserie</b> Decoppet frères Evoles 49 Tél. 5 12 67	Ne faites plus d'expériences profitez de celle acquise <b>Radio-Melody</b> L. Pomey Neuchâtel Tél. 5 27 22 se rend toujours dans votre région	<b>Serrurerie</b> <b>Carl Donner &amp; fils</b> Tél. 5 31 23 Bellevaux 8 - Tous tra- vaux de serrurerie et réparations. Volets à rouleaux, sangle, corde	Appelez le <b>5 34 69</b> nous viendrons vous chercher en voiture pour vous présenter notre magnifique choix <b>TAPIS BENOIT</b> Maillefer 25 Fermé le samedi
--	--	--	---

**AUTO-ÉCOLE - A. ENGGIST**  
THÉORIE ET PRATIQUE HAUTERIVE Tél. 7 53 12

Garage de la Balance Bas de la rue du Pommier <b>A. LUGON</b> Maîtrise fédérale AGENCE 5 29 89 « SKODA » Domicile : 5 77 27	5 42 08 Vous serez satisfait en confiant votre linge au <b>SALON-LAVOIR</b> <i>Le Muguet</i> NEUCHÂTEL	<b>VÉLOS</b> neufs et d'occasion Tous prix <b>M. Bornand</b> Poteaux 4 - Tél. 5 16 17
--	---	---

**RENÉ TANNER**  
Dime 93, la Coudre Tél. 5 51 31  
Machines à laver  
Vente, échange,  
réparations de machines  
de toutes marques  
**MIELE**

**WILLY VUILLEMIN**  
Couvreur  
Tous travaux de couverture - Etanchéité  
Pour toiture plate et terrasse - Réfection  
des cheminées et peinture de la ferblanterie  
Tél. 5 25 75 - Evoles 33

C'est le moment de rire un bon coup

**Lisez LE VERJUS**  
Le plus drôle des journaux des vendanges  
50 ct. le numéro

**BELLE MACULATURE À VENDRE**  
S'adresser au bureau du journal.

La bonne enseigne Pour le bon commerçant

Enseignes sous verre et inscriptions sur vitrines

Enseignes sur pavez et inscriptions aux vernis luminescents

Peinture **M. THOMET FILS** Ecluse 15

« VW » 1955  
garantie en bon état, à vendre; échange possible contre petite moto ou petite auto. Adresser offres écrites à I. K. 9442 au bureau de la Feuille d'avis.

« Fiat 1200 »  
G'Vue  
modèle 1958, encore sous garantie d'usine, état impeccable, prix intéressant. Échange possible contre voiture américaine. Ecrire à case 17, Neuchâtel 7.

« Opel Record » 1958  
roulé 30,000 km., à l'état de neuf, à vendre au comptant. Prix très intéressant. — Tél. (038) 9438 au bureau de la Feuille d'avis.

« Citroën » 2 CV  
de luxe, verte, 40,000 km., pneus X neufs, dégivreur. Excellent état de marche, à vendre. — Faire offres sous chiffres O. G. 9438 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour cause de départ, particulier sacrifie  
« Opel Record » 1957  
contrôlée, impeccable. Tél. No 5 44 23.

« Ford Custom » 1948, 18 CV. Li-mousine verte, intérieur drap. A bas prix.  
« Morris Oxford » 1951, 8 CV. Li-mousine beige, 4 portes, intérieur cuir. Soignée.  
« Opel Record » 6 CV., 1955. Li-mousine grise, 2 portes. Soignée.

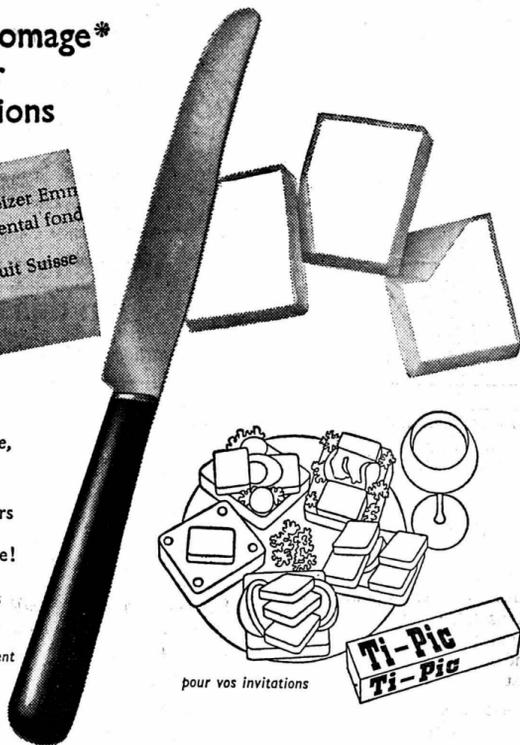
Présentation et démonstration sans engagement  
Demandez la liste complète avec détails et prix à l'agence Peugeot pour la région :

**J.-L. SEGESSEMANN**  
GARAGE DU LITTORAL  
NEUCHÂTEL, début route des Falaises  
Tél. 5 99 91 Pierre-à-Mazel 51  
 Paiements différés : un tiers à l'achat; le solde en 18 mois.

Une spécialité de fromage\*  
de l'Emmental pour  
les repas, les invitations  
et les pique-niques



Un emballage de conception nouvelle,  
pratique et hygiénique!  
Pas de déballage laborieux!  
Vous coupez directement, à travers  
l'emballage, le morceau que vous  
voulez. Partager est désormais facile!  
Et les tranches, coupées nettes,  
se présentent de façon alléchante.



pour vos invitations

Un couvercle protecteur, appliqué  
sur la tranche, ferme hermétiquement  
la barre entamée. C'est ainsi que  
le délicieux Ti-Pic reste longtemps  
d'une exquisite fraîcheur.

\* fromage fondu

Roethlisberger & Fils SA, Langnau, fabrique des spécialités de fromage Tigre

## Renouvellement des abonnements à la Feuille d'avis de Neuchâtel pour le 4<sup>me</sup> trimestre de 1959

Nous prions nos lecteurs dont l'abonnement arrive à  
échéance le 30 septembre prochain d'utiliser le bulletin  
de versement qui leur a été remis récemment avec le  
journal.

PRIX DE L'ABONNEMENT  
du 1er octobre au 31 décembre 1959

Fr. 9.25

Les abonnements qui ne seront pas payés le  
12 octobre 1959 feront l'objet d'un prélèvement par  
remboursement postal.

Administration de la  
« Feuille d'avis de Neuchâtel »  
Compte postal IV 178



**M. SCHREYER**

Demandez vos livraisons de  
mazout au moyen du compteur  
étalonné qui donne toute  
garantie

Tél. : bureaux 5 17 21 Chantiers 5 55 45

## OCCASION

A vendre un grand choix de belles pous-  
sines « Leghorn » blanches lourdes et diffé-  
rents croisements, en bonne santé, à partir  
de Fr. 6.— à Fr. 10.— la pièce. — Lehnher,   
Marin (NE), tél. (038) 7 57 44.



Télégramme de **Hugo Koblet** de Caracas

GILRAZOR NEUCHATEL CHEZ NOUS A CARACAS TOUT ET OK STOP

SANTE EXCELLENTE STOP BEAUCOUP DE SOLEIL DAVANTAGE ENCORE

DE TRAVAIL STOP CHANGEMENT VITESSES DE DEUX A QUATRE ROUES

REUSSI STOP ICI EGALEMENT RASAGE SOIGNE GILLETTE ABSOLUMENT

INDISPENSABLE POUR AFFAIRES SPORT ET SOCIETE STOP CORDIALES

SALUTATIONS HUGO KOBLET

Nous remercions Monsieur Koblet de son aimable collaboration. Il a renoncé à des honoraires et nous répondons volontiers à son souhait en versant Fr. 250.- à l'Institution Balgrist à Zurich. Le montant servira à offrir de petites excursions en auto à des enfants invalides.

**Gillette**

le rasage le plus net du monde



# LA VIE NATIONALE

## Après une votation bâloise

Une grave atteinte à la liberté individuelle

(C.P.S.) Les électeurs du demi-canton de Bâle-Ville ont accepté dimanche, par 18.402 oui contre 10.597 non, une révision de la loi sur le travail. Le premier effet de ce vote, auquel participa le 44 % du corps électoral, sera l'application, dès le 1er janvier 1962, de la semaine de 44 heures. L'origine de cette révision remonte à une initiative populaire lancée par le parti socialiste et qui fut acceptée le 26 janvier 1958 par la majorité des citoyens.

Il est assez piquant de relever qu'à cette même époque les dirigeants du parti socialiste suisse jugeaient bon de combattre l'initiative du « Landesring » réclamant la semaine de quarante-quatre heures. Les camarades bâlois, eux, ne devaient pas partager les vues du comité central du P.S.S. Divergence d'ailleurs superficielle puisque le parti socialiste vient de donner son plein appui à l'initiative lancée par l'Union syndicale suisse et la Fédération des sociétés d'employés, initiative exigeant à son tour la semaine de quarante-quatre heures sur le plan fédéral. Ce n'est malheureusement pas la première fois que la gauche use d'une tactique aussi tortueuse sous le couvert de la défense des intérêts des travailleurs.

Tout comme la dernière initiative de l'Union syndicale, l'initiative bâloise visait un but électoral, voire démagogique, circonscrit par la perspective des prochaines élections au Conseil national. Mais, dans le cas particulier, ses incidences sur le terrain de la liberté individuelle ne peuvent laisser personne dans l'indifférence. La révision acceptée dimanche par les électeurs bâlois porte en effet une grave atteinte — la plus grave enregistrée jusqu'ici — à la liberté du travail.

En guise de corollaire à la réduction de la durée hebdomadaire du travail, la nouvelle loi bâloise contient une

clause interdisant toute activité professionnelle rémunérée en dehors du travail régulier, c'est-à-dire bénéficiant de la réduction d'horaire fixée par la loi. En d'autres termes, il s'agit de la prohibition — sous peine d'amende ou de prison — du travail supplémentaire librement accepté par l'ouvrier ou l'employé (« Schwarzarbeit »). On s'étonne qu'une mesure aussi policière ait pu franchir le cap de la votation. Nombreux sont en effet les ouvriers des différents corps de métier à exercer durant les heures de loisir, leur profession au service de tiers ; chacun y trouve généralement son compte, l'ouvrier qui peut arrondir ainsi sa fiche de paie et le tiers — souvent un voisin — qui bénéficie d'un travail exécuté à meilleur compte.

Une telle liberté, conforme aux principes généraux de notre droit et de notre économie, est difficilement admise par les dirigeants syndicaux, militants de l'organisation quasi bureaucratique du travail. A Bâle-Ville, ils n'ont pas craint de la sacrifier à la « logique interne » d'un système qui pousse à l'absurde. Ils ne pouvaient en effet choisir meilleure démonstration pour illustrer les conséquences fâcheuses d'une réglementation légale de la durée du travail. Gageons que les ouvriers bâlois regretteront d'ici peu les avantages d'un régime basé sur les conventions collectives Régime dont le moindre avantage n'est pas de sauvegarder la liberté des loisirs...

### VAUD

#### La réunion des gaziers romands à Lausanne

De notre correspondant de Lausanne: Vendredi dernier, les gaziers romands ont tenu une séance — dans le cadre du Comptoir suisse comme il est maintenant de coutume — consacrée à l'écoute d'une remarquable conférence de M. Roger Odier, chef du service des études économiques, commerciales et statistiques à la direction commerciale du gaz de France.

De cette conférence qui aurait étonné toutes nos ménagères cuisinant à l'électricité, il ressort que l'industrie gazière, loin de perdre de son importance, est appelée à jouer un rôle de plus en plus grand. Nombreuses sont les industries à servir le gaz — notamment à l'étranger — qui est un combustible très souple pouvant parfaitement s'adapter au processus d'automatisation ; et la demande ne cesse de croître.

Ce n'est pas cependant cette augmentation continue de la demande qui va ressusciter les usines fabriquant le gaz à partir de la houille. Ces usines-là sont appelées à disparaître dans un avenir très proche.

L'industrie gazière a subi une véritable révolution le jour où l'on s'est rendu compte qu'il était possible d'exploiter les vastes nappes de gaz naturel enfouies dans le sol. La France — pour prendre ce pays en exemple — se sert largement déjà du gaz de Lacq en attendant de s'abreuver aux puits sahariens où les réserves sont gigantesques. La seule poche d'Hassi R'Mel contient, selon des estimations qui n'ont rien d'utopique, environ 1000 milliards de mètres cubes de gaz. Et cette poche n'est pas la seule ! D'ici à quelques années, ces trésors extraits du désert seront acheminés jusqu'en France, puis dans toute l'Europe occidentale par la suite, par des gazoducs qui traverseront la Méditerranée. On étudie actuellement le problème de l'immersion de ces oléoducs.

Flourissante, l'industrie gazière va changer de caractère. Elle sera de moins en moins productrice et s'occupera de plus en plus de l'extraction et du transport de ce précieux fluide.

La réunion des gaziers romands s'est achevée par la vision d'un très beau film, en couleurs, relatant la pose de gazoducs qui déversent maintenant dans presque toute la France ce gaz de Lacq qui a donné tant de fil à retordre aux techniciens à cause de sa grande puissance de corrosion.

#### Importante prise de position

(c) La Fédération ouvrière vaudoise vient de prendre position à l'égard de l'initiative cantonale pour les trois semaines de vacances payées. Rappelons que cette initiative, lancée par le parti socialiste vaudois peu après les succès enregistrés à Genève, a été déposée sur le bureau de la chancellerie nantie de 18.000 signatures.

Faisant preuve d'une grande sagesse économique et dédaignant les effets de propagande facile, le comité cantonal de la Fédération ouvrière vaudoise estime intempestif le lancement d'une telle initiative. Alors que des revendications sont en cours un peu partout pour diminuer le nombre des heures de travail hebdomadaires, pour augmenter des salaires qui ne permettent pas toujours de mettre de l'argent de côté pour les vacances, une telle manœuvre ne fait que compliquer le jeu des négociations entre les organisations patronales et ouvrières. La Fédération ouvrière vaudoise préfère améliorer le barème des vacances de la loi cantonale et s'en tenir aux accords des contrats collectifs, beaucoup plus souples du point de vue économique. Une telle prise de position ne manquera pas d'avoir un grand retentissement dans les milieux populaires.

#### Le Vme Festival d'opéras italiens

(c) Dans une dizaine de jours, le Vme Festival d'opéras italiens de Lausanne verra affluer les amateurs de « bel canto » dans le grand théâtre de Beaulieu. Comme par le passé, ce festival est organisé par l'Association des intérêts de Lausanne et le Théâtre municipal. Il est placé cette année sous le patronage de M. Philippe Etter, conseiller fédéral, et de S. E. Corrado Baldoni, ambassadeur d'Italie à Berne. L'orchestre et les chœurs de l'opéra de Bologne interpréteront « Le Trouvère » de Verdi, le « Barbier de Séville » de Rossini, « Paillasse » de Leoncavallo et « Cavalleria Rusticana » de Mascagni.

#### L'aide aux tuberculeux

(c) L'aide suisse aux tuberculeux a donné une conférence de presse à Lausanne au cours de laquelle le docteur G. Barras a parlé de la situation actuelle dans la lutte contre la tuberculose.

Trop de gens croient sincèrement que la tuberculose est vaincue et que le nombre de ses victimes est tombé à un niveau insignifiant. Il n'en est rien. Si la morbidité a considérablement baissé, il n'en reste pas moins que 11.000 nouveaux cas ont été déclarés en 1958 en Suisse qui ont exigé pour la plupart des traitements en sanatorium. A ces 11.000 cas s'ajoutent tous les malades soignés à la maison et qui représentent souvent un danger pour leur prochain, car la contagion n'a rien perdu de sa gravité. La vaccination au B.C.G. et des contrôles fréquents sont indispensables aussi bien à la santé de l'individu qu'à la santé publique.

Il appartenait ensuite à Mme Lefebvre de parler de la réintégration professionnelle des malades qui sortent des sanatoriums physiquement diminués et soustraits moralement. Réhabiliter l'organisme à l'effort, chercher le travail convenant aux capacités du malade, donner la formation professionnelle nécessaire et trouver enfin une place sont les quatre étapes nécessaires. Il s'agit aussi de redonner confiance au convalescent et pour cela rien n'est meilleur que de lui permettre de se libérer de la dépendance des pouvoirs publics.

## Swissair prépare fiévreusement le baptême de son premier « DC-8 »

Pour payer ses frais, le nouveau-né devra rapporter 80.000 francs par jour

(C.P.S.) C'est entre le 3 et 5 mars 1960 que la Swissair prendra possession du premier des trois « DC-8 » à réaction qu'elle a commandés outre-Atlantique. Il sera mis en service régulier à la fin du mois de mai, la charge admissible étant réduite jusqu'à l'achèvement des travaux d'extension de l'aéroport de Kloten. Avec l'arrivée des deux autres « DC-8 », en automne 1960, l'exploitation du service à réaction sur l'Atlantique-Nord pourra être entreprise à 100%. Quant à la première « Caravelle », elle sera livrée vers le 20 avril prochain pour être mise, après une phase d'introduction, en service régulier sur les lignes européennes dès le début de l'automne 1960. Les « Convair » à réaction sont également attendus pour l'année prochaine.

#### Le « DC-8 » en chiffres

Au sujet du « DC-8 », rappelons que c'est le 7 juillet 1955 que les usines Douglas décidèrent la construction de cet appareil. Le développement technique du « DC-8 » a nécessité 6.600.000 heures de travail, contre 740.000 pour le « DC-6 » à pistons. Plus de 250 millions de dollars ont été investis pour réaliser le « DC-8 ». La construction de la première unité débuta le 10 mai 1957 ; une année plus tard, celle-ci effectuait son vol initial, alors que le quatorzième « DC-8 » était mis en chantier. Le coût du « DC-8 » No 1 s'est élevé à 40 millions de dollars, le prix de l'appareil construit en série revenant à 3,5 millions de dollars. Ces chiffres très élevés viennent du fait qu'aucun élément de construction d'autres modèles d'avions n'a pu être employé pour le « DC-8 » ; il fallut même édifier de nouveaux ateliers géants et renouveler la plupart des machines-outils. Après d'innombrables essais, tests et examens, le « DC-8 » vient de recevoir son certificat de navigabilité. Précisons encore que le délai de construction d'un « DC-8 » est de vingt-cinq semaines ; la chaîne est formée de cinquante appareils auxquels trois équipes travaillent simultanément, les femmes constituant le 41 % du personnel. A l'heure actuelle, quatre à cinq « DC-8 » quittent chaque mois les ateliers de Long-Beach, près de Los-Angeles.

#### Course contre la montre

Il ne suffit pas de construire un nouvel avion ; il faut encore former le personnel destiné à le piloter et à l'entretenir, aménager les installations pour les opérations de révision, prévoir les normes d'exploitation. Ce travail immense, Swissair l'a entrepris il y a déjà de nombreux mois. Un centre de formation pour les futurs pilotes des appareils à réaction a été créé et ses élèves — qui ont tous gagné leurs ga-

### CONFÉDÉRATION

Assurance-invalidité et A.V.S.

BERNE. — Le délai d'opposition aux deux lois du 19 juin 1959 sur l'assurance-invalidité, d'une part, et sur les modifications apportées à l'assurance-vieillesse et survivance, d'autre part, est arrivé à échéance le 23 septembre 1959 sans avoir été utilisé. Le Conseil fédéral a décidé de mettre ces deux lois en vigueur le 1er janvier 1960. Un arrêté spécial, qui paraîtra prochainement, mettra en vigueur par avance certaines dispositions d'organisation de la loi sur l'assurance-invalidité, afin que cette institution fonctionne immédiatement.

### ZURICH

Le Conseil municipal ne veut pas de métro

ZURICH. — Le 30 mai 1959, une pétition portant plus de 3000 signatures avait été présentée au Conseil de ville de Zurich. Elle demandait de voter un crédit de 200.000 fr. pour financer l'examen d'un projet de chemin de fer métropolitain sur les parcours Engle - Kloten et Altstetten - Tiefenbrunnen. Le 19 juin, le Conseil municipal a repoussé cette proposition. Mais la motion demandait en outre la création d'une société pour l'exploitation du métropolitain. Cette deuxième requête vient d'être également repoussée par le Conseil municipal qui, à cette occasion, expose longuement son point de vue sur la question.

Il relève notamment que tous les experts chargés d'étudier les problèmes de la circulation à Zurich se sont opposés aux projets de métro. Ils estiment en effet qu'une fois développé conformément aux plans, le réseau des C.F.F. assurera une bonne liaison avec les environs de Zurich. Quant aux transports en commun circulant en ville, ils répondent parfaitement aux besoins. Presque toutes les villes ayant un métro ont plus d'un million d'habitants. On peut tout au plus envisager, pour les villes de moins d'importance, un tracé partiellement souterrain de lignes existantes. Mais un véritable métropolitain coûterait pour Zurich environ 433 millions de francs, ce qui, même si l'on admet que le problème de la circulation urbaine ne peut être résolu à bon compte, est un montant trop considérable.

### TESSIN

La Fête des vendanges de Lugano

LUGANO. — Dimanche, à Lugano, s'est déroulée la traditionnelle Fête des vendanges. A 14 h. 30, c'est par un soleil magnifique que le cortège parcourit la localité. Un nombreux public, venu d'Italie, au moyen de trains, d'autocars et de véhicules privés, était accouru à Lugano. Le cortège, qui fut particulièrement goûté par la foule, se composait de vingt-cinq chars, de neuf corps de musique, ainsi que de nombreux groupes folkloriques de Suisse et d'Italie.

### FRIBOURG

La question des pétroles

FRIBOURG (c). — Le Conseil d'Etat a pris connaissance d'une lettre du Conseil fédéral relative à la recherche pétrolière, d'où il résulte notamment que la solution adoptée par le canton de Fribourg ne met pas en danger, dans l'état actuel des choses, la sécurité extérieure de la Confédération et que, par conséquent, une intervention du Conseil fédéral en vue de faire annuler la concession accordée à la Société des intérêts miniers S.A., à Fribourg, ne se justifie pas.

**FÊTE DES VENDANGES**

**NEUCHÂTEL**

**DIMANCHE 4 OCTOBRE - 15 H.**

**GRAND CORTÈGE ET CORSO FLEURI**

avec les célébres

**GORDON HIGHLANDERS**

(65 musiciens écossais en tenue d'apparat)

Places : 3.-, 4.50, 5.-, 6.-, 7.-, 10.-, 12.-

**LOCATION A NEUCHÂTEL**

ADEN, maison du Tourisme, tél. (038) 5 42 42. Algeuse Strublin, librairie Reymond, rue Saint-Honoré, Hug & Cie, musique, vis-à-vis de la Poste. Mme Betty Fallet, tabacs, Grand-Rue, Librairie Berberat, rue de l'Hôpital 20.

*Cette semaine en*  
**VEDETTE**

**La Cité**  
ST HONORE Neuchâtel ST MAURICE

**2** RAVISSANTS  
**TABLIERS**  
en  
**PLASTIC**

**3<sup>90</sup>**  
seulement



**La Cité**  
ST HONORE Neuchâtel ST MAURICE

**RISTOURNE**  
ou **5%**  
D'ESCOMPTE

**Hug & Cie, musique**

présente un grand choix, modèles 1959-1960 de  
*radios, radios-gramos,  
tourne-disques, électrophones,  
enregistreurs toutes marques*

**Télévision**  
dans ses locaux du 1er étage

**hug**  
vis-à-vis de la poste, NEUCHÂTEL

**COUTURE**  
dans tous les tissus  
Grand choix de  
jersey - tricot  
au mètre dans les qua-  
lités suisses et françaises

**Jersey - tricot**  
Mme E. Mennet  
Rue du Seyon 5 c  
Neuchâtel

**Radiateur électrique**  
depuis 24.90



chez  
**CLAUDE DUCOMMUN**  
Electricité  
Orangerie 4

**Machines à laver**  
« Miele »  
sont en vente chez  
**RENÉ TANNER,**  
Dime 93, la Coudre,  
tél. 5 51 31.



**LITS DOUBLES**  
patentés, avec 2 matelas  
à ressorts et 2 protégé-  
matelas  
Garantie 10 ans **295.-**

**TAPIS BENOIT**  
Mallefer 25 Tél. 5 34 69  
Livraison franco

**Les calorifères à air chaud,**  
les fourneaux, les po-  
tagers, les tuyaux de  
fumée, les cheminées  
d'intérieur sont livrés  
et posés rapidement  
par E. Biscaccianti,  
25, fbg de la Gare,  
Neuchâtel,  
tél. (038) 5 30 02

**Monsieur l'Assuré, vous avez raison! (3)**



« Dites-moi, Monsieur l'Inspecteur, vous promettez à mon mari que notre prime RC va baisser l'an prochain... mais moi j'aime à compter en francs et centimes! On va payer combien? »

— Bravo, chère Madame, prenons un crayon et faisons le calcul!

... Vous me direz qu'il y a longtemps que j'aurais dû vous donner ces chiffres, mais sur ce point vous n'aurez pas raison! Il nous fallait attendre que le Bureau Fédéral des Assurances ait accepté nos nouveaux tarifs et tous les aménagements qu'on y trouve. Tout va bien, voilà qui est fait!

Bon, voyons votre cas personnel, la police actuelle de votre mari. Vous étiez jusqu'ici assurés comme suit:  
Fr. 100.000.— de lésions corporelles par personne,  
Fr. 200.000.— maximum par sinistre atteignant plusieurs personnes, et  
Fr. 10.000.— pour les dégâts matériels.

Cela vous donnait une prime annuelle de Fr. 359.50.

Avec l'introduction de la nouvelle Loi sur la circulation routière, vous serez astreints à vous couvrir pour des montants minimums nettement plus élevés, soit:  
Fr. 150.000.— de lésions corporelles par personne,  
Fr. 500.000.— maximum par sinistre atteignant plusieurs personnes, et  
Fr. 20.000.— pour les dégâts matériels.

La comparaison est saisissante! Vous constatez vous-mêmes à quel point vous serez mieux couverts en cas d'accident!

— Merci, Monsieur l'Inspecteur, mais je reviendrai bientôt avec d'autres questions...

Mais vous tremblez pour votre prime? Hé non, chère Madame, pour ces montants-là votre prime ne sera plus que de Fr. 343.—!

Et même si votre mari se décide à s'assurer pour la garantie globale de 1 million, sa prime ne sera toujours que de Fr. 357.—! Hé oui! Autant dire que l'assurance au million est mise à la portée de tous!

Ce calcul vaut pour le cas de votre 6 chevaux! Mais même si vous possédiez une 15 légère ou une Rolls-Royce, ce même tableau comparé des primes tournerait en 1960 à votre bénéfice! Pour la plus petite des voitures vous payez actuellement, par rapport aux garanties ci-dessus, Fr. 291.—! Dès l'an prochain, votre prime tombera d'un coup à Fr. 279.—, et pour le million à Fr. 290.—!

Voilà, chère Madame; et vous, mon cher Assuré, n'oubliez pas que la prudence paie! D'ailleurs, on vous fait confiance: dès l'an prochain nous déduisons d'avance de votre prime l'actuelle ristourne pour « conduite exempte de sinistre » et ce rabais supplémentaire sera porté à 20% la seconde année, puis régulièrement augmenté jusqu'à 40% la sixième année!

Voilà donc la bonne nouvelle, en francs et en centimes!

Le 1<sup>er</sup> janvier 1960 entre en vigueur la nouvelle Loi sur la circulation routière. Elle appelle les possesseurs de véhicules à moteur à revoir leur police responsabilité civile auto dans la mesure où ils n'ont pas jugé prudent jusqu'ici de s'assurer au-delà des trois minimums légaux. Notre action d'information a pour objet d'inviter MM. nos assurés à nous demander tous éclaircissements utiles sur le cas de leur propre police RC qui, selon le cas, connaîtra de sensibles allègements.

Message collectif de 17 sociétés suisses qui pratiquent l'assurance responsabilité civile auto: Albà, Alpina, La Bâloise-Accidents, La Générale de Berne, La Genevoise, Helvetia-Accidents, Assuratrice-Accidents, Limmat, La Neuchâteloise, Suisse-Accidents, Union-Suisse, Nationale Suisse, The Northern, Union Paris, Mutuelle Vaudoise Accidents, Winterthur-Accidents, Zurich-Accidents.

**LE SAVOIR-VIVRE**  
enservant l'apéritif



Pensez à proposer un deuxième verre.



Attendez que tous vos hôtes aient fini pour passer à table.



Servez toujours les délicieuses Pommes Chips Delissa

Les maîtresses de maison qui savent recevoir n'oublient jamais, à l'heure de l'apéritif, de régaler leurs invités avec les fameuses Pommes Chips Delissa; toujours bien dorées et croustillantes grâce à leur emballage hermétique; ni trop salées, ni trop peu, toujours à point.

P. S. Egalement recommandées pour pic-nics et repas fins



**FEMMES NEUCHÂTELOISES**

**HIER**, l'électeur neuchâtelois a introduit le suffrage féminin sur le plan communal et cantonal.

**DEMAIN**, vous exercerez vos droits civiques, aux côtés de vos maris, pères, frères.

**MAINTENANT**, une question se pose: votre formation civique.

**CONNAÎTRE** vos droits et vos devoirs, vous initier aux problèmes de notre pays, à nos institutions.

**Vos droits civiques étant acquis, il faut faire en sorte que vous puissiez les exercer en toute connaissance.**

Des personnalités exposeront ces matières en dehors de tout esprit de parti, dans le seul but de diffuser une information objective.

D'autres sujets seront traités sur demande d'un nombre suffisant de personnes.

Ces cours seront donnés, intégralement à **Neuchâtel**, intégralement ou partiellement, suivant le nombre d'inscriptions à **Auvernier, Colombier, Hauterive, Saint-Blaise, Marin, Cornaux, Valangin, Fontaines.**

Inscrivez-vous jusqu'au 20 octobre, au **Secrétariat de direction S. C. C. N., Groupe des coopératrices, Sablons 39, Neuchâtel.**

Dans ce but, le **Groupe des coopératrices S. C. C. N.** organise dès le début de novembre 1959, un cycle de cours gratuit de

**FORMATION CIVIQUE**

- traitant principalement:
- 1 Des institutions politiques fédérales et les principaux problèmes suisses.
  - 2 De l'organisation politique et administrative du canton.
  - 3 Des problèmes essentiels du pays de Neuchâtel.

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

**Cours de formation civique**  
(gratuit)

Mme \_\_\_\_\_  
Mlle \_\_\_\_\_  
Rue No \_\_\_\_\_  
Lieu \_\_\_\_\_

Sujets que j'aimerais voir traiter en dehors de ceux indiqués dans l'annonce:  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_



**A vendre un radio**  
en bon état, à bas prix ; un **moteur « B.S.A. »**  
S'adresser à J. Favre, Côte 18, dès 18 heures.

Tableaux et gravures : Theynet (huile et aquarelles), Otto Wiser (huile), Gampert (aquarelle), Tenhagen d'Amsterdam (marine), F.-W. Moritz (aquarelles). Gravures des XVIII<sup>ème</sup>, XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles. Dessins anciens originaux. Paysages, cités, costumes (neuchâtelois, suisses, étrangers). Estampes modernes. Tél. (038) 5 54 77.

**A VENDRE**

À conditions avantageuses, lits complets, divan, lavabo, table de nuit et divers petits meubles. Faire offres par téléphone au 5 10 84.

**Magasin**

**de tabacs-cigares**  
à remettre à Neuchâtel, pour des raisons absolument inattendues, magasin de tabacs-cigares avec bibliothèque circulante ; bonne clientèle régulière assurée. Prix : Fr. 18.000.— consenti pour traiter rapidement. Adresser offres écrites à H. Y. 9430 au bureau de la Feuille d'avis.

**A VENDRE**

**JOLI STUDIO moderne** (cause de départ). Ecrire sous chiffres J. A. 9432 au bureau de la Feuille d'avis.

**A vendre**

**piano noir**  
marque « Sabel », très bonne sonorité. Révisé. Téléphone. 5 50 48.

**Méthode**

de langue italienne sur disques, jamais utilisée, à vendre à moitié prix. Téléphoner aux heures des repas au 5 91 30.

**CESENATICO (Rimini)**

**A VENDRE**

deux appartements neufs près d'un gratte-ciel, à cent mètres de la mer ; commodité, service restaurant. Pour renseignements, écrire à RUMI LUCLANO, Via Ghislanzoni 16, BERGAMO (Italie).

**AU CORSET D'OR**  
Rose-Guyot  
Neuchâtel

**GROSSESSE**  
Ceintures spéciales dans tous genres avec sanglé dep. 25.45  
Ceinture «Salus»  
5% S.E.N.J.

**Pour votre chien**  
Nos laisses et colliers  
**Biedermann**  
NEUCHÂTEL

**Costume de mandarin**  
à vendre. Rue Fleury 10, 2<sup>ème</sup> étage.

**A vendre un stock de PNEUS**  
recommandés à neuf, toutes grandeurs, prix 30 à 35 fr. pièce. Beat Huppli, Vers la Rive, Vaumarcus.

**Avant d'acheter votre voiture il vous faut absolument**

**essayer la nouvelle, fascinante**

**FORD ANGLIA** de Luxe 1960

**Idéale pour les routes suisses ...**

Boîte de vitesses sportive : 4 rapports à commande synchronisée par levier central. Accélération supérieure aux voitures de sa catégorie, 0 à 100 km en 28,5 secondes.

**Idéale pour les budgets suisses ...**

Avec 5,7 litres jusqu'à 100 km — pour 41 ch au frein ! Moteur de 997 cm<sup>3</sup> à course très réduite. Robuste et endurante comme l'ont démontré les tests sévères, sur plus de 800 000 km. **Prix Fr. 6 675.—**

**Idéale pour la famille suisse ...**

La glace arrière à inclinaison inversée assure une plus grande garde au toit pour les passagers. Grand coffre à bagages aisément accessible.

**Idéale pour le goût suisse ...**

Une voiture alliant les qualités sportives aux belles lignes et au vrai confort. Une voiture faite pour vous apporter une satisfaction totale et une valeur durable — avant tout parce que c'est une FORD, réalisation universellement réputée du grand pionnier mondial de l'automobile.



Cette voiture — la plus fascinante de sa catégorie — vient d'être présentée dans toute l'Europe le 30 septembre 1959.

Fr. 6675.—

**FORD**

gravit avec vous les degrés du succès!



Distributeurs officiels FORD-ANGLIA

**Grands Garages Robert, Neuchâtel, quai de Champ-Bougin 34/36, tél. 5 31 08**

Nidau : Garage du Pont S. A.

Distributeurs locaux : Couvet : Daniel Grandjean, garagiste Saint-Aubin : S. Perret, garage de la Béroche

**Professeur américain DIPLÔMÉ**

donne cours d'anglais, d'espagnol élémentaire, avancé, littérature  
Fr. 15.— l'heure Tél. 5 59 30

**PRÊTS**

Service de prêts S. A.  
Tél. (021) 22 52 77  
Lucinge 6, Lausanne

**Banque hypothécaire suisse**

SOLEURE Succursales à Zurich et à Genève

Compte de chèques postaux Va 1100

**Intérêts 3 %**  
**sur carnets d'épargne**

pour des montants illimités

Les dépôts d'épargne jouissent d'un privilège de garantie jusqu'à concurrence de 5000 fr., conformément à la loi fédérale sur les banques.

Des versements sont également reçus sans frais par le bureau fiduciaire F. Landry, faubourg du Lac 2, Neuchâtel.

**Société suisse des employés de commerce**

**Cours du soir inscriptions**

Treille 3, Neuchâtel  
le soir dès 18 heures  
du 28 sept. au 5 octobre  
tél. 5 22 45

**SOYEZ CHIC...**

*Pour la Fête des vendanges...*

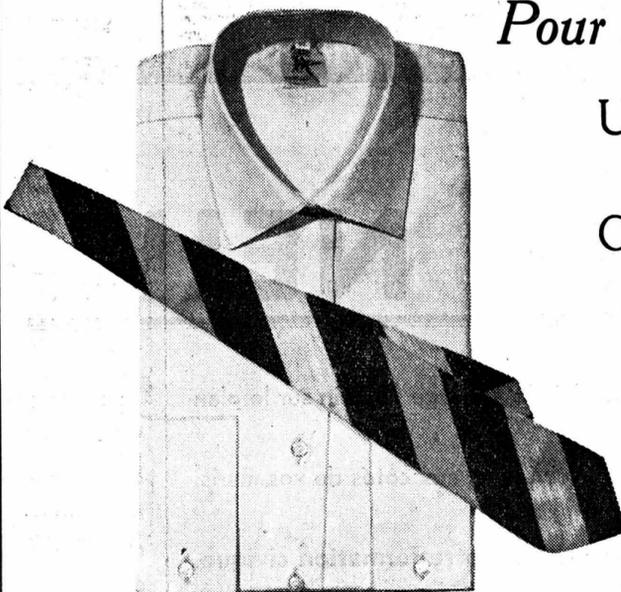
Une belle chemise s'impose

CHOIX INCOMPARABLE EN

**CHEMISES DE VILLE**

unies, en belle popeline, façons nouvelles à col écarté. Coloris blanc, crème, ciel ou gris

19<sup>80</sup> 17<sup>80</sup>  
29<sup>80</sup> 25<sup>80</sup>



BEAU CHOIX EN

**CHEMISES DE VILLE**

en popeline à rayures modernes, marques Durable, Diamant, Amsa, etc. Cols nouveaux

19<sup>80</sup> 17<sup>80</sup>  
29<sup>80</sup> 25<sup>80</sup>

Vous trouverez un choix inégalable en  
**PULLOVERS ET GILETS**  
NATURELLEMENT

**CRAVATES**

à partir de  
4<sup>90</sup>



**SOCQUETTES**

mousse  
3<sup>95</sup>

# ARTICLES ET DOCUMENTS D'ACTUALITÉ

## Vive activité dans les coulisses de Bonn

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

### Dans l'opposition

Si tout ne va pas pour le mieux dans le parti majoritaire, l'on ne saurait affirmer que la situation soit meilleure dans l'opposition.

Le parti socialiste traverse notamment une « crise de programme » qui ne semble pas faite pour galvaniser l'électeur. Battu à chaque consultation importante, depuis la résurrection de la République, il a mis de l'eau dans son vin et renoncé à une bonne partie de ses revendications d'antan. La politique des nationalisations, pour ne citer que cet exemple, n'est plus guère qu'un souvenir...

Si ce quart de tour à droite est susceptible de lui faire gagner des voix dans le secteur des classes moyennes, en train de se reconstituer lentement en Allemagne, il ne manque pas d'alarmer les éléments activistes qui manifestent ouvertement leur désarroi. Lors d'une assemblée de la section de la Hesse du Sud, un délégué a qualifié le nouveau programme du comité central d'« œuf de coucou de la bourgeoisie dans le nid socialiste ». Un autre s'est écrié : « Si je dois être traité par les miens comme un capitaliste de poche, je préfère passer d'emblée au C.D.U. ! »

Ces quelques remarques montrent que les chefs socialistes, s'ils sont à peu près unanimes à reconnaître la nécessité d'un

nouveau programme d'action mieux adapté aux exigences du moment, ont toutes les peines à se mettre d'accord sur la direction à prendre... Les affaires sont prospères et le corps électoral ne les a pas suivies lorsqu'ils voulurent partir en guerre contre la conscription obligatoire et l'armement atomique (éventuel) de la « Bundeswehr ». Même l'actuelle crise charbonnière de la Ruhr ne leur apporte aucun secours électoral, puisque toutes les mesures qu'ils pourraient préconiser en faveur des mineurs auraient pour conséquence de faire monter le prix du charbon dans l'Allemagne entière...

Quant au parti libéral, qui vient de se donner un nouveau président, ses effectifs ont diminué de moitié depuis 1949 et il a perdu depuis longtemps l'espoir de jouer la « troisième force ». Il n'avait plus réuni que les 7,7% des suffrages aux dernières élections générales, ce qui le rapproche dangereusement de la fameuse limite de 5% au-dessous de laquelle il n'y a plus de salut possible.

### Si Adenauer venait à disparaître...

Mais les élections de 1961 sont encore trop éloignées pour faire sentir leur influence ailleurs que dans les comités des partis. L'opinion publique se préoc-

cupe beaucoup plus de savoir qui remplacera le chancelier le jour où il prendra une retraite bien méritée... Si l'on s'en tient au seul critère de la popularité, nul doute que ce serait le ministre de l'économie Ludwig Erhard. Un « Gallup » allemand lui accordait récemment la faveur de plus de la moitié du corps électoral et une « cote d'amour » supérieure à celle d'Adenauer lui-même... Mais la « vox populi » est une chose et la politique en est une autre. Derrière la façade de l'unité retrouvée, les chefs démocrates se disputent actuellement les meilleures positions de départ pour la course au fauteuil que déclenchera, un jour ou l'autre, le départ de leur chef ; à côté du ministre de l'économie, les mieux placés semblent être, pour le moment, le ministre des finances Etzel et le ministre de la guerre Strauss, mais tout n'a pas encore été dit. La partie se joue dans les coulisses.

Le seul homme politique que ces marchandages et ces intrigues n'atteindront plus est l'honnête et spirituel professeur Heuss ; retourné à ses études et à ses livres, il peut désormais méditer sur la vanité des ambitions humaines avec la satisfaction d'avoir été le premier président d'une république allemande à être parvenu au terme de son mandat.

Léon LATOUR.

## Le XIV<sup>me</sup> Festival de Montreux

A. Rubinstein et l'Orchestre national de Paris sous la direction de Lorin Maazel

(voir la « Feuille d'avis de Neuchâtel » des 11, 18 et 24 septembre)

IV  
D'un bout à l'autre, cet avant-dernier concert du Festival montreuxien fut passionnant à suivre. L'extraordinaire talent de Rubinstein, les dons surprenants du jeune chef américain déchaînant l'enthousiasme d'une salle archicomble.

Prestigieuse carrière de celle de L. Maazel. Enfant prodige de la baguette, il n'avait que neuf ans lorsqu'il dirigea pour la première fois à New York. A dix-neuf ans, il était à la tête de l'Orchestre symphonique de Pittsburgh. Actuellement, il a eu l'occasion de diriger la plupart des associations du monde entier, et, à moins de trente ans, peut être considéré comme un des plus sûrs espoirs de la nouvelle génération de chefs d'orchestre.

Certes, son apparition, l'an dernier, à Lucerne n'avait pas remporté tous les suffrages : on lui reprochait ses attitudes spectaculaires, un art souvent plus extérieur que profond et non moins avoué relevé que le répertoire moderne répondait mieux à son tempérament que les œuvres classiques. Aujourd'hui quelque chose a changé. Maazel demeure certes avant tout un chef extrêmement brillant, doué d'une sûreté peu commune (il dirige tout de mémoire), d'une étonnante communication et d'un sens raffiné des couleurs orchestrales. Mais ses interprétations m'ont paru bien mieux maîtrisées que par le passé et on n'a plus l'impression que le souci du détail étouffe prime la mise en valeur des grandes lignes d'une partition. Et s'il a conservé certaines allures de l'orchestre des effets d'une jeunesse mimique très personnelle, il obtient de l'orchestre des effets d'une justesse indiscutable ; et c'est bien cela, le seul qui compte.

Je ne pense pas qu'on pouvait rendre avec plus de bonheur le Chant du Rossignol de Stravinsky, cette étrange « chinoiserie » d'après le conte d'Andersen où, comme le dit si joliment A. Schaeffner, il s'agit de peindre « du pinceau le plus léger, de deux doigts du vide, un ordre de sentiments qui fleurissent dans une atmosphère de scrupule et de rareté ». D'où cette étrange étrangeté de toute l'œuvre, ces notes suspendues, ces contrebasses harmoniques, ces combinaisons de timbres imprévus qui rappellent toute la précision, toute la cruauté limpide d'un art extrême-oriental. Et Maazel a su nous faire deviner la poésie délicate qui se cache ici derrière des rythmes quasi automatiques, évocateurs de toutes sortes de courbettes et hochements de têtes rituels.

Dans la quatrième symphonie de Brahms, Maazel a peut-être choisi la voie la plus facile (il va de soi que pour en parler de la sorte, nous nous plaçons sur un plan assez élevé). C'est très qu'il n'en a peut-être pas rendu toute l'intensité comme l'eussent fait un Schuricht ou un Klecki. Mais en accentuant les contrastes, en donnant à cette symphonie un éclat inaccoutumé, il a contribué à la rendre passionnante à suivre de la première à la dernière mesure. Tant pis pour les puristes : j'avoue que cette manière vivante et juvénile de jouer Brahms m'a beaucoup plu et me paraît plutôt servir la cause d'un compositeur dont certains redoutent la grisaille. Quant à Arthur Rubinstein, il nous a donné le plus extraordinaire Concerto de Tchaïkovski que j'aie jamais entendu. Plus peut-être qu'aucun autre

### Le théâtre et le cinéma français en deuil

## La comédienne Marcelle Géniat n'est plus

PARIS. — La comédienne Marcelle Géniat vient de mourir à l'âge de 79 ans, des suites d'une longue maladie.

Née à Saint-Petersbourg, elle y débuta en 1888 au théâtre Michel dans le rôle de Nana, dans l'« Assommoir » aux côtés de Lucien Guély. Vingt ans plus tard, elle débuta à Paris à l'écran auprès de Le Bargy. Premier prix du Conservatoire de Paris en 1899, elle entra à la Comédie-Française, où elle demeura jusqu'en 1913.

Marcelle Géniat a joué sur la plupart des grandes scènes parisiennes. Parmi ses plus célèbres créations figuraient : « Mademoiselle » de Jacques Deval, la « Célestine » de Paul Achar d'après l'auteur portugais Rojas. A l'écran on l'a vue dans de nombreux films et sa dernière apparition remonte à 1956 dans « Bonjour jeunesse » de Maurice Cam.

Le 3 octobre, au château de Balmoral, en Ecosse

## Le roi Baudouin sera l'hôte d'Elizabeth

BRUXELLES (A.F.P.). — Le roi Baudouin de Belgique a quitté Bruxelles lundi après-midi par avion militaire à destination de l'Ecosse, en voyage privé. Le roi de Belgique sera reçu par la reine Elizabeth au château de Balmoral le 3 octobre. Le roi, dont ce sera la première visite à la reine, passera la nuit du 3 au 4 au château de Balmoral.

### ÉTATS-UNIS

## Des précisions données sur la position israélienne au sujet de Suez

NEW-YORK (Reuter). — Mme Golda Meir, ministre des affaires étrangères d'Israël, a été interviewée dimanche à la télévision américaine sur son attitude à l'égard d'un plan de compromis au sujet de Suez que M. Hammarskjöld, secrétaire général de l'ONU, aurait soumis au colonel Nasser, président de la République arabe unie.

Mme Meir a déclaré que son gouvernement ne pourrait accepter aucun accord qui traiterait les bateaux israéliens autrement que ceux des autres pays.

Personne ne peut s'attendre que nous soutenions le gouvernement du Caire si celui-ci empêche les autres Etats d'acheter chez nous.

Mme Meir a exprimé l'espoir que les déclarations de plusieurs délégués aux Nations Unies favorables à la revendication israélienne d'une libre navigation dans le canal de Suez influenceront l'attitude du gouvernement égyptien.

Quant au problème des réfugiés arabes de Palestine, Mme Meir a affirmé qu'une solution sera facilement trouvée si les chefs arabes le désirent. Israël ne se retirera pas derrière les frontières qui furent fixées en 1947 par les Nations Unies. Ces frontières ont été « gagnées » dans le sang pendant la guerre arabo-israélienne dont le vainqueur fut Israël.

## Une photo du Mexique... à 27.000 km. d'altitude

WASHINGTON (A.F.P.). — L'administration nationale de l'aéronautique et de l'espace a révélé lundi que la première photo de la terre et des nuages qui l'entourent, a été prise par le satellite américain « Explorateur VI ». Cette photo prise à 27.000 kilomètres d'altitude couvre l'ensemble du Mexique.

Elle a été reçue par le poste de contrôle de Hawaii, le 14 août. L'« Explorateur IV », qui a été lancé le 7 août, est équipé d'une caméra spéciale, construite par le laboratoire de la technologie de l'espace.

### COUPS DE CISEAU

## Les nationalisations en Allemagne de l'Est

On a fait état dans la presse des dernières déclarations d'Ulbricht comme d'un fait rassurant. En réalité, note M. Paul DuBochet dans la « Tribune de Genève », le communisme de l'Allemagne de l'Est accentue.

Le gouvernement poursuit l'élimination systématique des dernières entreprises privées. A cet effet, leurs propriétaires ont été invités à contribuer à l'instauration de « l'ordre nouveau » en les transformant en sociétés en commandite, dont le capital est théoriquement versé par moitié par l'Etat. Ceux qui se permettent de réagir se voient refuser toute attribution de matières premières, toute commande et tout crédit, et ils sont proprement étranglés par le fisc. Les autres jouissent provisoirement de tous les privilèges réservés à la « nouvelle classe », conservent leur villa et leur voiture. Mais ils ne sont plus que de simples administrateurs au service de l'appareil du parti qui, à la moindre velléité d'indépendance, a tôt fait de s'en débarrasser. M. Ulbricht lui-même a du reste affirmé que toutes ces entreprises semi-étatisées seront progressivement rattachées à l'une des grandes organisations officielles de la même branche. Du train dont vont les choses, il ne se passera donc plus longtemps jusqu'à ce que le capitalisme d'Etat ait totalement éliminé les dernières survivances de l'économie privée.

En dépit des déclarations rassurantes de M. Khrouchtchev, rigueur avec laquelle les dirigeants de Pankov appliquent leur programme de « socialisation accélérée » confirme ainsi ce que l'on savait déjà depuis longtemps et surtout depuis l'échec de la dernière conférence de Genève, c'est-à-dire que le Kremlin ne conçoit de coexistence pacifique que dans le maintien et la consolidation de ses conquêtes.

## OFFRES D'EMPLOIS

### ● Offrez-vous le rêve de votre vie...

que ce soit une automobile, un appareil de TV, un voyage en Méditerranée ou quelque autre merveille qui n'a pas encore pu prendre place dans votre budget,

### ● en utilisant vos relations...

dans votre profession, au sein de votre société, parmi vos parents et vos connaissances, en recueillant des commandes collectives et directes pour les produits d'une grande maison bien connue (boissons), produits qu'on redemande sans cesse et qui peuvent particulièrement bien être offerts en cadeaux. Ecrivez à la Distillerie Rütter Frères, Saint-Erhard (Lu). Nous vous enverrons alors la documentation nécessaire et nous pourrions vous donner régulièrement la possibilité, au moment des fêtes et en d'autres occasions favorables d'acquiescer

### ● un gain accessoire de Fr. 400.- à Fr. 800.- et plus !

Fabrique des branches annexes, région de Neuchâtel, cherche

## manœuvres

Semaine de 5 jours, salaire intéressant. — Faire offre sous chiffres N F 9437 au bureau de la Feuille d'avis en indiquant âge et références.

Nous engageons, pour entrée immédiate, en vue du développement de notre département d'étampes industrielles,

## faiseurs d'étampes

Places stables et bien rétribuées pour personnes compétentes. Semaine de cinq jours.

Faire offre ou se présenter à Fabrique John-A. Chappuis S. A., 37, rue des Champs, Peseux (près de la gare des Deures). Tél. N 8 27 66 67.

FLEURIER WATCH Co, à Fleurier engagerait

pour entrée immédiate ou à convenir

## JEUNE EMPLOYÉE

pour son bureau de fabrication, connaissant si possible la dactylographie. — Faire offre ou se présenter à la Direction

## Aide-comptable

expérimenté est demandé par importante maison d'ameublement de la place. Bonnes possibilités d'avancement offertes à candidat capable. Entrée immédiate ou à convenir. Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats et photographie sous chiffres E. V. 9426 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour nos départements de montage et contrôle d'appareils électriques, nous engageons

## 1 ou 2 radio-électriciens

## ou monteurs d'appareils électriques

pour montage et mesures électriques et contrôle mécanique. Travail propre et intéressant. Places stables. Offres avec certificats ou se présenter à

Electrona S. A., Boudry (NE)

## Faiseurs d'étampes mécanicien de précision

QUALIFIES, sont demandés tout de suite. Faire offres avec copies de certificats et prétentions de salaire à : Jeanrenaud S. A., la Chau-de-Fonds.

Jeune fille ayant terminé son apprentissage de vendeuse dans

**confiserie**  
à Lucerne cherche place dans commerce semblable pour le 15 octobre. Offres à Marguerite Müller, 60, Kantonstrasse, Horw (LU).

Dans le but de **perfectionner son français** étudiant suisse allemand, de 20 ans, cherche

**emploi**  
ainsi que logis et nourriture du 5 au 17 octobre. — Faire offres sous chiffres Y. 17204 Z. à Publicitas, Zurich 1.

## Dame

cherche emploi à l'office ou à la cuisine, dans bon restaurant, 2 à 3 jours par semaine. Offres sous chiffres P. 6146 N. à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche, pour un homme de 60 ans, actif et honnête, ayant travaillé à la campagne et dans différentes entreprises, place de

## PORTIER

d'hôtel, aide pour nettoyages, commissionnaire, ou autre emploi. Si possible nourri et logé. — Adresser offres écrites à H. X. 9378 au bureau de la Feuille d'avis.

## PERDUS-TRouvÉS

Perdu une **ceinture** pour imperméable bleu. Prière de téléphoner au 5 22 23.

## DEM. A ACHETER

On achète **pneus usagés** toutes grandeurs au plus haut prix. Beat Huppi, Vers-la-Rive, Vauxmorcu.

## Couture et tricotage

Nous cherchons quelques couturières ou personnes désirant travailler dans la couture. Nous désirons également personnes qui seraient mises au courant du tricotage à la machine. Faire offres à la « gaine VISO », Saint-Blaise, tél. 7 52 83.

Nous cherchons tout de suite, pour Saint-Aubin, un ouvrier qualifié

## ferblantier-appareilleur et un manœuvre

Adresser offres écrites à U. K. 9415 au bureau de la Feuille d'avis.

## sommelière

Restaurant de la ville demande une

## jeune fille

de confiance, aimant les enfants. Entrée 15 octobre. Congés réguliers. Bon salaire. — Adresser offres écrites à I. Z. 9431 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche pour quelques semaines

## ouvrier pour la vigne

(Italien accepté), nourri, logé, entrée à convenir. Adresser offres écrites à K. B. 9433 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche

## employée de maison

honnête et qualifiée. Bons gages. Tél. 5 80 66.

On cherche

## jeune fille

Intelligente et consciencieuse pour aider dans une pharmacie. — Faire offres avec photo sous chiffres P. 6149 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Ménage soigné cherche une

## personne

capable pour tous les matins. Adresser offres écrites à J. L. 9443 au bureau de la Feuille d'avis.

## DEM. D'EMPLOIS

## Atelier de réglage

On entreprendrait réglage complet, tous câbles. Travail régulier et soigné. — Offres sous chiffres P. 6121 N. à Publicitas, Neuchâtel.

## Peintre en bâtiment

cherche place à Neuchâtel ou aux environs. M. Marcel Tschopp, p. a. Mme Pluckiger, Vieux-Châtel 29.

## VIEILLES ARMES

**J'achèterais**  
fusil ancien, pistolet, sabre et canon, soit par pièce ou collection. Faire offres à Maurice Meyer, 11, Pont-du-Moulin, BIENNE.

## J'achèterais MEUBLES ANCIENS

COPIE  
Commode, fauteuil, chaises, secrétaire, table, peinture. Grand débarras de toute sorte. Greiner. Offre à Maurice Meyer, 11, Pont-du-Moulin, Bienne.

**L'Imprimerie Centrale**  
1, TEMPLE-NEUF, A NEUCHÂTEL  
tient à la disposition des familles en deuil un grand choix de  
**CARTES DE REMERCIEMENT**  
Elle est prête à exécuter les commandes avec soin et dans le plus bref délai

## AVIS DIVERS

## UNIVERSITÉ POPULAIRE NEUCHATELOISE

## REPRISE DES COURS DÈS LE

## 5 octobre 1959

Procurez-vous le programme aux librairies Payot, Reymond, Delachaux & Niestlé et à la Bibliothèque de la ville (service de prêts).

Renseignements et inscriptions : U.P.N., case 42, Peseux, et chez M. Pierre Rieben, tél. 8 12 91

**POPELL**  
Le briquet à gaz avantageux avec certificat de garantie Made in Holland  
12.50  
Importateur Max Oettinger SA Bâle  
Vente : débit de tabac

## Conservatoire de musique de Neuchâtel

### Ouverture de deux nouvelles classes

**CLASSE DE HAUTOIS**, confiée à M. Roger Reversy, hautbois solo de l'Orchestre de la Suisse romande

**CLASSE D'INSTRUMENTS A PERCUSSION** (timbales, caisse-claire, xylophone et autres accessoires) confiée à M. Emile de Ceuninck, diplômé du Conservatoire de Genève

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat du Conservatoire, tél. 5 20 53.

Dame prendrait  
**repassage**  
à domicile. Tél. 5 89 88.

A LA PRAIRIE,  
tous les jours  
choucroute sur assiette

**Juke box**

à louer pour la durée  
de la Fête des vendan-  
ges. Case postale 864,  
Neuchâtel 1.

**Spot**  
SUPERSTEREO

**Spot**  
SUPERSTEREO

**Spot**  
SUPERSTEREO

**Spot**  
SUPERSTEREO

**Mais où ?**

**Réparations,  
nettoyages**

de tous tapis PERSES et  
autres. Georges CAVIN,  
ruelle de l'Immobilière  
No 12. Tél. 5 49 48.

\* **CHEMINÉES  
d'intérieur**  
E. Biscacchanti,  
Neuchâtel, tél. 5 30 02

**AUTO-  
LOCATION**

Tél. 5 62 47.

**BANQUE  
EXEL  
BANK**

**Prêts**

Banque Exel  
NEUCHÂTEL  
5, avenue Rousseau

**Chien**

On cherche pour jeune  
chien, de grande taille,  
aimant les enfants, gen-  
tille famille ayant jar-  
din. Tél. 5 49 49 à partir  
de 15 heures.

**STOPPAGE D'ART  
TEINTURERIE OBRECHT**  
NEUCHÂTEL SEYON 5<sup>e</sup> TEL. 5 22 40

**EXCURSIONS L'ABELLE**  
Joli tour dans le Vignoble jusqu'à Douanne.  
Mercredi, 13 h. 30, 6 fr. Tél. 5 47 54.



Nous servons chaque jour :  
**tripes Neuchâteloise**

Tél. 5 48 53

## L'âge de velours

robette en velours  
côtelé, agrémentée d'un  
joli petit col blanc et d'un  
pli creux devant.

1 an 15.90 2 ans 16.90

robette très seyante, en velours  
côtelé, avec col Claudine et ceinture  
se nouant au dos. Belle garniture  
de boutons.

2 ans 18.90 3 ans 19.90

Les deux modèles dans une sou-  
riante gamme de coloris : blanc,  
ciel, jaune, acqua, tomate.



**armourins  
neuchâtel**

RAYON LAYETTE, 1er ÉTAGE

**ÉCOLE BÉNÉDICT NEUCHÂTEL**  
13, ruelle Vaucher Tél. 5 29 81

### Section des cours du soir

PROGRAMME D'HIVER 1959 - 1960

#### 1. Cours avec préparation aux examens

- Sténodactylographie et secrétariat**  
à raison de 2 ou 3 soirs par semaine, selon le pro-  
gramme choisi; durée du cours: 1 - 2 ans.
- Comptabilité**  
à raison de 1 soir par semaine;  
durée du cours: 1 - 1 1/2 an.
- Français**  
pour élèves de langue étrangère, degré avancé, à  
raison de 2 soirs par semaine;  
durée du cours: 6 - 12 mois.
- Anglais**  
pour élèves avancés: certificat de Cambridge et  
diplôme de la Chambre de commerce britannique  
pour la Suisse, à raison de 2 soirs par semaine;  
durée du cours 6 - 9 mois.
- Correspondance française, allemande, anglaise**  
1 soir par semaine; durée du cours: 9 mois.

#### 2. Cours ordinaires ne préparant pas à des examens

- une fois par semaine à raison de 1 1/2 h.
- Langues**  
français, allemand, anglais, italien, espagnol, tous  
degrés. Cours spécial de conversation dans ces  
mêmes langues pour élèves du degré moyen et  
avancé.  
Cours spécial d'orthographe française pour élèves  
romands.
  - Branches commerciales**  
sténo-dactylographie, systèmes « Aimé Paris » et  
« Stolze-Schrey »; correspondance française, alleman-  
de et anglaise; arithmétique, théorie commerciale,  
comptabilité, droit.

Le secrétariat est ouvert tous les jours jusqu'à 19 h.,  
excepté mercredi et samedi

**Ecriveaux  
Baux à loyer**  
EN VENTE  
AU BUREAU  
DU JOURNAL

**ONGLES  
FAIBLES et  
CASSANTS**

en quinze jours

**FORTS et  
RÉSISTANTS**

Vous qui devez rincer vos  
bas, taper à la machine, la-  
ver votre vaisselle, vous  
constatez que vos ongles deviennent tou-  
jours plus cassants et se fendillent. Dès  
maintenant, combattez ces maux en ap-  
pliquant régulièrement NuNale: NuNale  
est une huile médicinale contenant tous  
les éléments qui redonneront à vos ongles  
vigueur et élasticité, gages d'une nouvelle  
santé. Dans son nouveau flacon muni d'un  
bâtonnet, NuNale est encore plus pratique  
et plus rapide à employer. Surtout, il agit  
plus en profondeur, jusqu'à la racine.  
Fr. 4.20.

**RESTAURANT  
DES VIEUX-PRÉS**  
Tél. 7 15 46

Menus sur commande  
Bonne cave  
Salle pour sociétés

La bonne friture  
au Pavillon  
Tél. 5 84 98

**4 1/2 %**

Fr. 50,000.— ou mon-  
tants moins élevés  
sont recherchés contre  
garantie hypothécaire  
en second rang sur  
immeuble locatif neuf.  
Construction très so-  
ignée.  
Commission de sous-  
cription 1 %.  
Case postale 31810,  
Neuchâtel.

**Changement de tenancier  
à l'hôtel des Deux Colombes  
A COLOMBIER**

le 1er octobre 1959, dès 16 heures

La nouvelle tenancière vous invite gracieusement à l'inau-  
guration des locaux rénovés et vous offre gratuitement,  
avec la collaboration de la Maison « MARTINI », la grande  
marque connue, l'apéritif d'ouverture + surprise.  
Elle saisit cette occasion pour adresser ses chaleureux  
remerciements à ses anciens amis et fidèles clients du  
Cercle Tessinois.

Valentine GILLET  
ex-tenancière du Cercle Tessinois  
à Neuchâtel

**VINS - LIQUEURS - APÉRITIFS - RESTAURATION  
de 1er choix**  
Double jeu de quilles automatiques Musique

**BRASSERIE DU CITY, NEUCHÂTEL**

jeudi 1er octobre  
début de

**Pierre Rassin**  
et son orchestre antillais

Visitez encore une fois la G/59

à Zurich

fermeture définitive dans

**12**

jours!



Expositions temporaires;  
dernières expositions de bouquets orchidées,  
chrysanthèmes, etc.

4 octobre: dimanche des musiques scolaires

Dernier jour de l'exposition:  
dimanche 11 octobre 1959

# Informations suisses

## Au Conseil national

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Enfin, le député neuchâtelois attend quelques précisions sur les « zones réservées » qui pourront être créées en vue de l'assurance des terrains nécessaires à la construction des routes nationales. C'est là une question qui ne peut être résolue que par le Conseil national. Il conviendrait donc de donner l'assurance qu'elle sera limitée au strict nécessaire et qu'on ne fixera pas, à la légère, l'ampleur de ces zones.

### La réponse de M. Etter

M. Etter, chef du département de l'intérieur, se garde d'entrer dans tous les détails des divers exposés présentés lundi soir et mardi matin. Tout à la fois de constater que le projet ne soulève aucune opposition de principe, il affirme que l'autorité fédérale s'efforcera de concilier tous les intérêts en jeu : ceux du tourisme et ceux de l'agriculture, ceux des chemins de fer et ceux du trafic routier, ceux de la Confédération et ceux des cantons, ceux des pouvoirs publics et ceux des particuliers.

### En revanche, M. Etter, au nom du gouvernement, refuse ce droit général de contrôle, mais demande, selon le projet original, que le Conseil fédéral lui-même, et non plus les cantons, se prononce sur les demandes de construction présentées ou par un service fédéral ou par les chemins de fer.

### Le chef du département de l'intérieur met tant d'énergie à défendre le texte gouvernemental qu'il obtient facilement gain de cause.

### Sans autre débat notable, le Conseil national arrive au terme de son pen-

### sum et, par 133 voix sans opposition, vote l'ensemble du projet.

### Pour occuper le dernier quart d'heure

En fin de séance, pour occuper le dernier quart d'heure de la matinée, M. Gnägi, agrarier bernois, développe une motion invitant le Conseil fédéral à réviser partiellement la loi sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents.

### Comme le vœu de M. Gnägi s'accorde aux vœux du Conseil fédéral, M. Etter n'a pas besoin d'un long discours pour donner satisfaction au motionnaire.

G. P.

### Travail de mise au point

La discussion, par son caractère même, ne passionne guère l'assemblée et lorsqu'on se livre à l'analyse, on se rend compte que le projet n'est que le résultat de compromis.

### En définitive d'ailleurs, le Conseil national a fait confiance à sa commission. Sur quelques points seulement, il y eut controverse. Ainsi, un représentant du peuple estimant que la loi devrait régler la lutte contre le bruit, on lui fit observer que le bruit n'est pas un problème fédéral, mais qu'il appartient à l'Etat cantonal de s'en occuper.

### En ce qui concerne le droit de construire dans la zone réservée et qui

serait soumis à un contrôle fédéral, on a constaté que le projet n'est que le résultat de compromis.

### En ce qui concerne le droit de construire dans la zone réservée et qui

serait soumis à un contrôle fédéral, on a constaté que le projet n'est que le résultat de compromis.

### En ce qui concerne le droit de construire dans la zone réservée et qui

serait soumis à un contrôle fédéral, on a constaté que le projet n'est que le résultat de compromis.

### En ce qui concerne le droit de construire dans la zone réservée et qui

serait soumis à un contrôle fédéral, on a constaté que le projet n'est que le résultat de compromis.

### En ce qui concerne le droit de construire dans la zone réservée et qui

serait soumis à un contrôle fédéral, on a constaté que le projet n'est que le résultat de compromis.

### En ce qui concerne le droit de construire dans la zone réservée et qui

serait soumis à un contrôle fédéral, on a constaté que le projet n'est que le résultat de compromis.

### En ce qui concerne le droit de construire dans la zone réservée et qui

serait soumis à un contrôle fédéral, on a constaté que le projet n'est que le résultat de compromis.

### En ce qui concerne le droit de construire dans la zone réservée et qui

serait soumis à un contrôle fédéral, on a constaté que le projet n'est que le résultat de compromis.

### En ce qui concerne le droit de construire dans la zone réservée et qui

serait soumis à un contrôle fédéral, on a constaté que le projet n'est que le résultat de compromis.

### En ce qui concerne le droit de construire dans la zone réservée et qui

serait soumis à un contrôle fédéral, on a constaté que le projet n'est que le résultat de compromis.

### En ce qui concerne le droit de construire dans la zone réservée et qui

serait soumis à un contrôle fédéral, on a constaté que le projet n'est que le résultat de compromis.

### En ce qui concerne le droit de construire dans la zone réservée et qui

serait soumis à un contrôle fédéral, on a constaté que le projet n'est que le résultat de compromis.

### En ce qui concerne le droit de construire dans la zone réservée et qui

serait soumis à un contrôle fédéral, on a constaté que le projet n'est que le résultat de compromis.

### En ce qui concerne le droit de construire dans la zone réservée et qui

serait soumis à un contrôle fédéral, on a constaté que le projet n'est que le résultat de compromis.

### En ce qui concerne le droit de construire dans la zone réservée et qui

serait soumis à un contrôle fédéral, on a constaté que le projet n'est que le résultat de compromis.

### En ce qui concerne le droit de construire dans la zone réservée et qui

serait soumis à un contrôle fédéral, on a constaté que le projet n'est que le résultat de compromis.

### En ce qui concerne le droit de construire dans la zone réservée et qui

serait soumis à un contrôle fédéral, on a constaté que le projet n'est que le résultat de compromis.

### En ce qui concerne le droit de construire dans la zone réservée et qui

serait soumis à un contrôle fédéral, on a constaté que le projet n'est que le résultat de compromis.

### En ce qui concerne le droit de construire dans la zone réservée et qui

serait soumis à un contrôle fédéral, on a constaté que le projet n'est que le résultat de compromis.

### En ce qui concerne le droit de construire dans la zone réservée et qui

serait soumis à un contrôle fédéral, on a constaté que le projet n'est que le résultat de compromis.

### En ce qui concerne le droit de construire dans la zone réservée et qui

serait soumis à un contrôle fédéral, on a constaté que le projet n'est que le résultat de compromis.

### En ce qui concerne le droit de construire dans la zone réservée et qui

serait soumis à un contrôle fédéral, on a constaté que le projet n'est que le résultat de compromis.

### En ce qui concerne le droit de construire dans la zone réservée et qui

serait soumis à un contrôle fédéral, on a constaté que le projet n'est que le résultat de compromis.

### En ce qui concerne le droit de construire dans la zone réservée et qui

serait soumis à un contrôle fédéral, on a constaté que le projet n'est que le résultat de compromis.

### En ce qui concerne le droit de construire dans la zone réservée et qui

serait soumis à un contrôle fédéral, on a constaté que le projet n'est que le résultat de compromis.

### En ce qui concerne le droit de construire dans la zone réservée et qui

serait soumis à un contrôle fédéral, on a constaté que le projet n'est que le résultat de compromis.

### En ce qui concerne le droit de construire dans la zone réservée et qui

serait soumis à un contrôle fédéral, on a constaté que le projet n'est que le résultat de compromis.

### En ce qui concerne le droit de construire dans la zone réservée et qui

serait soumis à un contrôle fédéral, on a constaté que le projet n'est que le résultat de compromis.

### En ce qui concerne le droit de construire dans la zone réservée et qui

serait soumis à un contrôle fédéral, on a constaté que le projet n'est que le résultat de compromis.

### En ce qui concerne le droit de construire dans la zone réservée et qui

serait soumis à un contrôle fédéral, on a constaté que le projet n'est que le résultat de compromis.

### En ce qui concerne le droit de construire dans la zone réservée et qui

serait soumis à un contrôle fédéral, on a constaté que le projet n'est que le résultat de compromis.

### En ce qui concerne le droit de construire dans la zone réservée et qui

serait soumis à un contrôle fédéral, on a constaté que le projet n'est que le résultat de compromis.

### En ce qui concerne le droit de construire dans la zone réservée et qui

serait soumis à un contrôle fédéral, on a constaté que le projet n'est que le résultat de compromis.

# DERNIERES DÉPÊCHES DE LA NUIT

## Après la déclaration du F.L.N.

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

C'est un cercle vicieux sans aucun doute mais qui ne pourrait être rompu que par l'intervention d'un élément nouveau, une initiative de l'une ou l'autre partie ce qui, dans l'état présent des choses, apparaît sinon impossible du moins prématuré.

### Il faut s'armer de patience

Ceci étant, plusieurs commentateurs s'accrochent à l'éventualité d'une déclaration de Gaule qui révélerait non pas l'aspect d'une réponse — nous venons d'expliquer pourquoi — mais d'un rappel circonstancié du plan français pour l'Algérie tel qu'il a été défini par la déclaration du 16 septembre. Souffignons-le, cette éventualité.

## Nombreux commentaires

Radio-Le Caire :

### Le plan de Gaule n'était qu'un piège

LE CAIRE (A.F.P.). — Premier commentaire à Radio-Le Caire sur la déclaration faite par M. Ferhat Abbas : « La prise de position à la fois modérée et ferme du G.P.R.A. contribuera à démontrer à l'opinion mondiale que le plan du général de Gaule, formulé le 16 septembre dernier, n'était qu'un piège. Le président de la République française croyait que des propositions habilement formulées suffiraient à bernier ses auditeurs. En réalité c'est le G.P.R.A. qui le place maintenant dans une situation difficile. »

« Le G.P.R.A. s'est, en effet, clairement prononcé pour un « cessez-le-feu » et pour une consultation populaire en Algérie. Mais il ne veut pas que la fin des hostilités soit une capitulation, ni que le référendum se déroule sous la protection des baïonnettes françaises. Si la France accepte de négocier les conditions politiques d'un « cessez-le-feu » et de fournir des garanties au déroulement normal du référendum, elle fournira la preuve de sa sincérité. Sinon, il deviendra apparent aux yeux du monde que le général de Gaule ne désire pas vraiment permettre au peuple algérien de disposer de son avenir. »

### Ligue arabe : réponse raisonnable

M. Derriri Ismail, secrétaire général par intérim de la Ligue arabe, a déclaré que la réponse du « gouvernement provisoire de la République algérienne » au plan du général de Gaule était « raisonnable » et qu'elle avait l'appui de tous les membres de la ligue.

### Mlle Sid Cara et les réactions à Alger

A Alger, a déclaré Mlle Sid Cara en rentrant à Paris, le communiqué du G.P.R.A. a été accueilli avec de vives réactions hostiles, notamment de la part de parlementaires élus des élections législatives qui se sont tenues en Algérie à la fin de l'année dernière (30 novembre 1958).

C'est ainsi que M. Vinciguerra, député d'Alger, a déclaré : « La preuve est faite maintenant de manière suffisamment éclatante pour impressionner les plus sceptiques, que le F.L.N. ne se laissera jamais entamer. Va-t-on continuer à proposer une partie que personne ne veut jouer ? Il est grand temps que la France se décide à se déterminer elle-même, une fois pour toutes, sur autre chose que le néant et qu'elle sorte de l'impasse où on l'a fourvoyée. Cette fois l'issue est atteinte, car il n'est plus possible d'offrir davantage. »

Un autre député d'Alger, M. Kaouah, a dit de son côté : « Les concessions mènent toujours à la catastrophe. Nous en ferions la cruelle expérience, si le président de la République accordait une valeur aux déclarations des chefs rebelles. »

### Coup d'œil sur la presse

La prise de position des dirigeants du F.L.N. est considérée comme négative du moins dans ses exigences immédiates, par tous les quotidiens parisiens de mardi matin, exception faite pour la presse communiste et le « Populaire (organe de la S.F.I.O.) », selon lesquels le « dialogue peut s'engager » entre Paris et la rébellion.

Les journaux italiens considèrent les déclarations de M. Ferhat Abbas comme négatives. Quant au « New-York Times », il écrit : « Tout bien considéré, il n'aurait pas été réaliste d'attendre du gouvernement algérien qu'il ne réponde au défi du président de Gaule. »

La presse anglaise, de son côté, n'est pas surprise. Elle estime que la réponse F.L.N. n'écarte pas entièrement la possibilité d'un accord.

### Aux Nations Unies

Le ministre des affaires étrangères d'Irak, M. Hachim Jawad, a demandé mardi à la France à sa tribune de l'O.N.U. d'accueillir la réponse du « gouvernement provisoire de la République algérienne » aux propositions du général de Gaule avec la même attitude conciliante que celle qui a été adoptée par le ministre birman a déclaré : « Nous apprécions à sa juste valeur le désir de paix du président de Gaule et nous espérons que cette nouvelle orientation mènera à des négociations de caractère politique, qui étaient l'essence des résolutions des Nations Unies au cours des sessions précédentes. »

Pour le ministre des affaires étrangères de Birmanie, les propositions de paix pour l'Algérie énoncées par le président de Gaule constituent « un fait nouveau d'une très grande importance ». Tout en réservant sa position sur ces propositions et la réaction qu'elles ont suscitées, le ministre birman a déclaré : « Nous apprécions à sa juste valeur le désir de paix du président de Gaule et nous espérons que cette nouvelle orientation mènera à des négociations de caractère politique, qui étaient l'essence des résolutions des Nations Unies au cours des sessions précédentes. »

Pour le ministre des affaires étrangères de Birmanie, les propositions de paix pour l'Algérie énoncées par le président de Gaule constituent « un fait nouveau d'une très grande importance ». Tout en réservant sa position sur ces propositions et la réaction qu'elles ont suscitées, le ministre birman a déclaré : « Nous apprécions à sa juste valeur le désir de paix du président de Gaule et nous espérons que cette nouvelle orientation mènera à des négociations de caractère politique, qui étaient l'essence des résolutions des Nations Unies au cours des sessions précédentes. »

Pour le ministre des affaires étrangères de Birmanie, les propositions de paix pour l'Algérie énoncées par le président de Gaule constituent « un fait nouveau d'une très grande importance ». Tout en réservant sa position sur ces propositions et la réaction qu'elles ont suscitées, le ministre birman a déclaré : « Nous apprécions à sa juste valeur le désir de paix du président de Gaule et nous espérons que cette nouvelle orientation mènera à des négociations de caractère politique, qui étaient l'essence des résolutions des Nations Unies au cours des sessions précédentes. »

Pour le ministre des affaires étrangères de Birmanie, les propositions de paix pour l'Algérie énoncées par le président de Gaule constituent « un fait nouveau d'une très grande importance ». Tout en réservant sa position sur ces propositions et la réaction qu'elles ont suscitées, le ministre birman a déclaré : « Nous apprécions à sa juste valeur le désir de paix du président de Gaule et nous espérons que cette nouvelle orientation mènera à des négociations de caractère politique, qui étaient l'essence des résolutions des Nations Unies au cours des sessions précédentes. »

Pour le ministre des affaires étrangères de Birmanie, les propositions de paix pour l'Algérie énoncées par le président de Gaule constituent « un fait nouveau d'une très grande importance ». Tout en réservant sa position sur ces propositions et la réaction qu'elles ont suscitées, le ministre birman a déclaré : « Nous apprécions à sa juste valeur le désir de paix du président de Gaule et nous espérons que cette nouvelle orientation mènera à des négociations de caractère politique, qui étaient l'essence des résolutions des Nations Unies au cours des sessions précédentes. »

Pour le ministre des affaires étrangères de Birmanie, les propositions de paix pour l'Algérie énoncées par le président de Gaule constituent « un fait nouveau d'une très grande importance ». Tout en réservant sa position sur ces propositions et la réaction qu'elles ont suscitées, le ministre birman a déclaré : « Nous apprécions à sa juste valeur le désir de paix du président de Gaule et nous espérons que cette nouvelle orientation mènera à des négociations de caractère politique, qui étaient l'essence des résolutions des Nations Unies au cours des sessions précédentes. »

Pour le ministre des affaires étrangères de Birmanie, les propositions de paix pour l'Algérie énoncées par le président de Gaule constituent « un fait nouveau d'une très grande importance ». Tout en réservant sa position sur ces propositions et la réaction qu'elles ont suscitées, le ministre birman a déclaré : « Nous apprécions à sa juste valeur le désir de paix du président de Gaule et nous espérons que cette nouvelle orientation mènera à des négociations de caractère politique, qui étaient l'essence des résolutions des Nations Unies au cours des sessions précédentes. »

Pour le ministre des affaires étrangères de Birmanie, les propositions de paix pour l'Algérie énoncées par le président de Gaule constituent « un fait nouveau d'une très grande importance ». Tout en réservant sa position sur ces propositions et la réaction qu'elles ont suscitées, le ministre birman a déclaré : « Nous apprécions à sa juste valeur le désir de paix du président de Gaule et nous espérons que cette nouvelle orientation mènera à des négociations de caractère politique, qui étaient l'essence des résolutions des Nations Unies au cours des sessions précédentes. »

Pour le ministre des affaires étrangères de Birmanie, les propositions de paix pour l'Algérie énoncées par le président de Gaule constituent « un fait nouveau d'une très grande importance ». Tout en réservant sa position sur ces propositions et la réaction qu'elles ont suscitées, le ministre birman a déclaré : « Nous apprécions à sa juste valeur le désir de paix du président de Gaule et nous espérons que cette nouvelle orientation mènera à des négociations de caractère politique, qui étaient l'essence des résolutions des Nations Unies au cours des sessions précédentes. »

Pour le ministre des affaires étrangères de Birmanie, les propositions de paix pour l'Algérie énoncées par le président de Gaule constituent « un fait nouveau d'une très grande importance ». Tout en réservant sa position sur ces propositions et la réaction qu'elles ont suscitées, le ministre birman a déclaré : « Nous apprécions à sa juste valeur le désir de paix du président de Gaule et nous espérons que cette nouvelle orientation mènera à des négociations de caractère politique, qui étaient l'essence des résolutions des Nations Unies au cours des sessions précédentes. »

Pour le ministre des affaires étrangères de Birmanie, les propositions de paix pour l'Algérie énoncées par le président de Gaule constituent « un fait nouveau d'une très grande importance ». Tout en réservant sa position sur ces propositions et la réaction qu'elles ont suscitées, le ministre birman a déclaré : « Nous apprécions à sa juste valeur le désir de paix du président de Gaule et nous espérons que cette nouvelle orientation mènera à des négociations de caractère politique, qui étaient l'essence des résolutions des Nations Unies au cours des sessions précédentes. »

Pour le ministre des affaires étrangères de Birmanie, les propositions de paix pour l'Algérie énoncées par le président de Gaule constituent « un fait nouveau d'une très grande importance ». Tout en réservant sa position sur ces propositions et la réaction qu'elles ont suscitées, le ministre birman a déclaré : « Nous apprécions à sa juste valeur le désir de paix du président de Gaule et nous espérons que cette nouvelle orientation mènera à des négociations de caractère politique, qui étaient l'essence des résolutions des Nations Unies au cours des sessions précédentes. »

Pour le ministre des affaires étrangères de Birmanie, les propositions de paix pour l'Algérie énoncées par le président de Gaule constituent « un fait nouveau d'une très grande importance ». Tout en réservant sa position sur ces propositions et la réaction qu'elles ont suscitées, le ministre birman a déclaré : « Nous apprécions à sa juste valeur le désir de paix du président de Gaule et nous espérons que cette nouvelle orientation mènera à des négociations de caractère politique, qui étaient l'essence des résolutions des Nations Unies au cours des sessions précédentes. »

Pour le ministre des affaires étrangères de Birmanie, les propositions de paix pour l'Algérie énoncées par le président de Gaule constituent « un fait nouveau d'une très grande importance ». Tout en réservant sa position sur ces propositions et la réaction qu'elles ont suscitées, le ministre birman a déclaré : « Nous apprécions à sa juste valeur le désir de paix du président de Gaule et nous espérons que cette nouvelle orientation mènera à des négociations de caractère politique, qui étaient l'essence des résolutions des Nations Unies au cours des sessions précédentes. »

Pour le ministre des affaires étrangères de Birmanie, les propositions de paix pour l'Algérie énoncées par le président de Gaule constituent « un fait nouveau d'une très grande importance ». Tout en réservant sa position sur ces propositions et la réaction qu'elles ont suscitées, le ministre birman a déclaré : « Nous apprécions à sa juste valeur le désir de paix du président de Gaule et nous espérons que cette nouvelle orientation mènera à des négociations de caractère politique, qui étaient l'essence des résolutions des Nations Unies au cours des sessions précédentes. »

Pour le ministre des affaires étrangères de Birmanie, les propositions de paix pour l'Algérie énoncées par le président de Gaule constituent « un fait nouveau d'une très grande importance ». Tout en réservant sa position sur ces propositions et la réaction qu'elles ont suscitées, le ministre birman a déclaré : « Nous apprécions à sa juste valeur le désir de paix du président de Gaule et nous espérons que cette nouvelle orientation mènera à des négociations de caractère politique, qui étaient l'essence des résolutions des Nations Unies au cours des sessions précédentes. »

Pour le ministre des affaires étrangères de Birmanie, les propositions de paix pour l'Algérie énoncées par le président de Gaule constituent « un fait nouveau d'une très grande importance ». Tout en réservant sa position sur ces propositions et la réaction qu'elles ont suscitées, le ministre birman a déclaré : « Nous apprécions à sa juste valeur le désir de paix du président de Gaule et nous espérons que cette nouvelle orientation mènera à des négociations de caractère politique, qui étaient l'essence des résolutions des Nations Unies au cours des sessions précédentes. »

Pour le ministre des affaires étrangères de Birmanie, les propositions de paix pour l'Algérie énoncées par le président de Gaule constituent « un fait nouveau d'une très grande importance ». Tout en réservant sa position sur ces propositions et la réaction qu'elles ont suscitées, le ministre birman a déclaré : « Nous apprécions à sa juste valeur le désir de paix du président de Gaule et nous espérons que cette nouvelle orientation mènera à des négociations de caractère politique, qui étaient l'essence des résolutions des Nations Unies au cours des sessions précédentes. »

Pour le ministre des affaires étrangères de Birmanie, les propositions de paix pour l'Algérie énoncées par le président de Gaule constituent « un fait nouveau d'une très grande importance ». Tout en réservant sa position sur ces propositions et la réaction qu'elles ont suscitées, le ministre birman a déclaré : « Nous apprécions à sa juste valeur le désir de paix du président de Gaule et nous espérons que cette nouvelle orientation mènera à des négociations de caractère politique, qui étaient l'essence des résolutions des Nations Unies au cours des sessions précédentes. »

Pour le ministre des affaires étrangères de Birmanie, les propositions de paix pour l'Algérie énoncées par le président de Gaule constituent « un fait nouveau d'une très grande importance ». Tout en réservant sa position sur ces propositions et la réaction qu'elles ont suscitées, le ministre birman a déclaré : « Nous apprécions à sa juste valeur le désir de paix du président de Gaule et nous espérons que cette nouvelle orientation mènera à des négociations de caractère politique, qui étaient l'essence des résolutions des Nations Unies au cours des sessions précédentes. »

Pour le ministre des affaires étrangères de Birmanie, les propositions de paix pour l'Algérie énoncées par le président de Gaule constituent « un fait nouveau d'une très grande importance ». Tout en réservant sa position sur ces propositions et la réaction qu'elles ont suscitées, le ministre birman a déclaré : « Nous apprécions à sa juste valeur le désir de paix du président de Gaule et nous espérons que cette nouvelle orientation mènera à des négociations de caractère politique, qui étaient l'essence des résolutions des Nations Unies au cours des sessions précédentes. »

Pour le ministre des affaires étrangères de Birmanie, les propositions de paix pour l'Algérie énoncées par le président de Gaule constituent « un fait nouveau d'une très grande importance ». Tout en réservant sa position sur ces propositions et la réaction qu'elles ont suscitées, le ministre birman a déclaré : « Nous apprécions à sa juste valeur le désir de paix du président de Gaule et nous espérons que cette nouvelle orientation mènera à des négociations de caractère politique, qui étaient l'essence des résolutions des Nations Unies au cours des sessions précédentes. »

Pour le ministre des affaires étrangères de Birmanie, les propositions de paix pour l'Algérie énoncées par le président de Gaule constituent « un fait nouveau d'une très grande importance ». Tout en réservant sa position sur ces propositions et la réaction qu'elles ont suscitées, le ministre birman a déclaré : « Nous apprécions à sa juste valeur le désir de paix du président de Gaule et nous espérons que cette nouvelle orientation mènera à des négociations de caractère politique, qui étaient l'essence des résolutions des Nations Unies au cours des sessions précédentes. »

Pour le ministre des affaires étrangères de Birmanie, les propositions de paix pour l'Algérie énoncées par le président de Gaule constituent « un fait nouveau d'une très grande importance ». Tout en réservant sa position sur ces propositions et la réaction qu'elles ont suscitées, le ministre birman a déclaré : « Nous apprécions à sa juste valeur le désir de paix du président de Gaule et nous espérons que cette nouvelle orientation mènera à des négociations de caractère politique, qui étaient l'essence des résolutions des Nations Unies au cours des sessions précédentes. »

Pour le ministre des affaires étrangères de Birmanie, les propositions de paix pour l'Algérie énoncées par le président de Gaule constituent « un fait nouveau d'une très grande importance ». Tout en réservant sa position sur ces propositions et la réaction qu'elles ont suscitées, le ministre birman a déclaré : « Nous apprécions à sa juste valeur le désir de paix du président de Gaule et nous espérons que cette nouvelle orientation mènera à des négociations de caractère politique, qui étaient l'essence des résolutions des Nations Unies au cours des sessions précédentes. »

Pour le ministre des affaires étrangères de Birmanie, les propositions de paix pour l'Algérie énoncées par le président de Gaule constituent « un fait nouveau d'une très grande importance ». Tout en réservant sa position sur ces propositions et la réaction qu'elles ont suscitées, le ministre birman a déclaré : « Nous apprécions à sa juste valeur le désir de paix du président de Gaule et nous espérons que cette nouvelle orientation mènera à des négociations de caractère politique, qui étaient l'essence des résolutions des Nations Unies au cours des sessions précédentes. »

Pour le ministre des affaires étrangères de Birmanie, les propositions de paix pour l'Algérie énoncées par le président de Gaule constituent « un fait nouveau d'une très grande importance ». Tout en réservant sa position sur ces propositions et la réaction qu'elles ont suscitées, le ministre birman a déclaré : « Nous apprécions à sa juste valeur le désir de paix du président de Gaule et nous espérons que cette nouvelle orientation mènera à des négociations de caractère politique, qui étaient l'essence des résolutions des Nations Unies au cours des sessions précédentes. »

Pour le ministre des affaires étrangères de Birmanie, les propositions de paix pour l'Algérie énoncées par le président de Gaule constituent « un fait nouveau d'une très grande importance ». Tout en réservant sa position sur ces propositions et la réaction qu'elles ont suscitées, le ministre birman a déclaré : « Nous apprécions à sa juste valeur le désir de paix du président de Gaule et nous espérons que cette nouvelle orientation mènera à des négociations de caractère politique, qui étaient l'essence des résolutions des Nations Unies au cours des sessions précédentes. »

Pour le ministre des affaires étrangères de Birmanie, les propositions de paix pour l'Algérie énoncées par le président de Gaule constituent « un fait nouveau d'une très grande importance ». Tout en réservant sa position sur ces propositions et la réaction qu'elles ont suscitées, le ministre birman a déclaré : « Nous apprécions à sa juste valeur le désir de paix du président de Gaule et nous espérons que cette nouvelle orientation mènera à des négociations de caractère politique, qui étaient l'essence des résolutions des Nations Unies au cours des sessions précédentes. »

Pour le ministre des affaires étrangères de Birmanie, les propositions de paix pour l'Algérie énoncées par le président de Gaule constituent « un fait nouveau d'une très grande importance ». Tout en réservant sa position sur ces propositions et la réaction qu'elles ont suscitées, le ministre birman a déclaré : « Nous apprécions à sa juste valeur le désir de paix du président de Gaule et nous espérons que cette nouvelle orientation mènera à des négociations de caractère politique, qui étaient l'essence des résolutions des Nations Unies au cours des sessions précédentes. »

Pour le ministre des affaires étrangères de Birmanie, les propositions de paix pour l'Algérie énoncées par le président de Gaule constituent « un fait nouveau d'une très grande importance ». Tout en réservant sa position sur ces propositions et la réaction qu'elles ont suscitées, le ministre birman a déclaré : « Nous apprécions à sa juste valeur le désir de paix du président de Gaule et nous espérons que cette nouvelle orientation mènera à des négociations de caractère politique, qui étaient l'essence des résolutions des Nations Unies au cours des sessions précédentes. »

Pour le ministre des affaires étrangères de Birmanie, les propositions de paix pour l'Algérie énoncées par le président de Gaule constituent « un fait nouveau d'une très grande importance ». Tout en réservant sa position sur ces propositions et la réaction qu'elles ont suscitées, le ministre birman a déclaré : « Nous apprécions à sa juste valeur le désir de paix du président de Gaule et nous espérons que cette nouvelle orientation mènera à des négociations de caractère politique, qui étaient l'essence des résolutions des Nations Unies au cours des sessions précédentes. »

Pour le ministre des affaires étrangères de Birmanie, les propositions de paix pour l'Algérie énoncées par le président de Gaule constituent « un fait nouveau d'une très grande importance ». Tout en réservant sa position sur ces propositions et la réaction qu'elles ont suscitées, le ministre birman a déclaré : « Nous apprécions à sa juste valeur le désir de paix du président de Gaule et nous espérons que cette nouvelle orientation mènera à des négociations de caractère politique, qui étaient l'essence des résolutions des Nations Unies au cours des sessions précédentes. »

Pour le ministre des affaires étrangères de Birmanie, les propositions de paix pour l'Algérie énoncées par le président de Gaule constituent « un fait nouveau d'une très grande importance ». Tout en réservant sa position sur ces propositions et la réaction qu'elles ont suscitées, le ministre birman a déclaré : « Nous apprécions à sa juste valeur le désir de paix du président de

30 septembre
Aujourd'hui
SOLEIL Lever 06.22 Coucher 18.09
LUNE Lever 03.46 Coucher 17.06

AU JOUR LE JOUR
Un nouveau dictionnaire

Comme nos lecteurs le savent, il y a une affaire de « Petit Larousse » en France. La toute dernière édition remaniée et modernisée — de ce dictionnaire a donné en effet à Léon Blum, le défunt homme politique, un patronyme fantaisiste, ce qui a valu aux éditeurs une plainte de la famille Blum. Les éditeurs ont dû rectifier l'erreur, soit procéder à un nouveau tirage après avoir retiré la première édition de la vente.

D'autres rectifications devraient être faites dans ce dictionnaire. Nous avons eu la curiosité de lire l'article « Neuchâtel ». Passe encore que le dictionnaire indique 28.000 habitants. Mais parmi les activités économiques citées, on relève l'horlogerie, mais non le papier et le chocolat, les instruments scientifiques, ce qui nous rend perplexes, et enfin des « ateliers de chemins de fer ».

Nous avons la prétention de bien connaître notre ville, mais où diable perchent ces ateliers? Serait-ce ceux de la Compagnie des tramways logés dans un bâtiment que nos hôtes français prennent souvent pour notre Casino?
Protestons, menaçons les éditeurs du « Petit Larousse » de nos foudres. Nous savons d'où viennent ces erreurs: le texte sur Neuchâtel, à l'exception du chiffre de la population, n'a pas varié depuis au moins quatre-vingts ans et il fait sans doute allusion aux ateliers du Jura neuchâtelois et du Franco-Suisse, et pour les instruments scientifiques à la fabrique Hipp, disparue depuis longtemps.

Mais à la lettre P, le nouveau « Petit Larousse » fait plaisir à tous les Neuchâtelois en décrivant la dignité dite du dictionnaire à « PETITPIERRE (Max), homme politique suisse, né à Neuchâtel en 1899, conseiller fédéral depuis 1944, président de la Confédération en 1950 et en 1955 ».

Après cette consécration, nous n'avons plus qu'à renqâiner notre protestation ferroviaire. NEMO.

Etat civil de Neuchâtel

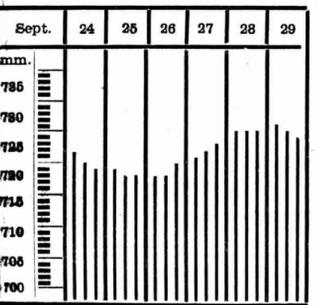
PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 22 septembre. Reuteler, Peter-Erni, étudiant, à Berne, et Lattmann, Annemarie, à Neuchâtel, 23. Schwelzer, Jean-Adolphe, vigneron, à Peseux, et Omazzi, Inés, à Neuchâtel; Christian, Willy-Olivier, mécanicien sur autos à Fontainemelon, et Schwab, Janine-Huguette, à Dombresson; Zanon, Bruno-Giacomo, mécanicien en vins, à Granges, et Jenni, Thérèse, à Granges, précédemment à Neuchâtel; Leidner, Heinz-Josef, serrurier constructeur à Genève, et Simon-Vermot, Claudine-Louise, à Neuchâtel, 25. Facchinetti, Ferdinand-Gilbert, boucher-charcutier à Saint-Blaise, et Beck, Walter, à Lausanne; Flubacher, Johann, monteur-électricien, et Baumgartner, Collette-Susy, tous deux à Bâle; Quinche, Etienne-Charles-André, pasteur à Bâle, précédemment à Neuchâtel, et Comtesse, Marie-Lise, à Auvier.

MARIAGES. — 19 septembre. A Oran-la-Ville. Diserens, Jean-Claude, ouvrier gare à Neuchâtel, et Cardinaux, Edith, à Chesalles, sur Oron, 25. Toretti, Bartolomeo, peintre en bâtiment, et Leoni, Giulietta, tous deux à Neuchâtel; Rossi, Paul-Roger-François, représentant, et Willemm, Lydie-Louise-Berthe, tous deux à Neuchâtel; Juliarat, Jean-Marie, mécanicien à Neuchâtel, et Menozzi, André-Cécile, tous deux à Neuchâtel.

NAISSANCES. — 20 septembre. Häberli, Jean-Bernard, fils de Willy-Jean, ouvrier de fabrique à Neuchâtel, et de Béatrice-Murielle, née Hummel, 21. Bockler, Pascal-Aimé, fils de Frédéric-Henri, employé de banque à Neuchâtel, et d'Erminia-Raymonde, née Perreten; Descombes, Anne, fille de René-Georg, contremaître à Bevaux, et de Luigia-Alice, née Ferro; Rauber, Michel-Daniel, fils de Johann-Vinzenz, horloger à Neuchâtel, et de Johanna, née Kolliker, 22. Belgrano, Sonia, fille de Mario-Giovanni, employé de maison à Neuchâtel, et d'Erminia-Maria, née Fiorese; Gerber, Corinne, fille d'André-Léon, fondeur à Neuchâtel, et de Rosemary, née Perrelet, 23. Weber, Béatrice, fille de Max, dessinateur à Neuchâtel, et de Ruth, née Baumann; Boursani, Sylvie-Claire-Gabriella, fille de Gabor Imre, mécanicien à Neuchâtel, et de Klara, née Cserkiz, 24. Guye, Catherine, fille de Francis-Jacques, mécanicien à Neuchâtel, et de Josette-Claudine, née Papaux; Hurmi, Sylvie-Fabienne, fille de Paul-Ernest, mécanicien-électricien à Stundens (Berne), et de Renée-Marianne, née Sumter; Homaten, Françoise-Suzanne, fille d'Emile-Robert, chauffeur à Peseux, et de Mady-Georgette, née Vuille; Druutti, Marylin-Isabelle, fille de Giovanni, menuisier-ébéniste à Colombier, et de Martine-Sylvaine, née Lauener.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 29 septembre. Température: Moyenne: 13,6°; min: 10; max: 17,7. Baromètre: Moyenne: 724,9. Vent dominant: Direction: Est-nord-est; force: modérée, sud-est faible de 12 h. à 16 h. Etat du ciel: couvert le matin, clair depuis 12 h. 30.



Valais: beau temps. Dans l'après-midi, ciel par moments nuageux. Nord des Alpes: beau temps, dans la matinée, par place brouillard élevé, limite supérieure située vers 1000 mètres environ. Dans l'après-midi par moment ciel nuageux dans l'ouest de la Suisse, en plaine températures comprises entre 15 et 20 degrés. Faible bise sur le plateau. En montagne vent du sud.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Démission d'un député radical à la suite du vote sur le suffrage féminin

M. Gérald Piaget, député radical de la Côte-aux-Fées, a adressé hier à la chancellerie d'Etat et au président du Grand Conseil, sa démission de membre de cette assemblée. Il avait informé ses collègues et son parti depuis quelques mois de son intention de renoncer à son mandat de député si le suffrage féminin était introduit dans notre canton.

LA VILLE

VOUS ÊTES DU « GRAND FESTIN »

A quatre jours de la Fête des vendanges

Une atmosphère d'avant-fête règne dans nos rues. Les commerçants présentent des devantures évoquant les vendanges et leurs festivités. Les armoiries des communes viticoles ont grande allure au-dessus de l'avenue du Fer-Mars. Les forains ont commencé hier à dresser leurs étals sur les places du Port et Piaget, ce qui n'enlève pas les automobilistes privés de places. Mais il faut bien que tout le monde vive! Dans les ateliers et les cours, des équipes construisent les chars du cortège et un million de dahlias et autres fleurs vont décorer les jardins des horticulteurs pour venir décorer créations et sujets éphémères.

Un premier palmarès

Réuni hier, le jury du concours du meilleur article de presse publié sur la Fête des vendanges de 1958 a décerné les prix suivants:

1er prix: M. Jacques Morlins, du « Progrès » de Lyon; 2me prix: M. Hermann Heller, du « Luzerner Tagblatt », Lucerne; 3me prix: M. Roger Pochon, de la « Liberté », Fribourg.

Deux accessits ont été accordés à MM. Marc Mayor, de la « Feuille d'avis de Lausanne », et Arthur Baur, de la « Neue Berner Zeitung », Berne.

Micro et écran

Rappelons l'émission sur la Fête des vendanges qui sera donnée aujourd'hui à 13 h. 25 sur les ondes de Beromünster. Ce soir à 21 h. 45, la télévision romande évoquera notre fête qui sera présentée par M. Jean-Pierre Porchat, président du comité de réception.

DU CÔTÉ DE THÉMIS

Au Tribunal de police

Le tribunal de police a siégé mardi après-midi, sous la présidence de M. P. Mayor; M. G. Sancey fonctionnait comme greffier.

F. P., qui fait défaut, est condamné, pour détournement d'objets saisis, à deux mois d'emprisonnement et au paiement des frais de justice, dont le montant s'élève à 69 fr.

L'audience du tribunal de police est alors suspendue pour faire place à une audience préliminaire de correctionnelle. A la requête de la Chambre d'accusation, sont renvoyés au tribunal correctionnel: G. P.-G., pour actes contraires à la pudeur, A. G. pour la même raison, E. H. pour faux témoignage lors d'un procès en divorce, et enfin W. C. et C. C. qui sont prévenus de nombreux vols et soustractions d'argent, de cigarettes, de livres, etc., dans plusieurs villes du canton de Neuchâtel et du Jura bernois.

C'est enfin une affaire que tous qualifieront de rocambolesque, qui occupera, d'ailleurs longuement, le tribunal. H. B. et L. P. sont prévenus de vol d'un cobra et de deux éléphants qui, il est bon de le préciser, sont ici des figurines de laiton! A. D. aurait joué le rôle d'instigateur et de recruteur; il est de plus prévenu d'avoir injurié H. B. et d'avoir commis envers lui un abus de confiance, en ne lui rendant pas un mouqueton et un sac d'outils qui lui auraient été confiés. Les faits, tels qu'ils sont rapportés par les parties, étant souvent contradictoires, nous attendrons le jugement du tribunal, qui sera rendu à quinzaine, pour nous en faire part avec quelque précision.

LES ACCIDENTS

Auto contre scooter: un blessé

Mardi, à 13 h. 05, un accident de la circulation a eu lieu à la bifurcation du chemin de la Favarge et de la rue Monruz.

Une auto qui quittait le stop est entrée en collision avec un scooter venant de Saint-Blaise en direction de la ville.

Le motocycliste, atteint d'une fracture du bras gauche et de diverses contusions, a été conduit à l'hôpital Poutalés.

Dégâts matériels aux deux véhicules.

Un jeune cycliste fait une chute

Mardi, à 8 h. 15, un jeune cycliste, Daniel Hagg, né en 1944 et domicilié à Port-Rouland 11 a, a fait une chute, place Pury.

Il a été conduit à son domicile au moyen de l'ambulance. Il est légèrement blessé au front et au menton.

Naissances

Monsieur et Madame Hans SCHWENDENER - MULLER et Suzy ont la joie d'annoncer la naissance de

Daniel Maternité Quatre-Ministreaux 34

Monsieur et Madame Roger KELLER - GUTKNECHT et leur petit garçon Cyrille ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur petite fille

Fabienne Maternité Boudry

Au théâtre de Neuchâtel Le « Piccola Opera »

Ne fût-ce que par son originalité et par la valeur des œuvres qui nous furent présentées: un délicieux opéra-bouffe en deux actes de Cimarosa et surtout l'admirable « Retable de maître Pierre » de Falla, ce spectacle eût mérité une salle comble.

Sous le nouveau nom de Piccola Opera, nous avons eu le plaisir de retrouver presque inchangée la sympathique équipe de l'Opera da Camera qui remporta chez nous il y a deux ans, un très beau succès avec de brefs opéras de Monteverdi, Pergolèse et Mozart.

Le « Directeur » dans l'embarras l'un des quelque 75 opéras de Cimarosa, nous conte la plaisante histoire d'un entrepreneur de spectacles dont les affaires périclitent et qui, déçu de voir ses chanteuses tomber l'une après l'autre dans les bras de son maître de musique ou de son librettiste, finit par s'enfuir avec la caisse.

Relevons le sens de la scène de la plupart des chanteurs qui surent hausser, par leurs attitudes et leur mimique le caractère bouffon de cette petite comédie. Ce fut le cas de R. Fornerod, le « Directeur » et surtout de O. de Nyzankowskyj, poète en amour d'une drôlerie irrésistible. Deux très belles voix se sont nettement imposées par leur pureté, leur souplesse et leurs qualités expressives: celles de Basia Retchitzka dans le rôle de la nouvelle vedette, celle de Lucienne Devallier qui joint à un timbre d'alto magnifique de réels dons de comédienne et dont l'air au second acte fut un des grands moments de la soirée.

Le petit orchestre, dirigé par D. Reichel, sut fort bien rendre cette musique pimpante et spirituelle, si proche parente de celle de Mozart.

Chacun a entendu au moins des fragments de l'Amour Sorcier ou de la Vie brève de M. de Falla. Il est bien rare en revanche qu'on ait l'occasion d'assister à une représentation de cet autre chef-d'œuvre: les Tréteaux de Maître Pierre, qui réclame notamment les concours d'un théâtre de marionnettes.

La Piccola opera nous l'a présenté chanté en espagnol; aucune traduction ne saurait rendre en effet la beauté et la truculence du texte original, extrait de Don Quichotte. Déplorons toutefois l'absence de toute notice explicative qui, jointe au programme, eût permis au public de mieux comprendre ce qui se passait sur scène.

Il s'agissait donc de cet épisode où Don Quichotte assiste dans la cour d'une auberge, à une représentation donnée par Maître Pierre, le montreur de marionnettes. Pendant que ce dernier manipule ses poupées, un jeune garçon explique la scène: « La belle Mélisandre, femme de Don Gayferos et fille de Charlemagne, est prisonnière à Saragosse, au pouvoir du roi Maure

Marsilio. On voit au début Charlemagne rabrouer vertement Don Gayferos qui tarde à aller délivrer sa femme. Honteux, Gayferos refuse l'aide du preux Roland et décide de partir seul. Pendant ce temps, Mélisandre languit et du balcon de sa tour, contemple la route de France d'où viendra le salut. Un Maure l'embrasse traitreusement et le roi Marsilio fait immédiatement administrer la bastonnade à l'impudent. Enfin Gayferos arrive au pied de la tour, délivre Mélisandre, la prend en croupe sur son cheval et s'enfuit avec elle. Mais l'alarme a été donnée: le couple est fait prisonnier. « A ce moment, Don Quichotte, repris par sa folie habituelle, se rue sur le petit théâtre, frappe d'estoc et de taille et met en pièces les marionnettes. Maître Pierre essaie de calmer Don Quichotte et celui-ci se lance alors dans un grand discours où il parle de l'utilité des chevaliers errants sans lesquels la belle Mélisandre serait de nouveau prisonnière.

La merveilleuse partition de M. de Falla, écrite pour un petit ensemble, est à la fois âpre et musclée, faisant revivre avec une force incroyable une Espagne moyeuénageuse et colorée, pleine de clivets d'armures, d'héroïques fanfares et de douloureuses complaintes.

Dans le rôle du « truchement » B. Retchitzka fut magnifique de vie et d'intensité.

O. de Nyzankowskyj campa un Maître Pierre rubicond et populaire à souhait tandis que la voix ample de G. Presset convenait fort bien au personnage de Don Quichotte.

Félicitons J. Stryjenski, qui a dirigé son spectacle de marionnettes de façon remarquable et dont les poupées, dans leur tenue guerrière ou d'apparat, étaient ravissantes.

Certes, tout ne fut pas parfait dans ce spectacle. Les chanteurs n'ont pas toujours été accompagnés avec toute la précision désirable et deux ou trois répétitions supplémentaires n'auraient pas été inutiles. Mais il serait injuste d'insister sur ces quelques défauts alors que nous avons affaire essentiellement à des jeunes pleins d'enthousiasme (ils ont réalisé eux-mêmes leurs costumes dessinés par J. Stryjenski et Th. Matsoukis) et qu'il a fallu à D. Reichel et à sa troupe pas mal de courage et de désintéressement pour mener à bien, à leurs propres risques et périls, un spectacle coûteux.

Remercions-les plutôt de nous donner de telles représentations dans une ville où sans eux l'art lyrique serait inexistant.

Ce spectacle était placé sous les auspices de la Société coopérative et des Jeunesses musicales de Neuchâtel, entièrement réorganisées aujourd'hui et dont nous sommes heureux de signaler la renaissance. L. de MV.

VIGNOBLE

PESEUX Installation d'un nouveau curé

On nous écrit: La paroisse catholique de Peseux était en fête dimanche pour célébrer l'installation de son nouveau curé, l'abbé F. Cosandey.

Après l'installation proprement dite, présidée par le doyen L. Glasson, eut lieu un office chanté solennel au cours duquel le nouveau curé adressa en termes émus son premier message à ses paroissiens. L'on notait, à côté des nombreux fidèles, la présence des représentants des autorités civiles et protestantes de Peseux et Corcelles-Cormondrèche qui avaient tenu à s'associer à cette belle manifestation religieuse.

Un modeste repas groupa ensuite à l'hôtel de la Gare à Corcelles les diverses autorités qui entourèrent d'une joyeuse fraternité le curé Cosandey. Ce fut l'occasion d'entendre d'excellents discours qui démontrèrent, une fois de plus, combien les rapports sont courts et bons entre la paroisse catholique et les diverses autorités civiles et religieuses de nos deux villages de la Côte.

AUVERNIER

Est-ce le printemps ou l'automne... ?

(c) Le printemps et l'automne se donnent la main. On peut en effet admirer dans la vitrine d'un magasin du haut du village un rameau de lilas portant de nombreuses grappes de fleurs parfumées. Cette branche provient du jardin d'un vigneron.

L'assemblée des propriétaires de vignes

(c) Mardi, à 16 heures, on notait un certain va-et-vient dans la direction du collège. C'est là qu'avait lieu l'assemblée traditionnelle des propriétaires de vignes. Ils se déplaçaient pour entendre le rapport des commissaires viticoles qui, après avoir parcouru le vignoble communal, venaient rendre compte de l'état de maturité du raisin afin que puisse être fixée la levée du ban des vendanges.

La cueillette du raisin

(c) Depuis jeudi dernier, la cueillette du raisin de table bat son plein et cela dans des conditions atmosphériques idéales. C'est un réel plaisir de disposer ce beau fruit dans les plateaux qui vont apporter aux quatre coins du pays un message doré.

Auvernien fête sa vendange

(c) Les gerles décorent les rues du village avant de prendre le chemin des vignes. Chacun s'affaire à mettre toutes choses au point. Des petits dieux malins chuchotent à l'oreille qu'on va vivre de belles heures à la vigne et au pressoir et que toute cette joie éclatera les 9 et 10 octobre là où l'Auvernien fête sa vendange.

COLOMBIER Trois mille francs dérobés dans un magasin

Un cambriolage a été commis dans la nuit de samedi à dimanche, dans le bureau du magasin Lorimier, à Colombier. Le voleur entra dans le local en passant par le toit d'un entrepôt; il força un volet et brisa une fenêtre. Après avoir fouillé tous les meubles, le cambrioleur trouva une somme d'à peu près 3000 francs, représentant le salaire des employés. Une tentative de cambriolage avait déjà été faite il y a près de trois semaines. La Sûreté a ouvert une enquête.

VAL DE BROYE

COFFRANE Renversée par une auto

(c) Alors qu'elle conduisait son bétail au pâturage, Mme A. C. fut renversée par un automobiliste. Relevée par des témoins de l'accident, elle fut immédiatement transportée à l'hôpital de Landeueux pour une radiographie.

BOUDEVILLIERS Un cheval s'emballa

(c) Vendredi après-midi, un agriculteur de la Jonchère travaillait aux champs. Pour une cause inconnue, son cheval attelé à un semoir, s'emballa et descendit à fond de train la route de la Jonchère-Boudevilliers-Valangin où il fut maîtrisé.

Le semoir a subi de gros dégâts et le cheval a été blessé aux jambes.

Malgré l'intense circulation, il n'y eut heureusement ni accrochage ni accident de personnes.

Concours de bétail

(c) Sous un beau ciel d'automne, deux concours de bétail se sont déroulés les 26 et 29 septembre, à Boudevilliers. Celui du 26 était réservé aux femelles et groupait environ 190 sujets. Celui du 29, comprenait une centaine de pièces composées surtout de reproducteurs mâles, groupements accompagnés de leur descendance et qui devaient être présentés aux membres du jury.

Chaque année, grâce à une sélection bien ordonnée, de sérieux progrès, en matière d'élevage, sont réalisés.

YVERDON La foire

(c) La foire de septembre s'est déroulée mardi par un temps favorable. Elle a été assez animée et il s'y est fait passablement de transactions. S'il n'a pas été amené de pièces de gros bétail sur le champ de foire, on a recensé en revanche 425 porcelets au marché de la Plaine, soit 185 sujets de 8 à 10 semaines (60 à 65 francs la pièce), 170 sujets de 10 à 12 semaines (80 à 85 fr.) et 70 sujets de trois mois et plus (90 à 95 francs la pièce).

PRAZ Au feu!

(c) Mardi matin, peu avant 10 heures, le feu s'est déclaré dans l'immeuble occupé par la famille de M. Joseph Portmann, à Praz.

Une épaisse fumée s'échappait des combles, mais grâce à la rapide intervention des pompiers, un important sinistre a pu être évité.

Les dégâts aux bâtiments sont minimes, mais le mobilier a passablement souffert de Peau. Les causes de l'incendie ne sont pas encore connues.

Avis aux correspondants

Afin de nous permettre de boucler nos comptes du 3me trimestre 1959, nous prions nos correspondants de bien vouloir nous faire parvenir leurs comptes de collaboration ou de nous indiquer leurs frais jusqu'au 5 octobre 1959 au plus tard.

VAL DE TRAVERS

NOIRAIGUE Le cinquantenaire du Chœur d'hommes

(c) Le Chœur d'hommes fêtera en 1960 son cinquantenaire. Sous la présidence de M. Charles Voisard, un comité a été constitué pour marquer ce demi-siècle d'activité artistique. Un grand concert vocal et une cérémonie officielle sont prévus à fin avril. Plus tard, une fête champêtre sera le second acte de cette commémoration. Et afin qu'il reste un souvenir durable de cette année jubilaire, le comité d'organisation s'emploie à trouver les fonds nécessaires à l'acquisition d'un piano.

TRAVERS Chaleureuse réception de la société des tambours

(c) Lundi soir, un nombreux public attendait à 20 heures nos musiciens qui entraient de Sierre de la Fête romande des tambours. A l'arrivée du train, la musique joue, les demoiselles d'honneur servent le vin, les bannières des sociétés locales flottent au vent. Elles saluent celle des tambours au haut de laquelle se balance la belle couronne, la 4me de Suisse romande.

M. Veillard, président de l'Union des sociétés locales, félicite la société à l'honneur et les deux individus couronnés, MM. Renaud et Thiébaud.

M. Henri Treuthardt apporte un message de félicitations de la part du Conseil communal; M. Triponez, qui amena samedi la bannière romande à Sierre, accompagné d'une délégation costumée aux couleurs neuchâteloises, remercie les sociétés et la population de leur accueil si vibrant. Un cortège s'organisa et la soirée s'acheva au Buffet de la gare où le verre de l'amitié fut servi.

FLEURIER Coupée par du verre

(c) Près de son domicile, à la rue des Moulins, Mme Georges Burgat-Gaille a fait une chute et a été profondément coupée à l'avant-bras par des tessons de bouteille. La blessée a été rendue chez un médecin puis à l'hôpital de Couvet où plusieurs agrafes lui furent posées.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS Les écuries du parc des Crétets

(c) Depuis longtemps déjà, des écuries ont été démolies au parc des Crétets où ils font la joie des promeneurs. D'une grande docilité, ils s'approchent des gens qui les approvisionnent en noix et en pistaches. C'est un spectacle amusant que de les voir venir prendre dans la main de leurs propriétaires la nourriture qu'ils s'empressent d'enfourer dans les fourrés en prévision des jours de disette. Ces petits animaux semblent si bien s'accommoder du voisinage des humains qu'on les voit aussi souvent grimper sur les balcons des maisons voisines en quête de nourriture.

LA revue annuelle du bataillon des sapeurs-pompiers

(c) Samedi s'est déroulée, sous la pluie, la traditionnelle revue du bataillon des sapeurs-pompiers qui compte 326 hommes. Le corps fut passé en revue par l'autorité communale puis un exercice simulé un incendie à la rue du Progrès fournit l'occasion aux sapeurs-pompiers et à leurs officiers, de démontrer leur degré d'instruction. Une réception réunit ensuite les invités à l'hôtel de la Croix d'Or, au cours de laquelle M. Marcel Itten, président du Conseil communal, et le major Henri Zumbunnen, prirent notamment la parole.

Le nouveau président du F. C. Chaux-de-Fonds

(c) Dans son assemblée générale qui vient d'avoir lieu, le F.-C. Chaux-de-Fonds a appelé à sa présidence M. André Hänni, avocat. Très dynamique, M. Hänni militait depuis de nombreuses années déjà, avec succès, au sein du club et des organes centraux du football suisse.

LE LOCLE Le départ d'un pasteur

(c) Dimanche, au culte du matin qu'il présidait, le pasteur Daniel von Allmen a pris congé de la paroisse de l'Eglise réformée du Locle, après six mois d'une féconde activité.

Le même jour il a été consacré au saint ministère à la Collégiale de Neuchâtel au cours d'un culte présidé par M. J.-L. Leuba, professeur, doyen de la faculté de théologie.

Le pasteur von Allmen quitte le canton pour aller exercer son ministère d'aumônier auprès des étudiants étrangers des universités de Cologne et d'Aix-la-Chapelle.

SAINT-AUBIN (FR) Les « Reeretzons »

(c) Les « Reeretzons » ont eu lieu dimanche dans la Broye. Partout il y eut du monde sur les ponts de danse; mais un peu moins qu'à la Bénichon.

PAYERNE Les vendanges ont commencé

(sp) Les vendanges des vignes que possède la commune de Payerne à Lavaux ont commencé lundi. On pense qu'elles dureront une dizaine de jours. Les premiers arrivages de moût auront lieu cette semaine et le précieux jus liquide ira remplir les nombreux vases des caves communales.

Le cirque a passé

(sp) Lundi et mardi, le cirque Knie s'est arrêté à Payerne, où il a donné des représentations avec un grand succès.

Adhérez à la Société de Crémation de Neuchâtel

Avenue des Alpes 84 - Tél. 5 53 52

A LA FRONTIERE

SAINT-CLAUDE (Jura) La petite blessée

du terrible accident de Turu a repris le chemin de l'école (c) Le 3 août, une petite fille de 7 ans, originaire de Sainte-Savine, dans l'Aube, avait eu le bras gauche sectionné à la hauteur de l'épaule, par l'éclatement d'une vitre, dans un accident survenu à l'autocar qui la transportait.

Grâce aux motards de la route qui convoyèrent l'ambulance chargée de la conduire à l'hôpital de Champagnole, la petite victime, Michèle Claviot, put recevoir rapidement les soins que nécessitait son état.

Nous apprenons que la fillette, complètement rétablie, a été remise à sa famille et qu'elle a même retrouvé le chemin de son école.

Une maman est un trésor. Que Dieu ne donne qu'une fois.

Monsieur Georges Boss et ses enfants, à Corcelles; Monsieur et Madame Georges Boss-Prahins, à Peseux;

Madame et Monsieur Jean Rosselet-Boss, leurs enfants et petite-fille, à Fleurier et à Genève; Monsieur et Madame Edouard Boss-Matthe et leurs enfants, à Corcelles; Monsieur et Madame Louis Boss-Zurcher et leur fils, à Genève;

Madame veuve Jean-Louis Nussbaum-Grossenbach, à la Chaux-de-Fonds, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur chère épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante et parente,

Madame Bertha BOSS née GROSSENBACH

que Dieu a reprise à Lui, dans sa 77me année, après une courte maladie.

Corcelles, le 29 septembre 1959.

La mort nous démontre pour un temps limité, mais Dieu nous rejoindra dans la gloire éternelle. Repose en paix chère épouse et maman.

L'ensevelissement aura lieu, sur suite, à Corcelles, jeudi 1er octobre 1959, à 14 heures. Culte par la messe à 13 h. 30.

Domicile mortuaire: Petit-Berne 11 Corcelles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame et Monsieur Arthur Bernard-Bachmann, leurs enfants et petit-enfant, aux Plans-sur-Bex et à Valangin;

Madame et Monsieur Fritz Schütz-Bachmann et leurs enfants, à Biberist;

Monsieur et Madame Casimir Bachmann, à Neuchâtel;

Mad